Salut Lafleur!

■ **Plusieurs lettres font état du congédiement de Guy au Forum. Par exemple, Richard Aubin écrit: «Pour moi, plus encore que par ton coup de patin, c'est en te tenant droit devant l'empereur «Néron Corey» et son bras droit, le dictateur «Sergius Savard», que tu es devenu un vrai».**

D'autres profitent du courrier-souvenir pour célébrer le fair-play du héros. Ainsi, ces militants pour la Paix...

Cher Guy,

Nous sommes certains que tu as reçu maints témoignages du rôle positif que tu as pu jouer comme modèle dans la société québécoise en tant qu'athlète et en tant qu'humain aux niveaux de la persévérance, de l'honnêteté et de la franchise.

Mais nous voulons souligner un aspect qui nous touche davantage. Nous sommes réconfortés qu'en ces temps où les «Rambos», les héros de guerre tels G.I. Joe et autres dominent la scène mondiale, nous sommes réconfortés disions-nous, de voir surgir un autre modèle véhiculant d'autres valeurs que la violence.

Un héros ayant des valeurs qui inspirent nos jeunes dans la construction d'un monde plus juste, plus harmonieux, un héros qui propose des solutions autres que la violence des héros guerriers.

À ce titre, nous voulons ajouter notre fleur à ce bouquet amplement mérité qui t'est offert.

Merci Guy.

Christine Carrière et Normand Guimond
pour le Comité d'action pour la Paix
du Conseil des travailleurs
du Montréal métropolitain.

D'autres lettres en H 7

À ne pas manquer, demain, notre cahier spécial

H Sports

Réjean Tremblay

Une fête d'amour et de plaisir

Quand j'ai sorti des studios de CJMS, hier soir, j'avais passé deux heures en compagnie de Guy Lafleur, de Pierre Bouchard, d'Yvan Cournoyer, d'Yvon Lambert, de Gilles Lupien, de Mario Tremblay, de Rocky Brisebois, de Maurice Filion, de Jacques Demers, de Jean Perron, de Georges-Hébert Germain... et je n'avais pas d'histoire.

Pourtant, John Ziegler et Brian Mulroney, Scotty Bowman et Marcel Aubut avaient parlé à Lafleur par téléphone...

En sortant de l'édifice, dans la fraîcheur de ce printemps qui attend le départ de Lafleur pour passer au baseball, j'ai remarqué une grosse limousine noire. La limo qui attendait Lafleur.

Mais je n'avais pas d'histoire. Du moins pas le genre d'histoire qu'on peut tirer de pareil hommage.

Avec un *lead* tiré d'une déclaration de Jean Perron. Avec un noeud tiré d'anecdotes racontées par ses anciens coéquipiers et avec une conclusion rappelant les deux fêtes du week-end au Forum et au Colisée.

Pas d'histoire parce que cet hommage s'est transformé en un party d'amour et de plaisir comme l'est devenue cette retraite comme le Québec n'en a jamais connu.

o

Personne n'est arrivé à définir ce qu'est le charisme. Tout ce qu'on sait, c'est que certains en ont, d'autres pas. Guy Lafleur a du charisme. Steve Shutt n'en a pas. La preuve, c'est que j'avais oublié de vous dire que Shutt est venu passer les deux heures en compagnie de son ancien coéquipier.

Personne n'est arrivé non plus à cerner ce qui fait une star. Encore moins une superstar. Sinon, tous les producteurs de cinéma et les patrons des chaines de télévision sauraient où chercher leurs grandes vedettes. Guy Lafleur est une superstar. C'est tout.

Mais Lafleur a du charisme. Mais Lafleur est une superstar. Mais Guy Lafleur est plus. Pourquoi ce diable d'homme est-il capable de rendre les gens heureux depuis plus de vingt ans? Pourquoi l'amour qu'il suscite est-il assez grand pour faire célébrer tout un peuple? Qui peut se vanter d'avoir rendu poètes des milliers de Québécois qui ont écrit à *LA PRESSE*?

Lafleur est Lafleur parce qu'il est vulnérable. Lafleur n'a jamais été perçu comme un surhomme. Au contraire, il aura été le plus homme de nos stars. Tellement vulnérable que tous les vulnérables du monde pouvaient se retrouver en lui.

Le faible aimait sa faiblesse quand c'était la faiblesse de Ti-Guy. Le perdant aimait sa défaite quand c'était la défaite de Lafleur. Le naïf aimait sa naïveté quand c'était la naïveté de Flower. Le pécheur aimait ses péchés quand c'était les péchés du Démon blond.

o

C'est son retour qui a effacé les chutes de Lafleur. Avant le retour, Lafleur avait été un extraordinaire joueur de hockey et un bonhomme sensible qui s'était enfargé à plusieurs reprises les pieds dans le tapis.

On se serait souvenu de ce grand joueur et de l'homme vrai et vulnérable.

Mais quand il est sorti de cette retraite où on l'avait enterré à 33 ans, il a enflammé l'imagination de tout le Québec. Il revenait pour se faire justice. A lui, juste à lui. Pas pour régler des comptes avec Ronald Corey ou Serge Savard, pour son plaisir à lui. Pour pouvoir partir comme il va partir demain soir. Dans la joie et l'amour.

Pourquoi pareille fête du peuple? Peut-être parce qu'on a la chance de fêter quand c'est encore le temps.

Quels Québécois ont le plus fait vibrer la nation au cours des 25 dernières années? René Lévesque, Félix Leclerc et Guy Lafleur et je pense ne pas me tromper.

René et Félix sont morts avant qu'on n'ait vraiment le temps de danser à leur fête. Avec Ti-Guy, on a cette chance et on ne la manquera pas.

Si seulement Ronald Corey faisait trois pas sur le tapis rouge pour aller serrer la main à Lafleur. Pour que les fans qui aiment le Canadien et qui adorent Lafleur se sentent «réconciliés» dans leurs amours.

Une poignée de main, Ronald et le toit du Forum explose!

Scotty Bowman...et la Machine

Scotty Bowman a été élu au Temple de la Renommée cette semaine. J'ai beaucoup aimé Scotty dans le temps et dans le fond, c'est lui qui m'a enseigné la première moitié de ce que j'ai appris sur le hockey.

Bowman était un bon coach hanté par un désir violent. Gagner et faire gagner ses joueurs.

Mais j'ai découvert un homme souvent agréable, un homme avec des côtés généreux, capable de tendresse et d'affection pour les enfants et les démunis.

Je l'ai critiqué à plusieurs reprises et Bowman doit être le seul coach de l'histoire de la ligue Nationale à avoir subi une grève des journalistes. Pendant trois semaines, Bernard Brisset, Bertrand Raymond et moi avons refusé de lui parler ou de mentionner son nom dans nos articles. Comme Bowman adorait les commérages et le placotage, c'est lui qui a cédé le premier. Un jour, Claude Mouton nous a convoqués dans un vestiaire et Bowman a tenu à s'expliquer.

Drôle à dire, mais par la suite, nos relations avec Bowman ne furent jamais les mêmes.

Elles furent bonnes.

o

C'est un week-end de rêve pour un chroniqueur sportif. Samedi au Forum, dimanche au Colisée pour les fêtes à Lafleur, ski lundi avant-midi et retour au Stade olympique lundi soir pour le premier match de la Machine.

Roger Doré va remplir le Stade à son premier match comme président et propriétaire de son équipe. Ce «trippeux» déguisé en homme d'affaires lance donc un gros défi pour le premier match de Claude Brochu, cet homme d'affaires déguisé en «trippeux».

PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

Le 50e but de Lafleur

Serge Lemoyne, ses bretelles bleu-blanc-rouge, son habituelle casquette des Yankees et l'une de ses versions de Ti-Guy, intitulée «le 50e but de Lafleur». En page 7, Gilles Marcotte raconte la petite histoire de l'oeuvre et explique l'étrange relation qui s'est créée entre l'auteur et Guy Lafleur.

«Mon père est enfin heureux!»

Martin Lafleur joue au hockey... mais il sera ingénieur

MICHEL MAROIS

Deux chambres d'un hôtel du centre-ville: dans l'une, 40 journalistes entourent celui qui a été l'une des plus grandes vedettes du Canadien; dans l'autre, son fils accorde une entrevue plus intime. Le père parle de sa carrière, le fils aussi...

Martin Lafleur, 15 ans, a été le témoin privilégié des exploits de son père, même si c'était souvent de loin. Aujourd'hui, peut-être mieux que quiconque, il peut commenter la retraite de Guy.

«J'accompagne mon père dans son dernier voyage de joueur et je vois bien des choses, de noter ce jeune homme sérieux. Je vois surtout que mon père est enfin heureux.

«La première fois qu'il avait pris sa retraite, il était encore capable et ça l'avait rendu malheureux. Cette fois, il sait qu'il a atteint ses limites et il est prêt pour la retraite.»

Martin était sur la patinoire du Forum, le 16 février 1985, lorsque le Canadien avait «fêté» son père. «Je m'en souviens bien, dit-il. C'était à la fois impressionnant et triste. Dimanche (demain), au Colisée, je serai encore sur la patinoire avec notre famille. Ça ne m'impressionne plus... et ce ne sera pas aussi triste.»

Fils d'une vedette

Retiré du hockey, Guy Lafleur pourra consacrer plus de temps à ses deux fils, Martin, le plus vieux, et Mark. «On va le voir plus souvent, c'est certain, de croire Martin. C'est sans doute ce qui va changer le plus. Même si j'étudie dans un collège au Vermont, je viens chez nous la fin de semaine et je vais voir mon père plus souvent.»

Fils d'un joueur vedette, d'une personnalité publique, Martin a dû apprendre à vivre avec les aléas que cela impose. «C'est parfois un avantage, parfois un inconvénient, estime-t-il. Avant, j'étais obligé d'aller au hockey même si ça ne me tentait pas tout le temps; aujourd'hui, je peux faire ce que je veux.

«Même s'il est une vedette, Guy est un bon père.»

Et comment Martin a-t-il réagi aux révélations de «L'ombre et la lumière», un livre où son père dévoile des détails de sa vie familiale et privée. «J'ai lu ce livre, répond-il. Contrairement à beaucoup d'autres livres écrits par et sur des athlètes, ce n'est pas un livre sur le hockey. C'est plutôt un livre sur la vie d'un joueur de hockey, sur celles des membres de sa famille, sur les gens qui l'entourent.

«J'ai appris des choses... et j'ai aimé ça.»

«J'irai peut-être vivre aux États-Unis»

Martin s'aligne au sein des équipes de hockey et de rugby du collège qu'il fréquente à Stanstead. Il porte d'ailleurs son chandail de rugby au cours de l'entrevue.

«Je mesure 5'11" et je pèse 160 livres, dit-il, comme s'il parlait à un entraineur sportif. Au rugby, je joue à la position de garde et je suis souvent au coeur de l'action.»

Si cela en dit long sur le tempérament du jeune homme, le sport n'est pourtant pas l'une de ses priorités.

«Je complète l'équivalent du secondaire III cette année mais je sais déjà ce que je veux faire plus tard, annonce Martin, très décidé. J'aimerais devenir ingénieur forestier. J'y pense déjà depuis quatre ans et je suis plus convaincu que jamais.»

Comme son père, Martin a été émerveillé par New York. «De toutes les villes où nous avons suivi Guy, dit-il, c'est celle que j'ai le plus aimée. Tout y est plus grand, plus gros.

«Plus tard, quand je serai ingénieur, j'irai peut-être vivre aux États-Unis.»

Ceux qui croiront que ce serait pour échapper au lourd héritage de Guy se trompent. À 15 ans, bientôt 16, Martin est déjà un homme de caractère.

Comme son père.

Martin, 15 ans, s'aligne au sein des équipes de hockey et de rugby du collège qu'il fréquente à Stanstead.

PHOTO BERNARD BRAULT, La Presse

Antennes

Ils n'en ont tous que pour Lafleur!

La dernière retraite de «Ti-Guy» battra-t-elle des records d'écoute

MICHEL MAROIS

■ Guy Lafleur prendra sa dernière retraite demain, au Colisée de Québec, à l'occasion de la fête de Pâques. Avant d'arriver là, il aura parcouru rien de moins qu'un... chemin de croix.

Les médias électroniques de la province ont en effet beaucoup misé sur ce «messie» inespéré. Guy n'a sans doute jamais accordé autant d'entrevues qu'au cours des dernières semaines; des traditionnelles tribunes radiophoniques aux grandes émissions d'information, tout le monde se l'est arraché.

Les deux dernières journées de sa carrière de joueur, telle une «passion», seront peut-être les plus chargées.

Trois réseaux — Radio-Canada (télé et radio), Radiomutuel (radio), TQS (télé) — vont tenter de profiter des droits de diffusion des deux derniers matchs de Lafleur pour battre des records de cote d'écoute.

Ce soir, *La Soirée du Hockey* consacrera ses deux «entractes» à Ti-Guy. «On présentera d'abord un montage des faits saillants de sa carrière, d'expliquer Claude Brière, le producteur exécutif de Molstar. Ce montage, qui prendra tout le premier entracte, sera aussi complet que possible. Nous passerons de ses premiers exploits à ses derniers matchs, sans oublier les coupes Stanley et, bien sûr, la fameuse retraite.

«Nous recevrons Guy en direct après la deuxième période, d'ajouter Brière. Pour l'occasion, nous réunirons plusieurs de ses anciens coéquipiers, les Cournoyer, Houle, Bouchard et tous ceux qui formaient son groupe d'amis.»

Demain, TQS misera beaucoup sur la cérémonie d'avant-match — une affaire de 200 000$... — au cours de laquelle les Nordiques vont honorer Lafleur. Guy sera encore invité entre les périodes et sans doute à la fin de son tout dernier match.

De 5h à minuit!

À la radio, Radio Canada et Radiomutuel assureront la couverture des deux matchs du week-end. À la société d'État, ce soir, on se limitera à une entrevue de Lafleur et à la diffusion des ses propos d'après-match. Demain, en plus de présenter des extraits de la cérémonie d'avant-match, on effectuera un survol de la carrière de Ti-Guy.

Radiomutuel, pour sa part, n'a pas lésiné: de 5h à minuit, samedi et dimanche, la programmation sera entièrement consacrée à l'événement Lafleur. Chaque soir, dans l'ordre, on pourra entendre une édition spéciale de Parlons Sports, une émission d'avant-match, la description de la rencontre entre le Canadien et les Nordiques, et une émission d'après-match. Tous les annonceurs du réseau seront mis à contribution.

Les autres réseaux vont aussi jouer la carte Lafleur ce week-end. Télémédia, par exemple, a prévu des éditions spéciales de l'émission Les Amateurs de sports. Michel Bergeron, Danielle Rainville et Marc Simoneau animeront ces émissions.

Comme une soirée de gala

■ Profitant de ses contacts privilégiés avec les Nordiques — le réseau est diffuseur officiel des matchs de l'équipe — Radiomutuel a littéralement «volé le show» avec Guy Lafleur.

Ti-Guy était en effet l'invité très spécial de l'émission Parlons Sports, hier, entre 17h et 19h. Présent en studio, Lafleur a reçu un hommage grandiose. Plus d'une vingtaine d'invités, et non des moindres, ont participé à cette émission. Brian Mulroney, Marcel Aubut, John Ziegler, André-Philippe Gagnon, Georges-Hébert Germain, les entraineurs de Guy, ses anciens coéquipiers, ceux d'aujourd'hui, personne n'avait été oublié.

Bravo à Michel Tremblay et à toute son équipe... et que les autres y trouvent une leçon.

La guerre du Golfe vu par les cinéastes de la NFL...

■ Steve Sabol, le directeur de NFL Films, a annoncé cette semaine qu'il co-produirait avec l'Armée américaine un documentaire de 60 minutes sur la guerre du Golfe. «Operation Desert Storm» (le titre du film), sera une revue des opérations militaires américaines, présentée et commentée comme un match de football.

«Je n'oserais dire que la guerre n'est qu'un jeu, comme le football, de dire Sabol à nos confrères de l'agence UPI. Je crois toutefois que nos compétences dans le domaine sportif peuvent très bien être transposées dans le domaine militaire. Le football est sans doute le plus militaire des sports, la couverture des médias l'a bien démontré.»

Le vidéo, qui sera envoyé aux 700 000 soldats qui ont pris part à l'opération Desert Storm, pourrait aussi être diffusé par le réseau public américain (PBS).

Plusieurs groupes de pacifistes américains se sont élevés contre cette glorification de la guerre...

Une quarantaine de journalistes et photographes ont rencontré Guy Lafleur hier dans un hôtel du centre-ville. La vedette du jour aurait préféré rigoler, il a dû revenir sur la sombre période de ses derniers jours avec le Canadien. PHOTO BERNARD BREAULT, *La Presse*

Guy Lafleur fait ses adieux à sa cour

«C'est sans doute la dernière fois que j'ai tant d'attention!»

MICHEL MAROIS

■ «C'est sans doute la dernière fois que j'ai tant d'attention! Aussi bien en profiter...»

Guy Lafleur aurait bien voulu placer cette dernière conférence de presse montréalaise de sa carrière de joueur sous le signe de l'humour, il avait d'ailleurs quelques complices, Michel Bergeron et Jacques Demers par exemple. L'occasion était toutefois trop importante, le couverture trop imposante pour ne pas revenir sur le passé et, plus particulièrement, sur les périodes sombres.

Face à sa cour, réunie dans une suite d'un hôtel du centre-ville, Lafleur a reparlé du Canadien, de sa première retraite, déchirante, des hommes qui l'ont ni plus ni moins chassé du Forum.

«Personne ne m'a retenu quand j'ai décidé de me retirer en 1984, a-t-il rappelé, en réponse à une question. J'en ai déjà parlé: quand je suis sorti du vestiaire, après avoir averti Lemaire et Savard de ma retraite, Serge m'a rappelé: «Qu'est-ce qu'on va dire aux journalistes?»

«C'était tout ce qu'il avait à dire...»

Nanti d'un contrat «à vie», Lafleur n'en a pas moins quitté l'organisation du Canadien. «J'ai été congédié lorsque je laissé entendre que j'aimerais être président de l'équipe et que ça s'est ramassé en première page des journaux. Le jour même, j'ai reçu une lettre m'indiquant que je n'étais plus à l'emploi de l'organisation.

«Mais c'est le passé tout ça. J'ai eu une deuxième chance, à New York, grâce à Michel Bergeron et Phil Esposito. C'est grâce à eux que je suis heureux aujourd'hui.

«Le but d'un homme, c'est d'être bien dans sa peau.

«Plusieurs joueurs n'ont pas cette chance quand ils prennent leur retraite. Combien de joueurs se retrouvent devant rien lorsqu'ils arrêtent de jouer. Aujourd'hui, grâce à ceux qui ont cru en moi, je peux me retirer heureux.»

Lafleur prend donc sa retraite... pour de bon.

«Le hockey, c'est bien fini pour moi, a-t-il juré hier. Je ne reviendrai plus jamais.

«De toute façon, le contexte est bien différent cette fois. En 1984, je n'étais pas prêt à prendre ma retraite, j'avais été obligé. Aujourd'hui, j'ai le sentiment d'avoir tout fait ce que j'avais à faire sur la patinoire.

«J'ai trouvé une organisation, les Nordiques, qui est prête à m'offrir un poste et je vais commencer au bas de l'échelle.»

On a demandé à Guy si le Colisée serait assez grand pour deux hommes de la trempe de Marcel Aubut et lui-même.

«Nous ne sommes pas en compétition, de répondre Lafleur. Je ne suis pas là pour prendre la place de Marcel. Président des Nordiques? Je n'y pense même pas. Je suis président de ma compagnie, «Flower Power», et ça me suffit bien.»

Lafleur s'est en effet lancé dans la production d'une boisson rafraichissante, la «Flower Power», dont il espère qu'elle concurrencera le fameux «Gatorade».

D'autre part, on sait déjà que Lafleur va occuper un poste d'ambassadeur avec les Nordiques. Me Aubut a promis de lui confier des dossiers importants.

Bergeron: «Si j'étais là, Guy ne jouerait pas au Forum...»

■ Michel Bergeron et Jacques Demers qui s'amusent, Dave Chambers qui philosophe; on en a vu de toutes les couleurs, hier, à la conférence de presse de Guy Lafleur.

Pendant que la meute des journalistes, photographes et caméramen suivaient religieusement chaque mots et gestes de Lafleur, Bergeron et Demers, les deux «gais lurons» des ondes, se tenaient au fond de la salle. Et ils riaient les bougres, amusant aussi ceux qui les entouraient.

Jetant un coup d'oeil sur Lafleur, le Tigre a retrouvé son sérieux quelques instants. «Les gens vont encore dire que je fais des histoires, a-t-il averti, mais, si j'étais là, Guy ne jouerait pas au Forum. J'aurais trop peur qu'il subisse une blessure.

«L'avez-vous vu? Ses traits sont tirés, il est visiblement très fatigué. Il n'a pas dû dormir souvent au cours des derniers jours.»

Demers, pour sa part, avait déniché des casquettes aux couleurs de la nouvelle boisson rafraichissante de Lafleur et les deux ex-entraineurs s'improvisaient publicistes.

L'opinion de Dave Chambers

Dans le corridor adjacent à la salle de conférence, Dave Chambers, l'entraineur actuel de Lafleur, suivait la scène avec des sentiments partagés. «C'est impressionnant de voir que tout le monde s'est déplacé pour lui, a-t-il souligné. Au fond, c'est sans doute normal à Montréal. La réaction a toutefois été la même dans toutes les villes de la LNH, même à Los Angeles où les vedettes sont pourtant nombreuses.»

Admiratif, Chambers s'est aussi montré philosophe. «Le plus impressionnant est sans doute de voir qu'il est à l'aise dans cette cohue. J'espère que nos jeunes joueurs auront retenu cette leçon de Guy, en plus de toutes les autres qu'il leur a données.»

«Lafleur n'a jamais eu peur de prendre la part de ses coéquipiers»

Carbonneau et les joueurs du Canadien applaudiront avec la foule

Presse Canadienne

MONTRÉAL

■ Le week-end «Guy Lafleur» est déjà en pleine effervescence.

Tout au long de la semaine, journaux, radios et télés ont rendu hommage à celui qui prendra sa retraite après les deux dernières rencontres que les Nordiques de Québec livreront au Canadien, ce soir, au Forum, et demain, au Colisée. Une courte cérémonie est prévue ce soir, tandis qu'un hommage beaucoup plus senti sera offert à Lafleur devant ses partisans.

Généralement, les joueurs de hockey n'apprécient pas ce genre de fête. Mais dans le cas de Lafleur, tous les Glorieux semblent heureux d'y prendre part.

«Pour Lafleur, on va faire un «spécial», déclare Patrick Roy qui accepte volontiers que sa préparation d'avant-match soit chambardée par les présentations.

«On comprend tous la situation, a-t-il ajouté. Lafleur est l'un des plus grands joueurs de l'histoire du hockey.»

Malgré tout l'estime qu'il porte à Lafleur, le gardien du Canadien n'a pas l'intention de lui faire de cadeaux. Si le numéro 10 des Nordiques veut marquer, il devra travailler pour mériter son but.

«Je suis un compétiteur et il n'est pas question que je lui facilite les choses. D'ailleurs, je suis certain que Lafleur n'aimerait pas ça», fait valoir Roy.

Chez les pee-wee

Plusieurs l'ignorent, mais l'entraineur Pat Burns a déjà joué contre Guy Lafleur. Burns et Lafleur évoluaient alors au niveau «pee'wee».

«Si je me souviens bien, je jouais à Rockland et lui à Gatineau», a rappelé le pilote du Tricolore pour qui toute comparaison avec Lafleur doit s'arrêter-là.

Hier, Burns disait avoir toujours été un admirateur de Lafleur, «un des grands du hockey».

Son meilleur souvenir reste ce fameux but de Lafleur qui avait mené à l'élimination des Bruins de Boston en 1979. Yvon Lambert devait ensuite inscrire le but gagnant en prolongation.

«J'étais au Forum ce soir-là. Les Bruins — de l'entraineur Don Cherry — avaient été punis pour avoir eu trop de joueurs sur la glace et Lafleur en avait profité pour marquer le but égalisateur vers la fin du match.

«Comme tout le monde, j'ai été touché par les exploits de Guy Lafleur», a dit Burns au sujet du «Démond blond».

Premier camp

Guy Carbonneau a joué avec Lafleur chez le Canadien. Le capitaine du Tricolore conserve plusieurs souvenirs de celui qui a remporté trois championnats des pointeurs (1976-77-78). Mais il y en a un dont il se souviendra toujours.

«C'était à mon premier camp d'entrainement à Montréal, raconte Carbo. J'avais 19 ans et on m'avait placé sur son trio. Ce fut toute une expérience même si Lafleur n'était plus à son meilleur.»

Carbonneau explique qu'il a toujours admiré Lafleur parce que l'athlète a su composer avec la pression de jouer à Montréal. Il a aussi toujours admiré celui qui n'a jamais craint de se sacrifier pour l'équipe.

«Lafleur a toujours eu le respect de ses coéquipiers, affirme Carbonneau. Il n'a jamais eu peur de prendre la part de ses coéquipiers même si ça devait le mettre dans le trouble.»

Aujourd'hui, Carbonneau se réjouit que Lafleur soit revenu au jeu.

«En sortant de sa retraite, il s'est prouvé qu'il pouvait encore jouer. S'il ne l'avait pas fait, il y aurait toujours eu un trou dans sa carrière et dans sa vie.

«Mais maintenant qu'il a passé à travers, il n'a plus de questions à se poser. C'est fait. Il peut tourner la page et passer à autre chose.»

Retraite à Bromont!

■ Pat Burns entend soustraire ses joueurs aux nombreuses distractions qui précèdent les séries. Le Canadien s'entrainera en effet à Bromont, lundi et mardi, avant d'affronter les Sabres de Buffalo dans le premier match demi-finale de la division Adams.

o

Pat Burns avait formé les trios suivants à l'entrainement: McPhee-Carbonneau-Courtnall, Corson-Skrudland-Richer, Gilchrist-Savard-Keane, LeClair-Lebeau-Chorske.

Walter et Cassels étaient les deux réservistes.

o

Le Canadien a remporté quatre des six rencontres (4-1-1) qu'il a livrées aux Nordiques cette saison.

Stéphane Richer présente la meilleure fiche avec un rendement de 3-4-7. Joe Sakic domine chez les Nordiques avec un dossier de 2-4-6.

o

Le Tricolore accuse un retard de quatre points par rapport à l'an dernier. Les Nordiques, en revanche, ont accumulé 13 points de plus qu'il y a un an.

Les sports à la télé

AUJOURD'HUI

11h00 (4) *Badminton: la finale provinciale.
12h00 (11) *Lutte.
12h30 (3) Basketball Collégial Américain: la demi-finale du championnat féminin.
(5) *Lutte.
(25) (34) Curling: de Winipeg, le championnat du monde.
13h35 (15) *Les Héros du Samedi: le hockey féminin.
14h00 (21) *Lutte.
14h30 (3) Basketball Collégial Américain: la demi-finale du championnat féminin.
15h00 (4) *L'Univers des Sports: le championnat mondial masculin de patinage de vitesse; reportage sur l'équipe de football la Machine de Montréal.
(13) *Sportsweekend: combat de boxe des poids lourd opposant Mike Tyson à Donovan Ruddock; le championnat de plongeon Canadian Winter National; les championnats mondiaux de patinage de vitesse; les championnats mondiaux d'athlétisme en salle.
(16) Golf: l'avant-dernière ronde du championnat des joueurs.
(22) Quilles: le championnat national de la PBA.
16h00 (11) (22) *Wide World of Sports: le triathlon de Vancouver; la compétition de patinage artistique Challenge of Champion.
(25) (34) Curling: de Winnipeg, le championnat du monde.
16h30 (22) Golf: l'avant-dernière ronde du tournoi féminin Dinah-Shore Invitational.
17h00 (7) (26) *Cyclisme: l'épreuve Milan-San Remo comptant pour la coupe du monde.
17h30 (3) Basketball Collégial Américain: la demi-finale du championnat masculin.
19h00 (34) *Course de Chevaux: le Jim Bean Stakes.
19h30 (3) Basketball Collégial Américain: la demi-finale du championnat masculin.
(25) *Boxe: le Boxe Top Rank (Michael Carbajal vs Hector Luis)
20h00 (4) (13) Hockey de la LNH: les Nordiques de Québec vs le Canadien de Montréal.
20h30 (34) Basketball de la NBA: Denver vs San Antonio.
21h00 (25) *Sport Motorisé: de West Palm Beach, la course IMSA GTP Grand Prix Toyota.

DEMAIN

10h30 (34) *Rugby.
12h00 (11) (21) Curling: les finales masculine et féminine du championnat mondial.
(16) Basketball de la NBA: Chicago vs Boston.
(25) Curling: de Winnipeg, les finales masculine et féminine du championnat mondial.
13h30 (34) Baseball Pamplemousses: les Expos de Montréal vs les Dodgers de Los Angeles.
15h00 (16) Golf: la dernière ronde du championnat des joueurs.
16h00 (3) Basketball Collégial Américain: la finale du championnat féminin.
(22) Golf: la dernière ronde du tournoi feminin Dinah-Shore Invitational.
17h30 (34) *Winter Speed 91: de Calgary, les faits saillants des championnats de luge.
19h00 (25) *Baseball Pamplemousses: Les Expos de Montréal vs les Dodgers de Los Angeles.
19h30 (34) *Gymnastique: d'Atlanta, le McDonald's International Gymnastics.
20h00 (5) Hockey de la LNH: Le Canadien de Montréal vs les Nordiquesa de Québec.
21h30 (34) *Patinage Artistique: d'Angleterre, le Skate Electric UK International Ice Skating.

(3) CBS; (4) RC; (5) TQS; (7) TVA; (11) (21) CTV; (13) CBC; (15) TV5; (16) NBC; (22) ABC; (25) RDS; (26) TVA; (34) TSN; * = en differe.

Les Expos à West Palm Beach

Chris Nabholz montre encore des signes encourageants

Les Expos retranchent trois joueurs puis battent les Mets 3-0

Presse Canadienne

WEST PALM BEACH

■ Après avoir retranché quatre joueurs, les Expos ont coupé l'herbe sous les pieds des Mets de New York en l'emportant 3-0 devant une foule record de 7813 personnes.

Le grand Chris Nabholz n'a donné que quatre coups sûrs en six manches pour réaliser une sortie encourageante.

«Il a encore été meilleur qu'à sa dernière sortie. Il avait retrouvé sa balle tombante et son changement de vitesse», a noté Buck Rodgers.

«Il a effectué 100 lancers mais il est sur la bonne voie.»

Le gérant a enchaîné en disant que ses trois premiers partants à Pittsburgh seront Dennis Martinez, Nabholz et Oil Can Boyd.

A ses quatre premiers départs, Nabholz avait donné 16 coups sûrs et 10 points mérités en 14 manches.

«Je me sentais plus fort, ma coordination était meilleure et j'ai utilisé tous mes lancers», a-t-il expliqué, fier de lui.

Le match a été disputé par des vents de 45 milles à l'heure et deux des points des Expos contre Dwight Gooden ont été marqués sur des ballons qui ont déjoué Howard Johnson, à l'arrêt-court, et Vince Coleman, au champ centre.

Le seul «vrai» point a été marqué à la suite d'un double de Delino DeShields, de son vol du troisième but et d'un roulant d'Ivan Calderon.

DeShields a réussi deux coups sûrs, deux doubles, en quatre présences.

4e et 5e partants

Nabholz ayant retrouvé son aplomb, les Expos doivent solidifier leur rotation en nommant leurs deux autres partants.

Il reste encore 33 joueurs au camp, dont 13 lanceurs, et ils veulent commencer avec 11.

«Je peux en nommer 13, pas 11», a blagué Bearnarth, prudent. Il attendra la prochaine sortie des candidats à un poste de partant pour se faire une meilleure opinion.

«Parfois, ça se règle tout seul.»

Il y a quatre candidats pour les deux postes. Ce sont Mark Gardner, Howard Farmer, qu'on considère comme la surprise du camp, Rick Mahler et Bill Sampen.

«Nous aurons besoin d'un partant à New York (pour le premier match, le 11 avril) et on ne sait pas ce qu'un gars a dans le ventre tant qu'il n'est pas au monticule», a fait remarquer «Bear».

Le releveur Barry Jones a protégé la victoire de brillante façon. En deux manches, il n'a donné qu'un coup sûr et obtenu quatre roulants au champ intérieur.

Cordero repart avec les bons mots de Noboa

Il devra améliorer son coup de bâton

Presse Canadienne

WEST PALM BEACH

■ «Je lui ai dit de travailler fort et qu'il jouera pendant longtemps dans les ligues majeures.»

Junior Noboa s'est entretenu avec Wilfredo Cordero durant une dizaine de minutes quand le jeune joueur d'arrêt-court a fait le tour du vestiaire avant de partir pour Lantana, hier.

Cordero, 19 ans, n'a frappé que pour ,083 (2-en-24) mais le joueur d'arrêt-court s'est imposé à la défensive.

«Je dirais qu'il est l'opposé de Greg Colbrunn (le receveur)», a noté Buck Rodgers.

«Cordero doit améliorer son coup de bâton mais sa défensive est bonne. Lui et Brett Barberie sont près des ligues majeures. Nous les avons gardés aussi longtemps que possible mais il faut qu'ils jouent.»

Cordero dit avoir appris qu'il doit être constant. A Fort Lauderdale contre les Yankees, on lui a reproché d'avoir jouémollement quand il a effectué un relais mou au premier but.

«J'en ai arraché au bâton et je dois surtout être plus constant en défensive.

«Je pense que je ne suis pas loin des ligues majeures.»

Pas surpris

Pour sa part, Kent Bottenfield a dit qu'il s'attendait à être cédé quand il est arrivé au stade, hier.

«Il y a plein de bons lanceurs ici. Gardner est rétabli, Sampen est en lice pour le poste de cinquième partant, Mahler lance bien...

«Je n'ai que 22 ans. D'autres me devancent. Ils ont plus d'expérience et méritent de rester plus que moi.»

Bottenfield ne s'attendait pas à être un candidat dans la rotation des partants.

«Quand je suis arrivé, je ne pensais même pas avoir une chance. Je n'avais pas été rappelé en septembre et je croyais qu'ils pensaient que je n'étais pas prêt.»

Bottenfield a développé une balle tombante qui est devenue son principal atout. Dans la Ligue des pamplemousses, il n'a donné que deux points en neuf manches, allouant deux coups sûrs et cinq buts sur balles.

Bullock croyait rester...

Presse Canadienne

WEST PALM BEACH

■ Eric Bullock pensait bien avoir obtenu un poste de réserviste mais les Expos lui réservaient une surprise.

Malgré un bon camp, Bullock est un des joueurs qui ont été retranchés, hier. Les autres sont Wilfredo Cordero, Brett Barberie et Kent Bottenfield.

«Je ne peux pas faire plus que ce que j'ai fait. J'ai bien frappé, bien couru et j'ai même été «décent» au premier but», a-t-il dit, déçu.

«Ils m'ont dit qu'ils allaient garder trois receveurs et 11 lanceurs. Je suis dans le baseball depuis 10 ans et plus rien ne me surprend...»

Loi du nombre

Bullock semblait avoir devancé Mike Aldrete comme réserviste à tout faire mais il a été victime de l'implacable «loi du nombre».

«Bullock a connu un camp formidable. Il a été victime des circonstances. On va commencer avec trois receveurs et 11 lanceurs en début de saison», a expliqué Buck Rodgers.

«Il vaut mieux qu'il continue de jouer et il n'est pas dit qu'on ne le reverra pas au camp si un poste s'ouvre.»

Il reste encore 33 joueurs au camp, huit de plus que la limite de 25. Le nom de Brian Barnes, blessé à l'épaule, a été placé sur la liste des blessés, jeudi.

Aldrete aussi

Le départ de Bullock ne signifie pas que Mike Aldrete est sorti du bois. Il frappe pour ,095 (2-en-21) seulement et le fait de garder trois receveurs et 11 lanceurs ne l'avantage pas.

Comme il peut comper sur Ron Hassey pour donner congé à Andres Galarraga, Rodgers pourrait commencer avec cinq voltigeurs (Calderon, Martinez, Walker, Grissom, Nixon) et six joueurs d'avant-champ (Galarraga, DeShields, Owen, Wallach, Foley, Noboa).

Tros, plus 11, plus cinq, plus six font 25... sans Aldrete.

Marshall se rend...

■ Mike Marshall, cédant devant l'ultimatum de l'équipe, a mis fin à sa grève de deux jours et il a rejoint les Red Sox de Boston. Il évite ainsi la menace d'être mis à l'amende à raison de 1000$ par jour.

Marshall, qui a quitté le camp d'entraînement mardi en exigeant «de jouer ou d'être échangé», est arrivé dans le vestiaire des Red Sox avant la plupart de ses coéquipiers.

SOMMAIRE

NEW YORK 0
EXPOS 3

NEW YORK	ab	p	c	s	pp	EXPOS	ab	p	c	s	pp
Coleman cc	4	0	1	0		DeShields 2b	4	1	2	1	
Puhl cd	0	0	0	0		Jones l	0	0	0	0	
Jefferies 3b	4	0	1	0		Martinez cc	3	0	2	0	
Magadan 1b	3	0	1	0		Calderon cg	3	0	0	1	
Teufel 1b	1	0	0	0		Grissom cg	1	0	0	0	
McReynolds cg	1	0	0	0		Wallach 3b	3	0	0	0	
Carreon cg	3	0	1	0		Goff 3b	1	0	0	0	
Johnson ac	4	0	0	0		Walker cd	4	1	1	0	
Reed cd	4	0	0	0		Galarraga 1b	3	0	0	0	
Herr 2b	1	0	0	0		Long l	0	0	0	0	
Simons l	0	0	0	0		Noboa 2b	1	0	0	0	
OBrien r	3	0	0	0		Hassey r	2	0	1	0	
Gooden l	2	0	1	0		Santovenia r	1	1	1	0	
Gardner 2b	1	0	0	0		Foley ac	3	0	0	0	
						Nabholz l	2	0	0	0	
						Aldrete 1b	1	0	0	0	
Totaux	31	0	5	0		Totaux	32	3	7	2	

New York (N) ..... 000 000 000—0
EXPOS ..... 011 000 10x—3

E—Johnson. DJ—EXPOS 1. LSB—New York 6, EXPOS 6. 2B—Jefferies, DeShields 2, Hassey. BV—Herr (1er). DeShields (8e).

NEW YORK	mj	cs	p	pm	bb	r
Gooden p, 2-2	6⅔	7	3	2	0	5
Simons	1⅓	0	0	0	1	0
Jones vp, 3	2	1	0	0	0	0
EXPOS						
Nabholz g, 1-0	6	4	0	0	2	4
Long	1	0	0	0	0	2

Durée: 2:29. Assistance: 7,813.

Tirage AU SORT

Loisir, Chasse et Pêche

PIÉGEAGE
DES ANIMAUX À FOURRURE
Saison 1991

En 1991, le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche offre aux trappeurs la possibilité de détenir un terrain de piégeage dans les zecs, les réserves fauniques et les terres désignées à des fins de piégeage.*

** Pour la Réserve faunique de Plaisance, ce sont des unités de piégeage.*

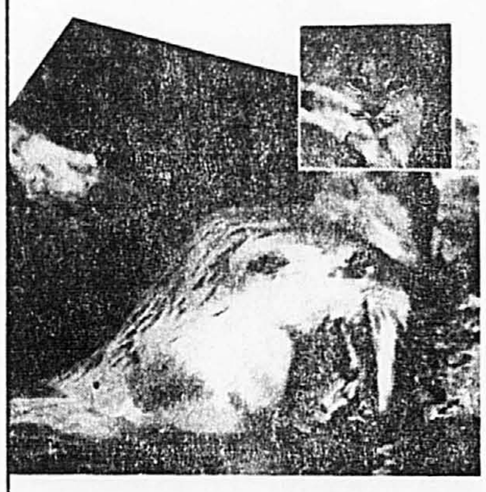

SERVICE DES RÉSERVATIONS
1-800-462-5349
418-890-5349 (région de Québec)

PROCHAIN TIRAGE
Chasse du cerf sans bois:
Inscription: Juin 1991

INSCRIPTION AU TIRAGE AU SORT
2 AU 30 AVRIL 1991

Pour obtenir le formulaire d'inscription au tirage au sort de même que le dépliant l'accompagnant, communiquez par téléphone ou par écrit avec les bureaux indiqués ci-dessous. Le formulaire doit être reçu au Service des réservations au plus tard la dernière journée de la période d'inscription. Vous pouvez aussi vous rendre à l'un ou l'autre des bureaux suivants pour vous inscrire.

BUREAUX DU MINISTÈRE

Abitibi-Témiscamingue
180, boul. Rideau
Rouyn-Noranda
Québec
J9X 1N9
(819) 762-8154

Nouveau-Québec
1995, boul. Charest ouest
Sainte-Foy,
Québec
G1N 4H9
(418) 643-6662

Bas-Saint-Laurent—Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine
92, 2e Rue ouest
Rimouski
Québec
G5L 8B3
(418) 722-3830

Outaouais
13, rue Buteau
Hull, Québec
J8Z 1V4
(819) 771-4840

Côte-Nord
818, boul. Laure
Sept-Îles
Québec
G4R 1Y8
(418) 968-1401

Québec (région)
9530, rue de la faune
Charlesbourg
Québec
G1G 5H9
(418) 622-4444

Estrie
85, rue Holmes
Sherbrooke
Québec
J1E 1S1
(819) 821-2020

Québec, centre-ville
150, boul. Saint-Cyrille Est
Québec
G1R 4Y1
(418) 643-3127

Montréal
6255, 13e Avenue
Montréal
Québec
H1X 3E6
(514) 374-2417

Saguenay—Lac-Saint-Jean
3950, boul. Harvey
Jonquière
Québec
G7X 8L6
(418) 695-2644

Mauricie-Bois-Francs
100, rue Laviolette
Trois-Rivières
Québec
G9A 5S9
(819) 373-4444

Québec

LE PLAN
TRIPLE AVANTAGE
(bail prestige VCI)

AVANTAGE 1*
- LOYER MENSUEL
— FOX 91: 195$ par mois
— GOLF 91: 219$ par mois (2 portes)
— JETTA 91: 249,75$ par mois (4 portes)

AVANTAGE 2*
- PAS DE COMPTANT REQUIS
Nous payons le 1er versement

AVANTAGE 3*
- Pas de tracas. À la fin du terme, nous reprenons le véhicule.

Contactez-nous pour plus de renseignements sur le plan triple avantage.

Automobiles E. Lauzon
1384, boul. LABELLE, 430-1460
(Sortie 25 de l'aut. des Laurentides, tourner à gauche au feu.)

* Basé sur un bail de 60 mois, disponible sur des termes de 24, 36 ou 48 mois. Transport, préparation, taxes, assurance et immatriculation en sus. Sujet à l'approbation du crédit. Certaines conditions et restrictions s'appliquent. Offre valable jusqu'au 29 mars 1991.

Labatt 50

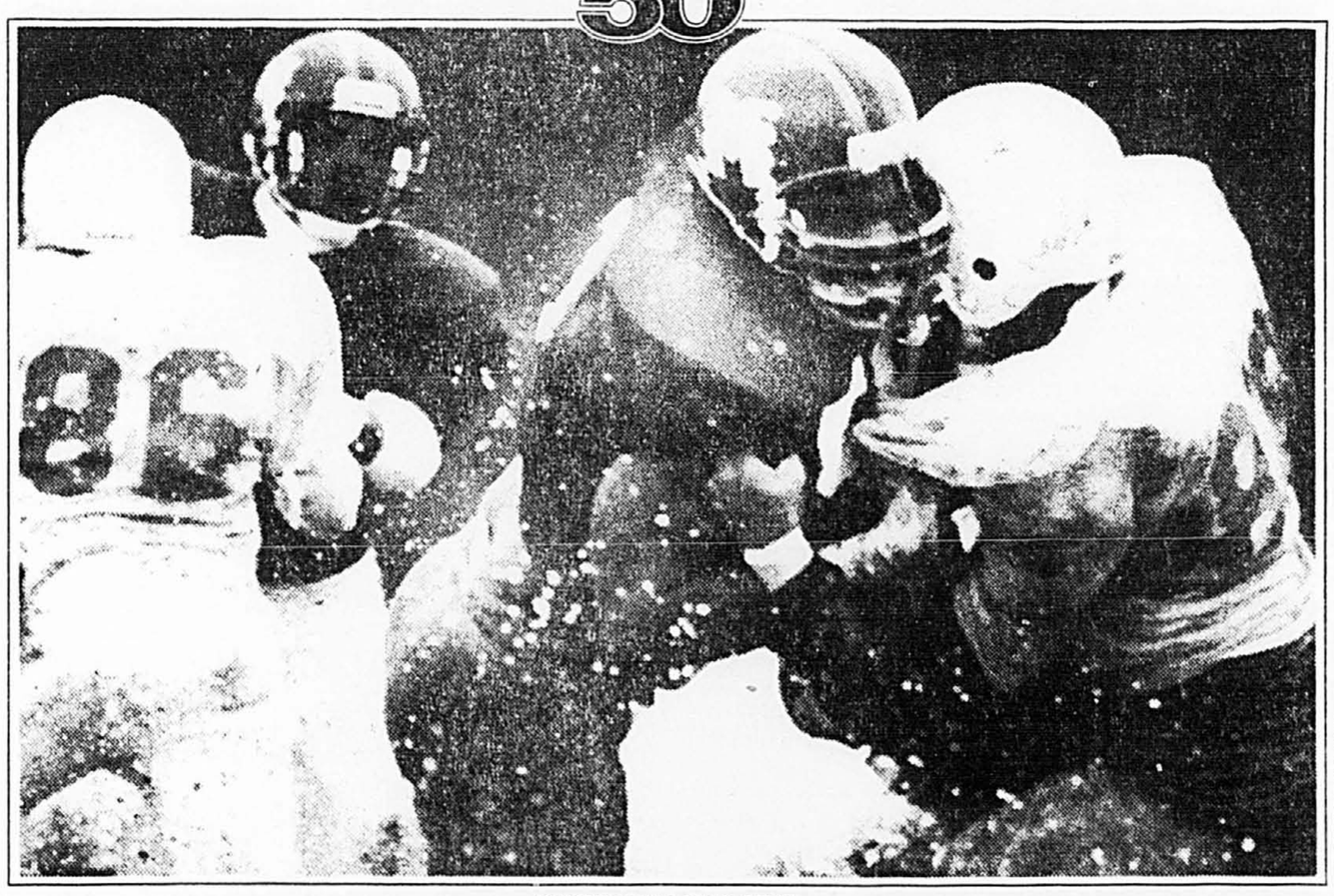

© PHOTO RHONDA WOLF

HENRY WALLS, 6'-1", 230 lbs

TOUTE UNE RENCONTRE!

Les joueurs sont gonflés à bloc, prêts à faire leur entrée au Stade olympique.
On vous promet tout un spectacle pour le match d'ouverture opposant

LA MACHINE AUX DRAGONS DE BARCELONE
LUNDI 1ER AVRIL, 20H.

Dès 19H45, ne manquez pas la cérémonie spéciale d'avant-match
et le spectacle de la mi-temps avec
MAYNARD FERGUSON et son BIG BOP NOUVEAU BAND
de 15 musiciens. Achetez vos billets maintenant.

Siège réservé à partir de 10$. TÉLÉTRON*: 288-2525
dans tous les comptoirs TICKETRON* ou au guichet de LA MACHINE (201) au Stade olympique,
samedi et dimanche de 10H à 20H, lundi à compter de 10H.

* Frais de service en sus.

LA MACHINE DE MONTREAL

Chasse et Pêche

Les problèmes des tournois de pêche professionnels au doré

PIERRE GINGRAS

Jusqu'à maintenant, les tournois de pêche professionnels tenus au Québec ne visaient qu'à prendre de l'achigan. Mais cet été l'organisation Bass Québec a aussi inscrit le doré jaune à son menu à deux reprises.

Au même moment, un des membres de ce groupe, M. Jacques Cadieux, tente de mettre sur pied une association professionelle de pêcheurs afin d'organiser des tournois de pêche au dore. La première rencontre aurait lieu cet automne. Tous les règlements de Pêcheurs-Doré-Québec sont calqués sur ceux de Bass Québec.

Rappelons que les frais d'inscriptions à un tournoi professionnels coûtent environ 50$ et que les bourses sont habituellement bien garnies. On parle de qelques milliers de dollars comptants sans oublier les prix offerts sous forme d'équipement de pêche. C'est le poids total des prises enregistrées au cours de la fin de semaine, selon les limites autoritées par la loi, qui établissent les gagnants. Tous les poissons sont conservés dans des viviers. Ils sont pesés vivants et remis à l'eau immédiatement. Chaque poisson mort entraine une pénalité au pêcheur. Règle générale, au cours des tournois de pêche à l'achigan, la très grande majorité des poissons survivent à l'expérience. Par exemple, l'an dernier, sur les 2,375 achigans pesés, six d'entre-eux seulement, n'ont pas survécu lors de la remise à l'eau.

Voilà donc une formule qui empêche les pêcheurs de vider les lacs. Le hic, c'est qu'elle ne convient pas à toutes les espèces. C'est le cas notamment du doré.

L'expérience du Minnesota

Par exemple, dans le Minnesota, les biologistes ont étudié le taux de survie lors de trois tournois de pêche au doré tenus au cours des week-ends du 25 mai 1989, du 28 juin et du 9 août 1990. Tous les pêcheurs étaient équipés de viviers. Les poissons peses vivants furent conservé durant cinq jours afin de savoir s'ils survivraient. Le résultat de l'expérience indique qu'au cours des trois tournois, 2,312 des 2,921 dorés conservés en viviers sont morts, la grande majorité d'entre-eux, avant même d'être pesés.

Les données compilées montrent aussi que c'est au cours du tournoi tenu en mai que le taux de mortalité a été le plus faible. Mais il atteignait tout de même 40 p. cent. En juin, 98 p. cent des dors enregistrés n'ont pas survécus alors que ce taux a atteint les 88 p. cent en août dernier.

Selon les biologistes du gouvernement, il ne fait pas de doute que le vivier est peu efficace pour conserver les dorés vivants notamment lorsque l'eau devient plus chaude. Ils rappellent que dans l'Etat d'Iowa, ce genre de tournoi est interdit durant les mois de juin, juillet et août.

Dans leurs conclusions, les biologistes avancent que ces tournois de pêche ont un certain avenir dans la mesure où les méthodes de conservation des poissons soient améliorées et que l'organisation soit sans faille. Ils signalent par ailleurs que tous les dorés remis à l'eau immédiatement après leur capture ont survécu. C'est d'ailleurs pour cette raison que cet été, le 2 juin au lac Saint-Pierre et le 22 septembre, au lac Saint-Louis, le groupe Bass Québec entend peser les dorés juste après leur capture en mettant à la disposition des pêcheurs deux équipes mobiles qui se promèneront sur l'eau avec une balance. Il est trop tôt pour dire si cette méthode est praticable.

A quand une réglementation?

Il n'en reste pas moins que ces tournois de pêche au dorés soulèvent des questions. Mais les memebres de Bass Québec pourraient facilement répondre que même si le taux de mortalité de leurs prises est élevé, la situation ne se compare pas avec celle des tournois «ordinaires» où tous les poissons sont condamnés. Et ils auraient raison.

En réalité c'est au ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche à se pencher sur la question. Et dans les plus brefs délais. Je crois qu'il est anormal que le gouvernement n'exige pas de permis de la part des organisateur de tournois, histoire d'avoir une bonne idée de la situation. Un tournoi représente une pression de pêche artificielle sur lac, une pression qui, d'un point de vue biologique et sportif, n'est pas justifié.

L'utilisation de viviers et la remise à l'eau telle que pratiquée par Bass Québec est la seule solution intéressante jusqu'à maintenant. Mais, il est maintenant démontré que dans le cas du doré, la méthode est imparfaite.

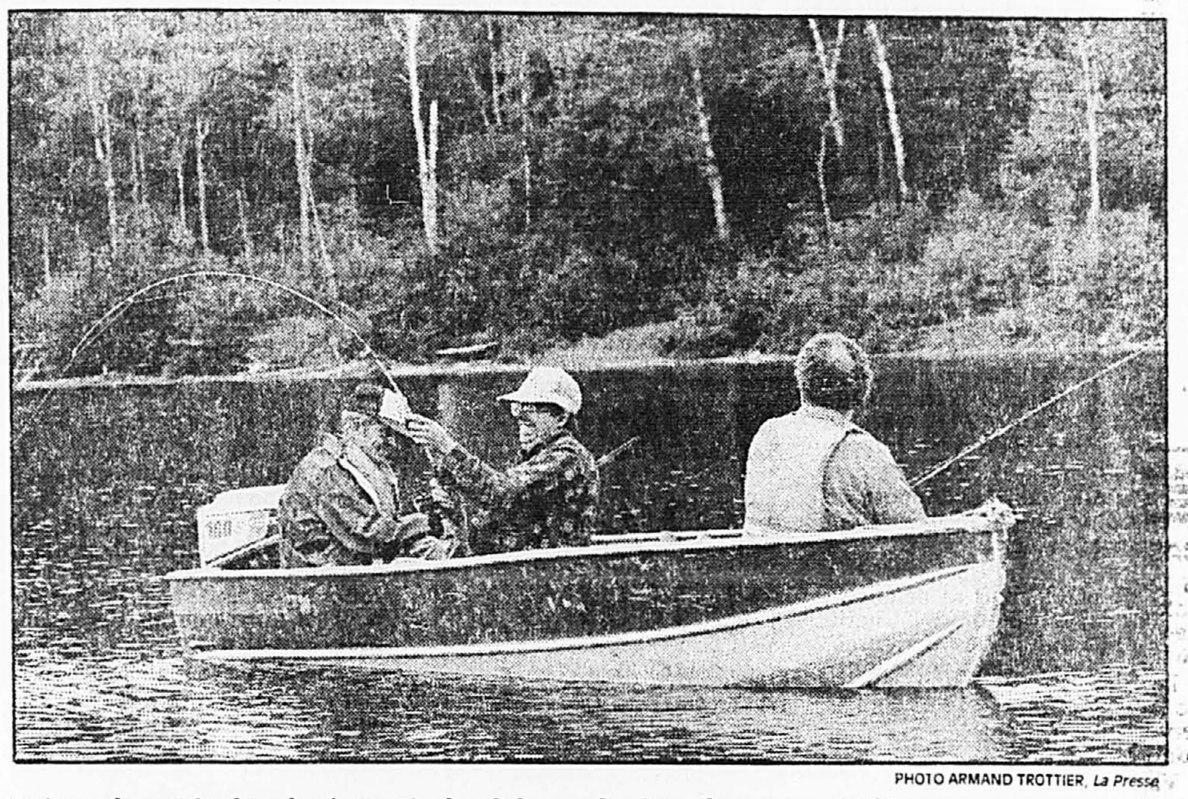

PHOTO ARMAND TROTTIER, *La Presse*

Le taux de survie dans les tournois de pêche professionnels a souvent été très encourageant. Les organisateurs de tournois de pêche au doré devront toutefois veiller au grain.

BLOC NOTES

La Société canadienne pour la prévention de la cruauté envers les animaux (SPCA) s'élève contre le spectacle de lutte mettant en vedette un ours, au Salon du camping, de la chasse et de la pêche qui se tient ces jours-ci à la Place Bonaventure. Les visiteurs sont invités à tenter de terrasser l'animal de plus de 250 kilogrammes. Ce spectacle «nous fournit un parfait exemple d'exploitation des animaux» fait valoir un communiqué de l'organisme qui accuse aussi les organisateurs de la foire commerciale de faire preuve «d'immaturité». La SPCA espère que dans l'avenir, de telles scènes ne se répéteront pas à Montréal. J'endosse entièrement la position de l'organisme avec lequel, pourtant, je suis souvent en désaccord. L'organisation du salon aurait pu faire preuve de plus d'imagination et présenter au public un spectacle un peu moins primitif.

ENQUÊTE SUR LA PÊCHE

Le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche ainsi que le ministère fédéral des Pêches et Océans invitent les pêcheurs (et les pêcheuses) à participer à une vaste enquête sur la pêche sportive. Déjà, ces dernières semaines, on a sélectionné les amateurs qui ont pêché l'an dernier au cours d'un sondage téléphonique réalisé auprès de 25000 ménages québécois choisis au hasard. Au cours de la seconde étape, un questionnaire détaillé sera envoyé à tous ceux qui auront donné leur accord. L'enquête vise à établir le profil des pêcheurs québécois, leur degré de satisfaction, les espèces recherchées, la pression de pêche, etc. On compterait un peu plus d'un million de pêcheurs au Québec.

«EXPÉDITION» DE RETOUR À L'ÉCRAN

La série télévisée «Expédition» sera de retour à l'écran de Radio-Canada le 6 avril. Cette émissions consacrée à la chasse et à la pêche sera en onde les samedis, à 16 heures. Toutefois, à partir 29 juin, la série animé par Henri Bergeron et le pêcheur professionnel Raymond Carignan sera diffisée à 16 h 30. Parmi les sujets au programme, la pêche à l'achigan et au barracuda à Cuba, le doré dans les eaux de la région de Montréal et le saumon du grand nord.

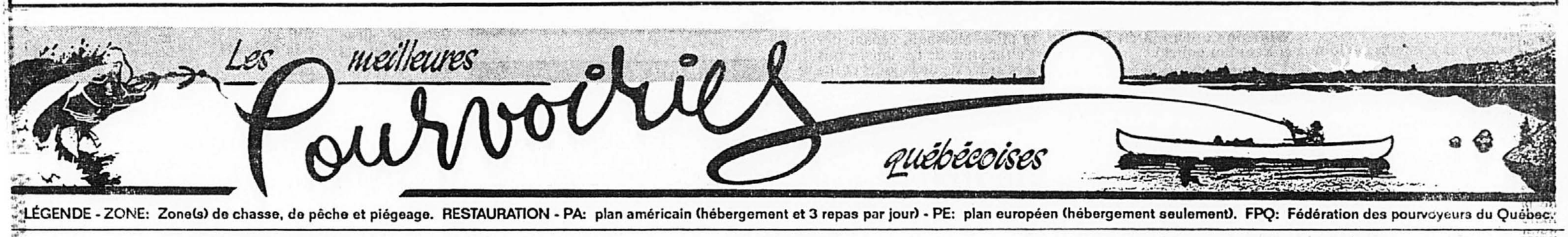

LÉGENDE - ZONE: Zone(s) de chasse, de pêche et piégeage. RESTAURATION - PA: plan américain (hébergement et 3 repas par jour) - PE: plan européen (hébergement seulement). FPQ: Fédération des pourvoyeurs du Québec.

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

AIR MELANÇON INC. "Plus de 30 ans d'expérience" **FPQ**
ZONE 11-14 PE-PA PÊCHE: doré, brochet, truite mouchetée, touladi. **CHASSE:** orignal, ours, loup, petit gibier. Plus de 40 lacs dans territoires à droits exclusifs, accessibles par avion seulement: Turbo Otter, Beaver, Cessna 185. FORFAITS: Pêche 3 jrs 400 $, 7 jrs 660 $. CHASSE: de 550 $ à 700 $/pers./sem. SERVICES, ÉQUIPEMENTS: Prix incluant le transport par avion, chalets équipés, chaloupe, moteur, essence et cartes.
Ste-Anne-du-Lac, C.P. 90, J0W 1V0. Tél.: (819) 585-2220 - Fax: (819) 586-2388.

POURVOIRIE DU LAC FAILLON
ZONE 14 PA-PE PÊCHE: brochet, doré, esturgeon, truite en ruisseau. FORFAIT PÊCHE: logement, nourriture, bateau, moteur, essence, 75 $/jr/pers.
C.P. 95, Senneterre, QC J0Y 2M0 (819) 737-4429.

POURVOIRIE LE PORTAGE **Rivière O'Sullivan**
ZONE 17 PE PÊCHE: brochet, doré, autres espèces. Chalets tout équipés pour 2 à 8 personnes. Équipements reliés à la pêche disponibles.
Route 113, Miquelon (Québec) J0Y 2B0, (819) 753-2381

BAS-SAINT-LAURENT - GASPÉSIE

POURVOIRIE DES LACS ROBIDOUX, ENR. **FPQ**
ZONE 01 PA-PE PÊCHE: omble de fontaine.
SERVICES, ÉQUIPEMENTS: appâts, chaloupes, moteurs électriques, glace.
C.P. 1021, New-Richmond G0C 2B0. (418) 392-4426 ou (418) 392-4312.

BEAUCE

CAMP DE CHASSE ET PÊCHE DU LAC PORTAGE
ZONE 03 PA-PE PÊCHE: omble de fontaine. CHASSE: sauvagine, cerf de Virginie, petit gibier, orignal, ours noir. **SERVICES, ÉQUIPEMENTS:** tous inclus
340, route Kennedy, Armstrong, QC G0M 1J0 - (418) 597-3388 Fax: (418) 597-3808

CHARLEVOIX

CLUB DES TROIS CASTORS, INC. **FPQ**
ZONE 18 PE PECHE: truite mouchetée. SERVICES, ÉQUIPEMENTS: tout inclus. Chalets 4 étoiles. **46, Lapointe, Clermont G0T 1C0 (418) 439-3601.**

CLUB SAINT-ANTOINE, LTÉE
ZONE 18 PE PÊCHE: truite mouchetée de 1 à 5 lb. **ÉQUIPEMENTS:** inclus, sauf nourriture et literie. **CLUB PRIVÉ, près du Manoir Richelieu. Rés.: (418) 635-2345.**

POURVOIRIE DE LA COMPORTÉ
ZONE 18 PE PÊCHE: omble de fontaine. **CHASSE:** orignal, trappage. Territoires exclusifs. **SERVICES:** chalets équipés, douches, propane, chaloupes.
C.P. 5086, La Malbaie (Québec) G5A 1T1. Rés.: (418) 665-2391 ou 2581.

POURVOIRIE DES LACS ROGER ET FAUCILLE, INC. **FPQ**
ZONE 18 PE PÊCHE: truite mouchetée. **CHASSE:** sauvagine, petit gibier, orignal, ours noir. **ÉQUIPEMENTS:** chaloupes, chalet tout équipé. **(418) 665-2151**

CÔTE-NORD

ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE DE STE-ANNE-DE-PORTNEUF **FPQ**
ZONE 18 PE truite mouchetée. Tarif: 35 $, 40 $/jr./personne.
Tarif familial: juillet, août: 250 $/5 jrs, 300 $/7 jrs.
C.P. 175, Rivière Portneuf, QC G0T 1P0 - (418) 238-2114, (418) 238-2644.

CLUB LAC BERNIER, ENR. (ESCOUMINS)
ZONE 18 PE PÊCHE: truite mouchetée. **TARIFS:** 35 à 40 $/jr/pers.
Tarif familial en juillet et août: 275 $/sem. (5 jrs)
CHASSE: orignal. Territoire exclusif encore disponible.
Rés.: C.P. 609, Escoumins, Québec G0T 1K0 (418) 232-6398

LE CLUB JUMEAUX, ENR.
ZONE 18 PE PÊCHE: truite mouchetée (indigène) **CHASSE:** petit gibier, orignal, ours noir. Territoire exclusif. **ÉQUIPEMENTS:** chalets tout équipés, chaloupe, appâts, glace, douche. **À 47 km des Escoumins. C.P. 86, Saint-Siméon, QC, G0T 1X0 (418) 638-5320.**

CÔTE-NORD

POURVOIRIE DU LAC DES ILES **FPQ**
ZONE PECHE (juin à sept.): omble de fontaine. Tarif: 385 $ jr/pers. (groupe de 8 pers.)
SERVICES: PA - gîte confortable et excellente fourchette. Guides et embarcations, fumoir. Service courtois et compétent. Magnifique site, propice à la détente.
SPÉCIALITÉ: Rencontre de gens d'affaires. (20 minutes de Baie-Comeau par hydravion)
Baie-Comeau, Québec (418) 296-7644-7643

POURVOIRIE MABEC, LTÉE **FPQ**
ZONE 19 PA PÊCHE: truite mouchetée. CHASSE: orignal. Accessible par hydravion seulement. Service de 1re classe. Spécialité: groupe de 8 pers. et groupe d'hommes d'affaires. **C.P. 773, Sept-Iles, Qc, G4R 4K9, (418) 962-6803.**

POURVOIRIE MOISIE-OUAPATEC **FPQ**
ZONE 19 PA La rivière Moisie, reconnue pour ses gros saumons de l'Atlantique.
SERVICES, ÉQUIPEMENTS: 2 campements de 6 pers./site, guides, embarcations, cabine pour 2 pers. (lit 1 place), salle de bain privée, chambre froide à chaque site.
C.P. 1645, Sept-Iles (Québec) G4R 5C7 (418) 968-8449

COEUR DU QUÉBEC

POURVOYEUR LAC LAREAU, (Groupe Threlfall)
ZONE 18 PE-PA PÊCHE: omble de fontaine (truite mouchetée) **CHASSE:** orignal
SERVICES, ÉQUIPEMENTS: auberge, chalet, service 4 étoiles.
C.P. 49011, succ. Place Versailles, Montréal, H1N 3R2
Tél.: (514) 254-6345 - Télécopieur: (514) 254-6159

ESTRIE

CAMPS DE CHASSE ET PECHE en bois rond 21' x 21' tous équipés sur la frontière du Maine à Woburn. Pêche en rivière excellente. Chasse à l'ours du printemps sur terrain exclusif 300 $/sem. disponible de mai à décembre (819) 583-0293.

LE MOTEL SUR LE LAC (4 saisons) 3 fleurs de lys ****
ZONE 4 PE Ensemencement massif en 1990 et 1991
Spécial pêcheur du 1er mai au 20 juin. Location de chambre spacieuse avec cuisinette ou de chalet avec foyer, lave-vaisselle, 2 chambres individuelles, etc. Bâteau et moteur (rampe de mise à l'eau). Pêche excellente pour truite arc-en-ciel, ouananiche, truite grise et achigan. Dépliant disponible.
C.P. 203, Lac-Mégantic, Québec G6B 2S6. Rés.: (819) 583-0293.

ÎLE D'ANTICOSTI

ANTICOSTI (LES POURVOIRIES)
ZONE 20 CHASSE AU CERF DE VIRGINIE À PARTIR DE 1 000 $/pers. PE: guide, camion et véhicule tout terrain inclus. **NOUVEAU: "EXPÉDITION ÉCOLOGIQUE"**
1 179 $/pers. (7 nuits/8 jours) **INCLUS:** hébergement en pavillon, repas, activités diverses, guide, véhicule adapté, transport aérien Montréal-Anticosti-Montréal.
C.P. 398, CAP-CHAT (QUÉBEC) G0J 1E0 TÉL. MONTRÉAL: (514) 437-6000

LANAUDIÈRE

POURVOIRIE PIGNON ROUGE (1984), INC.
ZONE 15 PA-PE PÊCHE: truite, brochet, achigan, (doré en forfait). Tarifs familiaux juillet-août.
A 15 km de St-Michel-des-Saints, J0K 3B0. (514) 833-6774 - (514) 655-6055.

MONTRÉAL

DOMAINE DU LAC MALLOON, ENR.
ZONE 10 PE PÊCHE: achigan, doré, brochet. 4 saisons. **ÉQUIPEMENTS:** 13 chalets équipés (1 à 4 chambres), chaloupes, moteur, pédalo, kayak.
141, chemin Maloon, Lac-du-Cerf, QC J0W 1S0 (819) 597-2896

POURVOIRIE BAROUX, INC. **FPQ**
ZONE 10 PE PÊCHE: omble de fontaine, truite arc-en-ciel, touladi. Ouvert dès le 26 avril. **SERVICES, ÉQUIPEMENTS:** 6 chalets, chaloupes, moteurs, glace, vers. Tarif familial juillet-août, 250$/ 5 jrs, 350$/ 7 jrs. Accessible en voiture, 17 km de Saint- Jovite.
C.P. 218 Saint-Jovite (Québec) J0T 2H0 (819) 425-7882.

POURVOIRIE JODOIN, ENR. (RÉGION MONT-LAURIER)
ZONE 15 PE PÊCHE: 12 lacs à truites mouchetées, accès en auto.
FORFAITS: 45 $/jr/pers. comprenant chalet équipé, chaloupes, droit de pêche. Allez chasse à l'ours avec pêche en territoire avec appâts, 325 $/pers./5 jrs. Territoire exclusif disponible pour chasse à l'orignal.
300, rue Arsène, Longueuil (Québec) J4G 1N3 Rés.: (514) 677-2908

NOUVEAU-QUÉBEC

AUBERGE WEDGE HILLS
ZONE 23 PA - PE PÊCHE: saumon de l'Atlantique, omble-chevalier, omble de fontaine, touladi, CHASSE: caribou. **SERVICES, ÉQUIPEMENTS:** embarcations de type Zodiac, chalets chauffés tout équipés, service de boucherie, guide, fumoir.
C.P. 280, Schefferville (Québec) G0G 2T0
Tél.(dom.): (418) 585-2605 Télécopieur: (418) 585-3555

OUTAOUAIS

CHALETS JEAN-PAUL, ENR. **ATO, FPQ**
ZONE 10 PE Ouvert toute l'année.
PÊCHE: achigan, truite arc-en-ciel, truite mouchetée, touladi. **CHASSE:** chevreuil.
SERVICES, ÉQUIPEMENTS: chaloupes, moteurs, permis de pêche, motoneiges, patinoire.
R.R. 1, Gracefield, QC J0X 1W0 (819) 463-2531 **Vacances familiales**

PAVILLON BASKATONG, ENR. **Lac Baskatong**
ZONE 11 PE Route 117, à 3 heures 30 min de Montréal.
PÊCHE: doré, brochet, truite mouchetée (en étang) **CHASSE:** chevreuil et petit gibier. Service complet: chasse/pêche. Chalets tout équipés, camping.
C.P. 12, Grand-Remous J0W 1E0 (819) 438-2030 **Vacances familiales**

PAVILLON DES PINS GRIS, ENR. **Lac Baskatong**
ZONE 11 PA-PE PÊCHE: doré, brochet, pêche blanche (sur la glace) **CHASSE:** petit gibier, chevreuil, ours. Chalets tout équipés, bateaux à moteur. Site de camping.
À 2 km de la route 117 et à 5 km du parc de La Vérendrye.
Lytton (Québec), J0W 1N0 (819) 438-2013 **Vacances familiales**

POURVOIRIE CLUB BRUNET **Réservoir lac Baskatong**
ZONE 11 PA-PE Restaurant sur place **PÊCHE:** doré, brochet. Chalets équipés 15 $/pers./jour., chaloupe 15 $/jour, moteur 18 $/jour, camping 14 $/jour.
3 1/2 heures de Montréal. Boîte 5, Grand-Remous, QC J0W 1E0 (819) 438-5261.

RÉSERVE DE LA PETITE NATION INC. **FPQ**
ZONE 10 PE CHALETS * À **** PÊCHE:** sur votre lac privé: truite arc-en-ciel, omble de fontaine, touladi, ouananiche, achigan, brochet. **CHASSE:** cerf de Virginie, orignal. Tous services et équipements disponibles.
540, Notre-Dame, C.P. 9, Montebello, QC, J0V 1L0 - (800) 567-6845, (819) 423-5573

SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

AIR BELLEVUE INC. Transport par avion **FPQ**
ZONES 18-19 CHASSE: orignal/caribou 500 $/pers. **PÊCHE:** truite, rouge et grise, brochet.
875, Bellevue Sud, St-Félicien G8K 1H6 (418) 679-4112 (Réjean) (418) 679-2632 (Yves)

CLUB COLONIAL, INC.
ZONE 18 PA-PE PÊCHE: omble de fontaine, touladi. **SERVICES, ÉQUIPEMENTS:** tout inclus. Nouveau dépliant disponible. Téléphonez-nous.
1145, Bellevue Sud, Saint-Félicien (Québec) G8K 1G9. (418) 679-4433

PLETIPI
ZONE 19 (52e parallèle) **PA PÊCHE:** touladi, grand brochet, corégone, truite mouchetée. CHASSE: orignal, caribou. SERVICES, ÉQUIPEMENTS: chaloupe, moteur, essence, guide, literie, repas, transport par hydravion de CEPAL à PLETIPI.
CEPAL, 3350, rue St-Dominique, C.P. 963, Jonquière G7X 7W3
Tél.: (418) 547-5728 - Télécopieur: (418) 547-4882

POURVOIRIE DE L'OURS BRUN (1984), INC. **F.P.Q.**
ZONE 18 PA et PE PÊCHE: omble de fontaine indigène, 30 lacs.
Auberge, chalets et services *** Accessible par hydravion.
239, Blackburn, Chicoutimi, G7H 5V4 Tél.: (418) 549-3866 Fax: (418) 545-9912

POURVOIRIE DES GRANDS DUCS, ENR. **FPQ**
ZONE 18 PE PÊCHE: omble de fontaine.
SERVICES, ÉQUIPEMENTS: chalets tout équipés (sauf literie et lingerie), chaloupes, propane, eau courante. À 24 km de Tadoussac, à 9 km du village.
C.P. 248, Sacré-Coeur, Sag. G0T 1Y0 (418) 236-4432/4367.

TROIS-RIVIÈRES

CLUB ODANAK, ENR. ** à ** **lac Castor** **FPQ**
ZONE 15 PE PÊCHE: omble de fontaine. **SERVICES, ÉQUIPEMENTS:** tous inclus.
507, rue Bostonnais, La Tuque, G9X 2H3 (819) 523-3720 (Réservez pour la chasse)

POURVOIRIE J.-ÉMILE GOYETTE, ENR.
ZONE 15 PE PÊCHE: omble de fontaine, touladi, brochet. SERVICES, ÉQUIPEMENTS: communication radio, vente de permis et d'articles de pêche.
236, rue des Pensées, St-Raymond (Québec) G0A 4G0 Tél.: (418) 337-7653

SI VOUS DÉSIREZ ANNONCER DANS CETTE RUBRIQUE, APPELEZ LE (514)285-6985 OU 1 800 361-0179.

D'UN SPORT À L'AUTRE

Péniblement, la France arrache deux points

Coupe Davis: 1er tour du groupe mondial

d'après AFP

RENNES

■ La France a marqué deux points contre Israël hier, lors de la première journée de la rencontre de Coupe Davis mais ces autres matches du premier tour du groupe mondial, Yougoslavie-Tchécoslovaquie et USA-Mexique, sont à égalité, 1 à 1.

A Rennes, la durée des rencontres qui se sont disputées toutes deux en quatre sets atteste de leur âpreté: trois heures 16 minutes pour Henri Leconte victorieux d'Amos Mansdorf 6-3, 7-6 (7-3), 3-6, 7-6 (7-4) et trois heures 28 minutes pour Guy Forget qui a battu Gilad Bloom 6-4, 6-7 (5-7), 6-2, 6-4.

À Prague, le gaucher yougoslave Goran Ivanisevic, septième joueur mondial, a obtenu une victoire logique face au Tchécoslovaque Petr Korda, 75e au classement ATP, par 6-1, 7-6 (7-3), 4-6 et 6-1.

Le deuxième simple de la journée, un duel des «numéros deux», s'est terminé par une victoire du Tchécoslovaque Karel Novacek, plus incisif que le Yougoslave Slobodan Zivojinovic: 6-1, 4-6, 6-4 et 7-5.

À Mexico, le Mexicain Luis Enrique Herrera a remporté le premier match (6-4, 2-6, 7-5, 6-4) contre Jim Courier qui l'avait éliminé au tournoi de Key Biscayne. La partie a duré trois heures et 20 minutes.

Dans la rencontre suivante, Brad Gilbert a permis aux Etats-Unis de revenir au score en battant Leonardo Lavalle 6-3, 6-2, 6-7 (4-7), 6-3. La rencontre, particulièrement lente et ennuyeuse a duré trois heures et dix minutes.

Aujourd'hui, le troisième point se jouera en double: Leonardo Lavalle-Jorge Lozano (Mexique) contre Jim Pugh-Rick Leach (Etats-Unis), les vainqueurs de la coupe Davis 1990.

Chanceux, Azinger prend la tête au TPC

«Je ne me sentais pas à l'aise sur les verts et je ne contrôlais pas mes coups de départ»

Associated Press

PONTE VEDRA

■ Paul Azinger a arraché quatre coups à la normale aux quatre derniers trous hier lors de la deuxième ronde du tournoi TPC.

Mais ça paraissait encore plus important.

«Les conditions étaient si difficiles que chaque birdie vous donnait l'impression d'avoir arraché deux coups au par», a dit Azinger après avoir pris une avance d'un coup à l'issue de la deuxième journée du championnat des joueurs.

Les vents étaient de 65 à 75 k/h quand Azinger y est allé de sa poussée tardive pour terminer avec une ronde de 68 au club TPC-Sawgrass. Il a tenté d'expliquer sa performance. Il n'a pas voulu dire que c'était seulement une question de chance, puis finalement, il a été incapable de trouver une véritable explication.

«Je ne veux pas dire que j'ai été chanceux, mais cette poussée s'est produite quand je ne jouais pas si bien, a dit Azinger. Le vent avait des allures d'ouragan et mes coups de départs se retrouvaient un peu partout, à gauche et à droite. Je ne me sentais pas à l'aise sur les verts et je ne contrôlais pas mes coups de départ.»

Mais il a tout de même réussi ces birdies pour se retrouver à 135, neuf sous le par après 36 trous.

Fuzzy Zoeller et l'Australien Steve Elkington partagent le deuxième rang à 136.

Le seul Canadien à se qualifier a d'ailleurs été Ray Stewart, de Vancouver, qui a joué 73 pour un combiné de 143.

EN BREF

BASEBALL

■ Les Pirates de Pittsburgh, sur le marché en vue d'obtenir un autre voltigeur depuis la perte du joueur autonome ***R.J. Reynolds***, ont fait l'acquisition de Gary Varsho des Cubs de Chicago en retour du voltigeur recrue Steve Carter.

Le directeur général des Pirates Larry Doughty cherchait à ajouter de la profondeur à son équipe depuis que Reynolds a paraphéune entente avec une équipe du Japon et que Wally Backman a signé un contrat comme joueur autonome avec les Phillies de Philadelphie.

Varsho, âgé de 29 ans, a conservé une moyenne de ,348, n'a obtenu aucun circuit et un point produit avec les Cubs ce printemps, disputant 14 matches. En 1990, il a fait la navette entre Chicago et le club-école AAA de la formation en Iowa. En 46 rencontres avec les Cubs, il a maintenu une moyenne de ,250.

Carter, âgé de 26 ans, a présenté une moyenne de ,357, aucun circuit et un point produit avec les Piartes au camp d'entrainement. Il a frappé pour ,303, avec huit circuits et 45 points produits en 125 rencontres à Buffalo dans le baseball AAA l'an dernier.

FOOTBALL

■ Les joueurs et entraineurs qui désirent parfaire leurs connaissances du football, en technique aussi bien qu'en stratégie, sont conviés à une clinique, le 6 avril prochain au cegep du Vieux-Montréal. Parmi les conférenciers invités: ***Jacques Dussault***, l'entraineur-chef de la Machine qui parlera des unités spéciales; ***Steve Goldman***, entraineur-chef des Rough Riders d'Ottawa, qui traitera des quarts-arrières; ***Adam Rita***, entraineur-chef des Argonauts de Toronto, ***John Levra***, coordonnateur de la défense des Bears de Chicago, ***Jim McNally***, responsable de la ligne offensive des Bengals de Cincinnati, et Walt Corey, le coordonnateur de la défense des Bills de Buffalo. L'inscription a lieu à 8 heures au Vieux.

CURLING

■ Le rink de ***Kevin Martin*** d'Edmonton est revenu à la base et a tenté de ne pas penser à l'histoire hier, mettant fin à la ronde préliminaire des championnats du monde de curling avec une victoire de 7-1 aux dépens de l'Allemand ***Andy Kapp***.

La préparation est à point, mais l'histoire des championnats du monde n'a pas été favorable à l'égard des rinks qui ont franchi la ronde préliminaire invaincus. Quatre des cinq équipes à gagner la ronde préliminaire ont échoué en éliminatoire.

Les dames ont complété le tournoi préliminaire jeudi alors que la Norvège, championne en titre, a dominé avec une fiche de 8-1, suivie de la Suède et du Canada à 7-2.

Le Canada, représenté par le rink de Julie Sutton de Victoria qui a perdu ses deux derniers matches du tournoi à la ronde pour glisser troisième, rencontrera la Suédoise Annette Norberg en demi-finale aujourd'hui.

TENNIS

■ Les deux meilleures joueuses mondiales, ***Monica Seles*** et ***Steffi Graf***, ont facilement éliminéleurs rivales en quarts de finale du tournoi de tennis féminin de San Antonio.

Seles, numéro un mondiale et première tête de série, a vaincu Erika de Lone 6-2, 6-0. Graf a pour sa part eu raison de Susan Sloane 6-1, 6-1.

Julie Halard, gagnante 6-1, 6-2 d'Eva Sviglerova, et la troisième favorite Manuela Maleeva-Fragniere, victorieuse de Lori McNeil 6-3, 6-4, ont également accédé aux demi-finales.

La demi-finale entre Seles et Maleeva-Fragniere sera une répétition de la finale de l'an dernier, lorsque Seles l'avait emporté 6-4, 6-3.

LAURÉATS

■ L'Association de la presse sportive du Québec a fait connaitre les lauréats de la troisième édition de ses prix annuels, lors d'un gala réunissant un nombrte redord de convives hier au Buffet Corneli à Montgréal.

Les six prix de l'édition 1991 ont été attribués à ***Roland Mailhot***, de CKAC, à la radio, ***Marie José Turcotte***, de Radio-Canada, à la télévision, ***Bernard Brault*** et ***Réal Pelletier***, de *La Presse*, dans les catégories photo et presse écrite quotidienne, ainsi qu'à ***Stéphane Trépanier***, de Tennis-Mag et ***Daniel David***, de la Frontière, pour la presse écrite périodique et hebdomadaire respectivement.

PROBLÈMES DE CALVITIE OU DE CHUTE DE CHEVEUX

FAITES comme GUY LAFLEUR!
Choisissez HAIRFAX!

HAIRFAX a des SOLUTIONS à VOUS proposer

- ☑ EXAMEN de votre cuir chevelu
- ☑ TRAITEMENTS conséquents favorisant la conservation de vos cheveux
- ☑ VOLUMATEURS 50/50
- ☑ REMPLACEMENTS CAPILLAIRES

"Moi, je suis fier d'avoir choisi Hairfax!" -- Guy Lafleur

HAIRFAX INTERNATIONAL

PLUS DE 30 CENTRES AU CANADA

MONTRÉAL, 12905, Sherbrooke est, #208 H1A 1B9 (514) 642-6423
MONTRÉAL, 7867, rue St-Denis H2R 2E9 (514) 271-5140
LASALLE, 7475, boul. Newman H8N 1X7 (514) 367-5959
LAVAL, 1800, boul. LeCorbusier, #106 H7S 2K1 (514) 686-4806
LONGUEUIL, 2012, Chemin Chambly J4J 3Y2 (514) 651-0160
FRANCHISES DISPONIBLES

UN MATCH HISTORIQUE

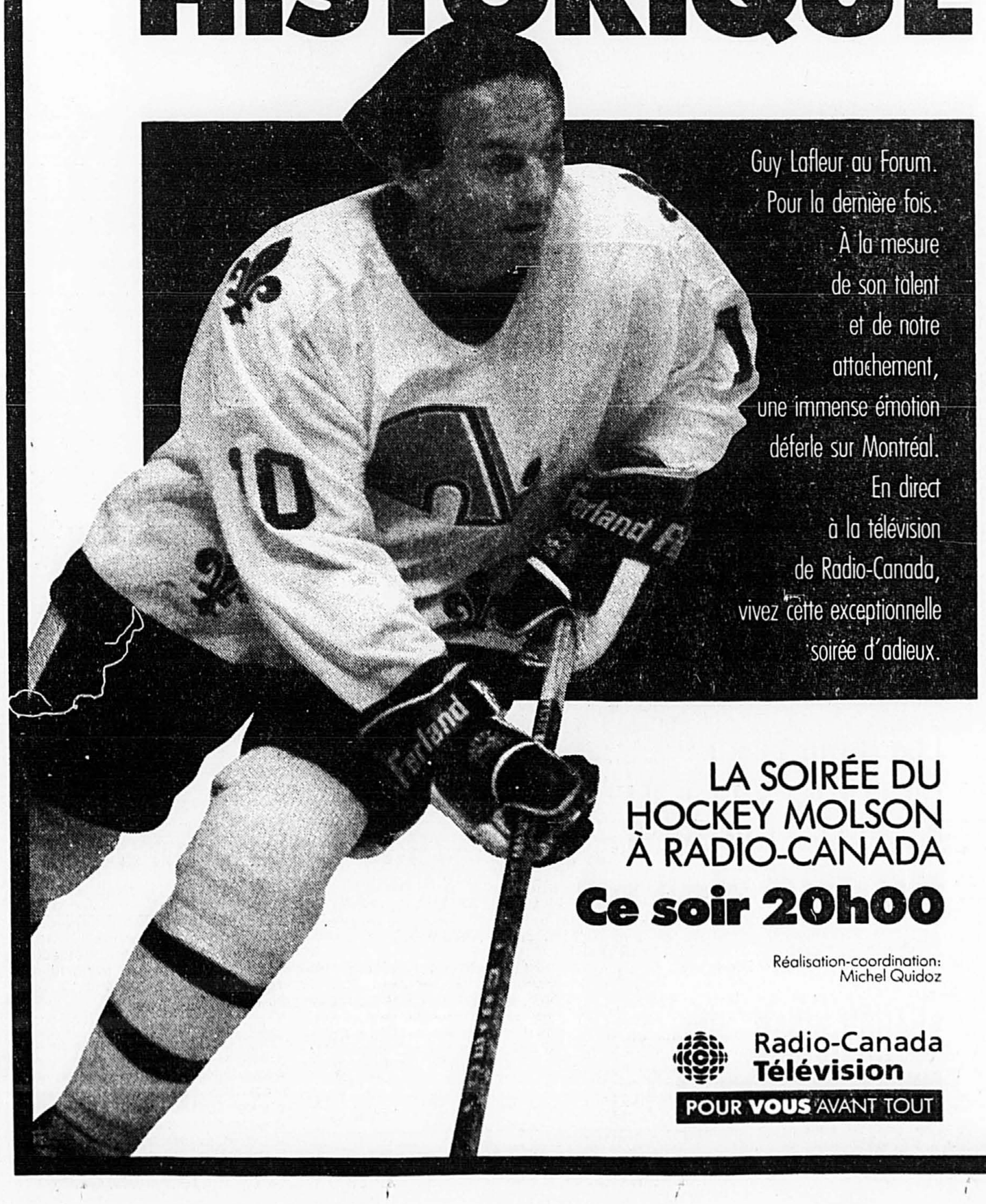

LA SOIRÉE DU HOCKEY MOLSON À RADIO-CANADA

Ce soir 20h00

Réalisation-coordination: Michel Quidoz

Radio-Canada Télévision

POUR VOUS AVANT TOUT

Passat + Plus

242 00$ PAR MOIS*

+Quoi?

- Climatiseur
- Verrouillage électrique des portières
- Roues en aluminium
- Régulateur de vitesses
- Glaces électriques
- Sièges avec support lombaire ajustable

* Taxes, frais de transport et de préparation en sus

SEULEMENT CHEZ:

Date limite 22 avril

5 200 $ comptant. Sur approbation du crédit. Les conditions s'appliquent. Location 48 mois.

Popular MONTREAL

5441, rue Saint-Hubert, Montréal 274-5471

La Machine jouera presque à l'aveuglette

Les Dragons se font cachottiers

■ Les Dragons ont gagné leur match inaugural 19-7 aux dépens des Knights de New York dimanche dernier. La Machine a gagné le sien 20-5 aux dépens du Fire de Birmingham.

Au-delà de ces considérations plutôt terre-à-terre, les deux formations se considèrent déjà en guerre. À cause, vous l'aurez deviné, de l'affaire des films...

Résumons. Après chaque match, les équipes doivent en faire parvenir un film détaillé à leurs futurs rivaux. Ce qu'ont fait les responsables de la Machine, ce qu'ont omis de faire ceux des Dragons. Ces films constituent un instrument de travail indispensable. Comment se préparer adéquatement si on ignore à qui on s'adresse?

L'entraîneur-chef Jacques Dussault a été furieux toute la semaine durant et il l'était encore lorsque nous lui avons parlé hier. La ligue a imposé une substantielle amende aux Dragons, mais le mal est déjà fait, la Machine jouera presque à l'aveuglette lundi...

Il existe toutefois un moyen d'égaler les choses...

Comme il y aura plus de 50 000 spectateurs dans le stade, comme le football de la ligue Mondiale se joue sans caucus, les signaux que le quart transmet à ses hommes au moment de mettre le ballon en jeu prennent une importance capitale. Si la foule s'époumonnait pendant que les Dragons essaient de s'entendre et si elle observait un silence religieux quand la Machine sera à l'attaque...

o

Les Dragons sont arrivés à Montréal hier soir, vers 20h 15, après un éprouvant voyage: de Madrid à New York (J.F.K.), transfert à La Guardia, etc..., plutôt que Barcelone-Montréal.

o

Les Dragons n'ont apporté qu'une modification à leur alignement partant de dimanche. Bobby Sign remplacera Jeff Oliver au poste de centre. Oliver a subi une intervention chirurgicale à un genou lundi et ne devrait plus jouer cette saison.

RADIO-TÉLÉVISION

■ Les dirigeants de la Machine ont annoncé hier que malgré des ventes de billets qui ont dépassé leurs espoirs les plus fous, le match de lundi ne sera pas transmis en direct. Les raisons fournies sont toutefois nébuleuses. «Il aurait fallu avertir la ligue 72 heures à l'avance», a déclaré Michel Villeneuve, le directeur de la mise en marché, vers 16h hier. Le président Roger Doré a quant à lui évoqué l'équité envers les gens qui avaient acheté leurs billets et qui auraient pu être offusqués en apprenant que le match était télévisé en direct. Faudra donc se contenter du différé, lundi soir, 23h 30.

Le match sera toutefois diffusé par CKAC, en direct.

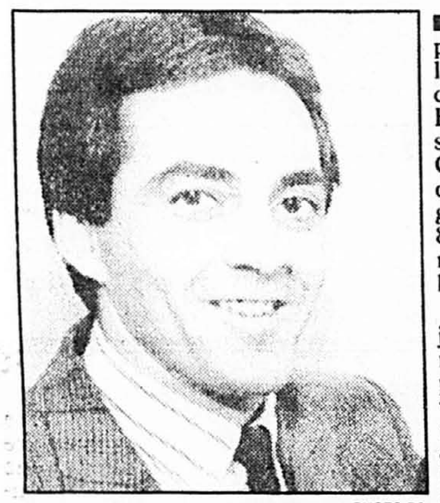

Gaétan Boucher PHOTO PC

CÉRÉMONIES

■ Elles débuteront à 19h 47 précises et mettront en relief la vocation olympique des villes de Montréal et Barcelone. Un hommage spécial sera rendu à Nadia Comaneci, la reine des Jeux de 76, à Gaétan Boucher, le grand monsieur des Jeux de 84, ainsi qu'aux espoirs canadiens des Jeux de 92 dans la capitale catalane.

Après la présentation des joueurs (19h 51), les cérémonies protocolaires proprement dites mettront en vedette le maire de Montréal, M. Jean Doré, le président de la RIO, M. Pierre Bibeault, M. Roger Doré le président de la Machine et M. Figueras, celui des Dragons.

Les hymnes nationaux et le spectacle de la mi-temps ont été confiés à Maynard Ferguson, trompettiste montréalais, et à son Big Pop Band.

RAPPEL

■ Quelques modifications importantes ont été apportées aux règlements de la NFL. Les trois principales: possibilité d'effectuer des transformations de deux points; 35 secondes (plutôt que 45) pour mettre le ballon en jeu; la première équipe à marquer six points l'emporte en prolongation.

Robert Duguay

LES HOMMES DE LA MACHINE

QUARTS-ARRIÈRES

Sweeney

■ Partant: Kevin Sweeney (9)

■ Substituts: Michael Proctor (14) et Chris Flynn (1)

Sweeney a été le deuxième quart choisi au repêchage; il a porté les couleurs des Cowboys de Dallas et des 49ers de San Francisco. En plus de ses qualités de passeur, Jacques Dussault apprécie son leadership et son grand calme. Proctor a été libéré par les Patriots de la Nouvelle-Angleterre la saison dernière après avoir établi toutes sortes de records à Murray State; il possède un bras droit incroyable. Flynn a été choisi trois fois joueur par excellence au football universitaire canadien et il poursuit ses classes.

PORTEURS DE BALLON

Harris

■ Partants: Le demi Elroy Harris (32) et le centre-arrière Broderick Sargent (47).

Substituts: Darryl Harris (21) et Ricky Johnson (34).

Elroy Harris a été choisi en troisième ronde par les Seahawks de Seattle l'an dernier et a participé à quelques matches avant d'être libéré. Coureur puissant, il sait «faire manquer» les plaqueurs; Sargent a porté les couleurs des Cards de St.Louis pendant deux saisons avant de jouer pour les Cowboys. Excellent bloqueur.

RECEVEURS DE PASSES

Snead

■ Partants: Mike Cadore (81) et Willie Snead (84).

Substitut: Wyatt Harris (82)

Les deux sont très rapides, Snead surtout qui possède aussi les meilleures mains. Ils n'ont pas été particulièrement impressionnants lors du premier match. Ils peuvent tous deux retourner les bottés.

AILIERS RAPPROCHÉS

■ Partant: Keith Jennings (80)

Substitut: K.D. Dunn (86)

Une des forces de la Machine. Les deux sont très rapides malgré leur poids et possèdent d'excellentes mains.

LIGNE OFFENSIVE

Novak

■ Partants: De gauche à droite, Dave DesRochers (73), Jeff Novak (79), Dan Graham (50), Bob Kula (64) et Michael Harris (75).

Substitut: Kevin Lightner (67)

Très grand, très gros, les six ont presque comblé leurs entraîneurs samedi dernier à Birmingham. Avec encore une couple de semaines pour acquérir plus de cohésion, la ligne offensive devrait devenir une des plus solides de la ligue.

BOTTEURS

■ Partants: Chris Mohr (dégagements) et Bjorn Nittmo (précision).

Deux joueurs que la Machine risque de perdre à la NFL dès la saison prochaine...

SECONDEURS

Simien

■ Partants: Tracy Simien (53), Dan Murray (57), Adam Bob (94) et Henry Walls (59).

Simien et Murray ont été particulièrement «frappants» contre Birmingham; Bob n'est pas très rapide mais il cogne dur, Walls est plus mobile.

DEMIS DÉFENSIFS

Shelton

■ Partants: Richard Shelton (42) et Steve Lofton (45) aux coins, Darryl Holmes (20) comme demi de sûreté et Tyrone Jones (26) comme demi de sûreté du côté fort.

Substituts: Orsorio Jackson (36), Quintin Jones (25), Teryl Austin (27).

Les deux demis de coin font l'orgueil des entraîneurs; Holmes, le quart-arrière de la tertiaire, a participé à plus de 30 matches dans la NFL.

LIGNE DÉFENSIVE

Putzier

■ Partants: Jerry Leggett (91), Rollin Putzier (68) et Ray Savage (55).

Substituts: Johnny Carter (70), Gilbert O'Neill (72), Desmond Royal (90).

Les entraîneurs ont choisi un joueur léger mais plus rapide (Savage) pour exercer une meilleure poursuite sur le quart. La tactique n'a pas très bien fonctionné à Birmingham et il se pourrait qu'elle soit modifiée... Putzier au centre est particulièrement efficace.

LES ENTRAÎNEURS DE LA MACHINE

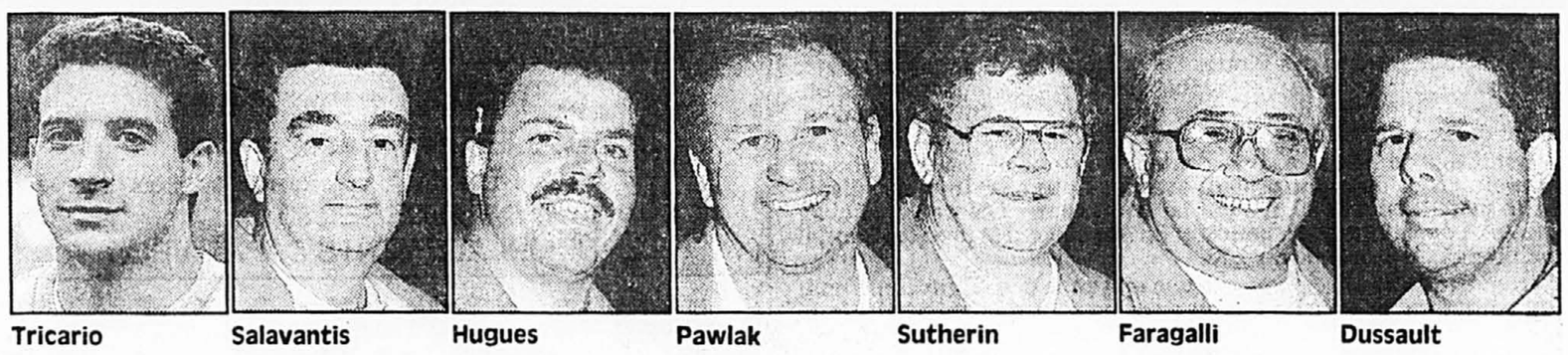

Tricario Salavantis Hugues Pawlak Sutherin Faragalli Dussault

Joe Tricario

■ Il a obtenu un baccalauréat en éducation physique de l'université Cortland. Il a travaillé à l'université Albany State de 1985 à 1990 avant de se joindre à la Machine comme adjoint du coordonnateur de la défense. Il est responsable du dépistage.

John Salavantis

■ Il possède 22 ans d'expérience au football. Responsable de la ligne d'attaque, il travaillait pour le compte des Tiger-Cats de Hamilton au cours des six dernières saisons.

Hank Hugues

■ Après avoir obtenu une maîtrise en éducation physique à Springfield College, il a travaillé à Albany State, Northeastern, Lafayette et James Madison. Il s'occupe des secondeurs et de la ligne défensive.

Paul Pawlak

■ Entraîneur-chef à Northeastern de 1981 à 1990, il est responsable des demis offensifs et des receveurs de passes. Il a entrepris sa carrière à Springfield College en 1963 et a travaillé tour à tour à Washington, Jefferson College, The Citadel, Cornell, Tufts et Massachussetts.

Don Sutherin

■ Après une carrière active bien remplie comme demi défensif et botteur dans l'uniforme des Tiger-Cats de Hamilton, il a dirigé les Rough Riders d'Ottawa et nous arrive d'Edmonton, où il était coordonnateur de la défense. Il agit à ce titre pour le compte de la Machine.

Joe Faragalli

■ Sa vaste expérience à tous les niveaux de jeu (universitaire, LCF et NFL) représente un immense atout pour la Machine. Il est coordonnateur de l'attaque et le «pops» d'un peu tout le monde.

Jacques Dussault

■ L'entraîneur-chef de la Machine a appris son métier à Miami (Ohio) et à Albany State; il a passé les deux dernières saisons au Nouveau-Brunswick où il a rebâti l'équipe de l'université Mount Allison. Il a été entraîneur adjoint pour les Alouettes et les Concordes et a aussi travaillé pour le compte des Anges Bleus de Paris.

MACHINE DE MONTRÉAL

1	Chris Flynn	QA	6'1"	190	Ste.Mary's
3	Bjorn Nittmo	B	5'11"	182	Appalachian
9	Kevin Sweeney	QA	6'	190	Fresno State
10	Steve Kasowski	B	6'1"	189	Calgary
11	Chris Mohr	B	6'5"	218	Alabama
14	Michael Proctor	QA	6'4"	210	Murray State
20	Darryl Holmes	DS	6'2"	193	Fort Valley State
21	Darryl Harris	Demi	5'10"	193	Arizona State
25	Quintin Jones	DC	5'11"	190	Pittsburgh
26	Tyrone Jones	DS	6'3"	230	Arkansas
27	Teryl Austin	DS	5'11"	197	Pittsburgh
30	Hency Charles	DC	5'10"	190	Vieux-Montréal
31	Jamie Gray	DC	6'	205	Mount Allison
32	Elroy Harris	Demi	5'9"	226	E. Kentucky
34	Ricky Johnson	Demi	6'2"	196	Maryland
36	Orsorio Jackson	DC	6'	194	Tennessee
42	Richard Shelton	DC	5'9"	180	Liberty Baptist
45	Steve Lofton	DC	5'9"	180	Texas A & M
47	Broderick Sargent	Demi	5'10"	229	Baylor
50	Dan Graham	C	6'2"	275	North. Illinois
53	Tracy Simien	Sec	6'1"	245	Texas Christian
55	Ray Savage	Sec	6'1"	240	Virginia
57	Dan Murray	Sec	6'1"	237	East Stroudburg
59	Henry Walls	Sec	6'1"	235	Clemson
64	Bob Kula	G	6'3"	281	Michigan
67	Kevin Lightner	G	6'2"	291	Nebraska
68	Rollin Putzier	GC	6'4"	303	Oregon
70	Johnny Carter	GC	6'2"	310	Grambling State
72	Gilbert O'Neill	AD	6'2"	267	Texas A & M
73	Dave DesRochers	BO	6'6"	296	San Diego State
75	Michael Harris	BO	6'4"	324	Grambling
79	Jeff Novak	G	6'5"	304	S.W. Texas State
80	Keith Jennings	AR	6'4"	253	Clemson
81	Mike Cadore	F	5'8"	169	E. Kentucky
82	Wyatt Harris	F	5'7"	173	Southern
84	Willie Snead	F	5'11"	190	Florida
86	K.D. Dunn	AR	6'3"	237	Clemson
90	Desmond Royal	GC	6'	292	Texas Tech
91	Jerry Leggett	AD	6'5"	282	Cal. State Fullerton
94	Adam Bob	Sec	6'2"	255	Texas A & M

Qui sont ces Dragons?

■ **Propriétaire:** Josep M. Figueras, entrepreneur en construction et président de la Chambre de Commerce de Barcelone.

■ **Entraîneur-chef:** Jack Bicknell, qui a passé 10 saisons à Boston College et accumulé une fiche de 59-55-1. Il a participé au Tangerine Bowl en 1982, au Liberty Bowl en 83, au Cotton Bowl en 84 et au Hall of Fame Bowl en 86. Il a dirigé l'équipe de l'université du Maine pendant cinq ans.

■ **Forces:** Deux quarts-arrières de talent, Scott Erney et Tony Rice, et un porteur de ballon très spécial, Paul Palmer, devraient permettre aux Dragons d'offrir une attaque soutenue.

■ **Faiblesses:** Un manque de profondeur en défense va sans doute causer des problèmes aux Dragons à longue échéance.

■ **Joueurs à surveiller:** Deuxième au scrutin pour le trophée Heismann en 1989, ***Paul Palmer*** est un receveur de passes et un porteur de ballon bourré de talent; il a joué pour les Chiefs de Kansas City. L'ailier défensif ***Bruce Clark*** a joué jeuf saisons dans la NFL, dont sept avec les Saints de la Nouvelle-Orléans. Le plaqueur ***Mike Ruth*** a remporté le trophée Outland en 1985, remis au meilleur joueur de ligne universitaire.

R.D.

DRAGONS DE BARCELONE

No	Nom	Pos	Grandeur	Poids	Université
4	Tony Rice	QA	6'1"	200 livres	Notre Dame
6	Scott Erney	QA	6'1"	200	Rutgers
10	Massimo Manca	B	5'10"	191	Penn State
12	Luis Aguiar	B	6'2"	200	Utah State
20	Adrian Jones	DC	5'11"	182	Missouri
21	Anthony Greene	DC	5'7"	164	Wake Forest
22	Jimmy Bell	Demi	6'1"	210	Boston College
25	Alex Morris	DS	6'	194	Texas A & M
26	Paul Palmer	Demi	5'9"	184	Temple
27	Glen Cobb	DS	6'	206	Illinois
29	Charles Fyar	DC	5'10"	172	Nebraska
30	Thomas King	DS	6'1"	196	S.W. Louisiana
33	Frank Temming	Demi	6'	200	Utrech (Pays-Bas)
35	Guillermo Gomez	Demi	6'1"	218	Madrid
44	Lydell Carr	Demi	6'	221	Oklahoma
46	Rick Koulen	DC	6'	202	Spijkenise (Pays-Bas)
50	Eric Lindstrom	Sec	6'3"	230	Boston College
52	Bobby Sign	C	6'2"	285	Baylor
53	Todd Howard	Sec	6'3"	250	Texas A & M
55	Brad Quast	Sec	6'2"	246	Iowa
56	Ron Goetz	Sec	6'2"	235	Minnesota
57	Curt Mull	G	6'4"	289	Georgia
60	Barry Voorhees	G	6'4"	290	Cal. State Northridge
61	Steve Alvord	AD	6'4"	265	Washington
62	Mike Ruth	GC	6'2"	285	Boston College
66	Rick Apolskis	G	6'3"	278	Arkansas
70	Jeff Oliver	BO	6'4"	265	Boston College
72	Scott Adams	BO	6'5"	275	Georgia
75	Bruce Clark	AD	6'3"	275	Penn State
77	Jeff Mickel	BI	6'5"	288	East. Washington
78	Mark Pearce	AD	6'7"	255	Kings Lynn (Angl.)
80	Gene Taylor	F	6'2"	190	Fresno State
82	Tim Egerton	F	5'9"	165	Delaware College
83	Marcus Cherry	F	5'10"	188	Boston College
85	Thomas Woods	F	5'10"	165	Tennessee
86	Mike Hinnant	AR	6'2"	258	Temple
88	Demitrius David	AR	6'3"	220	Nevada
89	Xisco Marcos	F	5'11"	180	Barcelone
91	Eric Naposki	Sec	6'2"	245	Connecticut
92	Jersey Reese	BD	6'1"	269	Kentucky
96	Brent White	AD	6'4"	268	Michigan

Les entraîneurs: Jack Bicknell, entraîneur-chef; Richard Curl, coordonnateur de l'attaque; Red Kelin, coordonnateur de la défense; Scott Lustig, ligne défensive; Vaugh Williams, demis défensifs.

L'Argentin Diego Armando Maradona risque une suspension de six mois à deux ans. PHOTO Reuter

Une contre-expertise sonne le glas pour Maradona

Agence France Presse

ROME

■ L'Argentin Diego Armando Maradona a probablement définitivement dit adieu au soccer, hier soir dans une salle du laboratoire de l'Institut national de la médecine sportive de l'Acqua Acetosa à Rome, où une contre-expertise a révélé la présence de cocaïne et de ses dérivés dans les urines du capitaine de Naples.

Le résultat de ce contrôle effectué à l'issue du match de la 25e journée du championnat d'Italie de première division, Naples-Bari (1-0), le 17 mars dernier, confié au président de la Fédération italienne de football, M. Antonio Matarrese, sera mis à la disposition de la commission de discipline de la Ligue des professionnels qui décidera du sort du Pibe.

Selon le nouveau barème fixé par la loi antidopage du mois d'octobre dernier, Maradona risque une suspension de six mois à deux ans, ce qui mettrait définitivement un terme à sa glorieuse aventure italienne entamée en 1984, et à une carrière sportive hors du commun.

Ainsi prend fin en queue de poisson, la carrière du génial petit lutin argentin, considéré par certains comme le meilleur joueur de son époque.

Depuis plusieurs mois déjà, Maradona profondément fatigué physiquement et moralement par cinq saisons au plus haut niveau, avait affirmé son désir de quitter l'Italie et son soccer particulièrement éprouvant, multipliant les frasques et les sautes d'humeur, au grand désespoir de son président M. Corrado Ferlaino et de ses collaborateurs.

Mais il n'en reste pas moins que le *Nino de Oro*, profondément orgueilleux, avait certainement rêvé d'un adieu bien différent, sur la pelouse du stade de Fuorigrotta, théâtre de ses inoubliables exploits, plutôt que cette sortie bien triste, par la porte dérobée, loin de la ferveur de son fidèle public.

La position de Maradona, qui fait l'objet d'une enquête pour un présumé trafic de drogue et de stupéfiants, paraît en l'occurence singulièrement aggravée sur le plan de la justice civile, et le juge d'instruction examinera certainement avec une attention accrue les motivations du verdict de la commission disciplinaire.

Salut Lafleur!

Un exemple, un tonique

■ Il me fait grandement plaisir de converser quelque peu avec toi.

Ton courage t'a permis de faire une deuxième partie de carrière avec la même ardeur.

Tu a été un exemple fracassant pour les jeunes joueurs et un tonique pour les plus vieux. Si tu peux orienter ta retraite en aidant nos jeunes hockeyeurs, d'autres étoiles naîtront d'avoir écouté tes directions.

Je te souhaite ainsi qu'à ta famille de belles années comme tu en as connu dans le passé.

Sincèrement.

G.Trudeau, 68 ans,
Longueuil

De beaux moments

■ Combien de fois ma mère m'a-t-elle surpris, tard le soir, après le «couvre-feu», dans le noir, sous les draps, l'oreille collée à mon radio à piles? Plus d'une fois (par semaine).

Il fallait à tout prix que j'écoute les parties du Canadien, ou plutôt que je suive Guy Lafleur. Imaginez un peu ce que cela représente pour un jeune de 9 ou 10 ans, seul dans le noir armé de sa radio, écoutant une partie de hockey qui se joue à des centaines de kilomètres de sa chambre, pour écouter les exploits de son idole. Et quand ce dernier marque un but, vous êtes envahi d'une joie telle, que rien d'autre ne compte, vous êtes seul au monde, vous et votre idole.

Puis je m'endormais le sourire aux lèvres, jusqu'au lendemain matin, quand en me réveillant je découvrais que la radio avait continué de fonctionner et que les piles, encore une fois, étaient mortes.

Pour ces beaux moments que jamais je n'oublierai, merci Guy.

Yves Sasseville, 26 ans,
Boucherville

Plus fort que tout

■ Je connais bien votre ville natale. Mon père a grandi à Thurso. Il y a habité jusqu'au jour de son mariage avec ma mère.

Quelques années plus tard, il est revenu s'y installer. Sûrement pas parce qu'il s'ennuyait de l'odeur de la «Pulp»! En fait, il retournait aux études pour devenir ingénieur. Comme il avait peu d'argent, il avait dû louer une sorte de taudis pour nous loger. J'avais à peine trois ans à ce moment-là. Je ne me souviens pas de grand-chose de cette époque, sauf du rat que j'ai trouvé dans mon tiroir. Cet événement m'avait marqué au point où j'associais Thurso à une vile qui puait et où il y avait des rats.

Un beau jour, devenu Lavalois, alors que je revenais à Thurso pour rendre visite à mes grands-parents, mon joueur de hockey préféré était en ville. Mon père, mon frère et moi, nous sommes allés vous rencontrer. J'étais impressionné par tout ce que vous étiez, surtout par votre gentillesse. Mon père voulait que je vous demande un autographe, mais par respect et par retenue, je voulais vous ménager. Finalement, mon père nous a photographiés (je vous l'envoie aujourd'hui) devant la maison de votre père, vous au milieu de mon frère et moi. Enfin, je vous ai félicité. D'ailleurs, je me souviens de tout ce que je vous ai dit, même si je n'avais que sept ans. Subitement, j'avais oublié les rats et l'odeur de la «Pulp».

Guy Lafleur était plus fort que tout. C'était vrai sur la glace et, aussi, dans mon coeur d'enfant. Évidemment, comme vous, j'ai vieilli. Je suis un adulte maintenant et je considère qu'à mon âge il est peut-être enfantin d'avoir une autre idole que Dieu. Pourtant, moi, j'en ai une autre... C'est Guy Lafleur!

Chapeau et merci Guy.

Salut!

Michel Brûlé, 26 ans,
Montréal

Tu es son idole

■ Je t'écris au nom de mon père, Gilles. Il est âgé de 83 ans et il a toujours rêvé de te rencontrer un jour! Il te porte un profond respect et son admiration pour toi est sans borne. Tu es son idole.

Bien sûr, avant toi, il y a eu Maurice Richard. Mais toi, ce n'est pas pareil... (Excuse Maurice!). Il a suivi ton ascension avec le Canadien. Nous avons souvent entendu parler de tes exploits: ce qu'il a pu nous casser les oreilles avec le no. 10 du Canadien (évidemment, il a le chandail no. 10 du Canadien et ... la casquette).

Ton départ avec les Glorieux lui a causé beaucoup de chagrin. Il n'a pas compris! Il a été très surpris de ton retour au jeu avec les Rangers et encore plus, avec les Nordiques, l'ennemi juré du Canadien! Qu'à cela ne tienne, il est toujours fidèle au Canadien, mais il suit toujours ta carrière. Le 30 mars prochain, le coeur serré, il aura les yeux rivés au téléviseur pour te voir jouer ton dernier match! Guy, fais lui plaisir...

Au nom de mon père, merci de m'avoir lu!

(note: il a fêté son anniversaire le 14 mars dernier).

Gilles Drouin, 83 ans,
Rue Gosford,
Ste-Agathe de Lotbinière.

Unanimité dans le salon

■ Mon premier vrai souvenir de hockey, c'est la photo de Jean Béliveau sur un verre de plastique que mon grand-père m'avait acheté. La veille, le grand Jean avait déjoué tout le monde.

Dans ce temps-là, je demandais à mon grand'père si on allait regarder le film du samedi soir au 10 ou le hockey au 2. Il me répondait démocratiquement: «Passe ça au vote! Comme ma grand-mère était toujours seule à voter pour le film, elle en a vu du hockey! Trop souvent à contrecoeur.

Mais c'est elle, un jour, qui a dit qu'«le p'tit Lafleur y fallait y laisser l'temps». C'est elle aussi qui, quelques années plus tard, me demandait de venir regarder la septième partie de la demi-finale Canadien-Boston, l'année de la dernière vraie coupe. Et quand, dramatiquement, à quelques secondes de la fin, tu as marqué comme toi seul sait le faire, et que personne n'a vu la rondelle partir, surtout pas le gardien Cheevers, et que le Forum éclatait, il s'est créé une telle unanimité dans notre petit salon... qu'on a pleuré.

Porte-toi bien.

Siegfreid Gagnon,
Montréal

MERCI POUR TOUT

■ Vous êtes au hockey ce que M.René Lévesque a été à la politique. Un ambassadeur de haut calibre pour tous les francophones et un homme respectueux de tous les autres joueurs, peu importe leur origine.

Votre côté puriste au travail n'avait d'égal que votre souci de la vérité. Malgré les vicissitudes de notre sport national, vous avez toujours été à la hauteur de la situation, même lors de votre dernière saison avec le Canadien de Montréal où cette fichue rondelle ne voulait plus visiter le fond du filet.

Vous avez eu droit à votre «Ti-Guyrendum» à votre retour à Québec et personne ne doutait intérieurement de votre réussite. Vous êtes pour nous tous un modèle de ténacité. À côté de tout homme il y a une femme qui a su apparaître et s'affirmer aux moments propices. Merci donc à votre épouse de vous avoir appuyé en tout. Pour nous avoir fait vivre des moments inoubliables en émotions et en fierté, vous resterez toujours une étoile dans nos coeurs d'adultes. Nul mot ne peut rendre un hommage véritable sauf peut-être MERCI POUR TOUT, Monsieur Lafleur.

Claude Turcotte, 41 ans
Sainte-Julie, Qué.

Un cri plein de fierté

■ Combien de beaux soirs d'hiver passés sous la sentinelle à vouloir, de montées fulgurantes, de passes spectaculaires, te réincarner? Toi l'idole qui nous inspirait, nous soulevait dans la ruelle obscure où chacun croyait à son rêve.

Le dépassement, plus loin que le premier effort, que la lassitude à bout de souffle; la passion, cette lumière dans tes yeux que le jeu réveillait et qui te rendait aveugle aux dangers; la modestie aussi, celle qui t'a permis de rester toi même, de traverser le piège de la foule scandant ton nom comme celui d'un dieu. La modestie qui, toutes ces années, nous a permis de goûter ta gloire comme si elle était un peu nôtre.

Comme il est dur de te laisser partir, tous les beaux soirs d'hiver de mon enfance sont là et te regrettent déjà. Mais, plus loin que la tristesse, il y a une rumeur de joie, un cri plein de fierté que je garderai toujours, jalousement et pleine de reconnaissance: «GUY GUY GUY»

Isabelle Gentes, 31 ans

D'un artiste à un autre

■ Je tiens à te dire que je suis un de tes fervents admirateurs. J'ai toujours admiré ton talent et ton style créatif. Je constate qu'une bonne partie de ton succès provient d'un don et aussi de ta persévérance au travail.

C'est dommage de voir jouer les Canadiens aujourd'hui. Ils sont ternes, craintifs, non créatifs. Le jeu est ennuyant. Toi au moins, tu avais la capacité de provoquer des jeux. Comme tu l'as dit dans ton livre L'ombre et la lumière, la meilleure défensive c'est l'offensive et certaines équipes de l'Ouest le démontrent bien. Le jeu défensif a ses avantages à certains moments mais pas toujours car il est monotone.

Les joueurs du Canadien n'offrent plus le spectacle d'autrefois, et les gens veulent encore en avoir plein la vue.

De l'imprévu, toi, tu en donnais sur la glace tout comme un artiste qui écoute ses tripes...

Tu resteras toujours dans nos coeurs.

Sincèrement,
D'un artiste à un autre
Yves Leblanc, 31 ans
Visagiste artistique

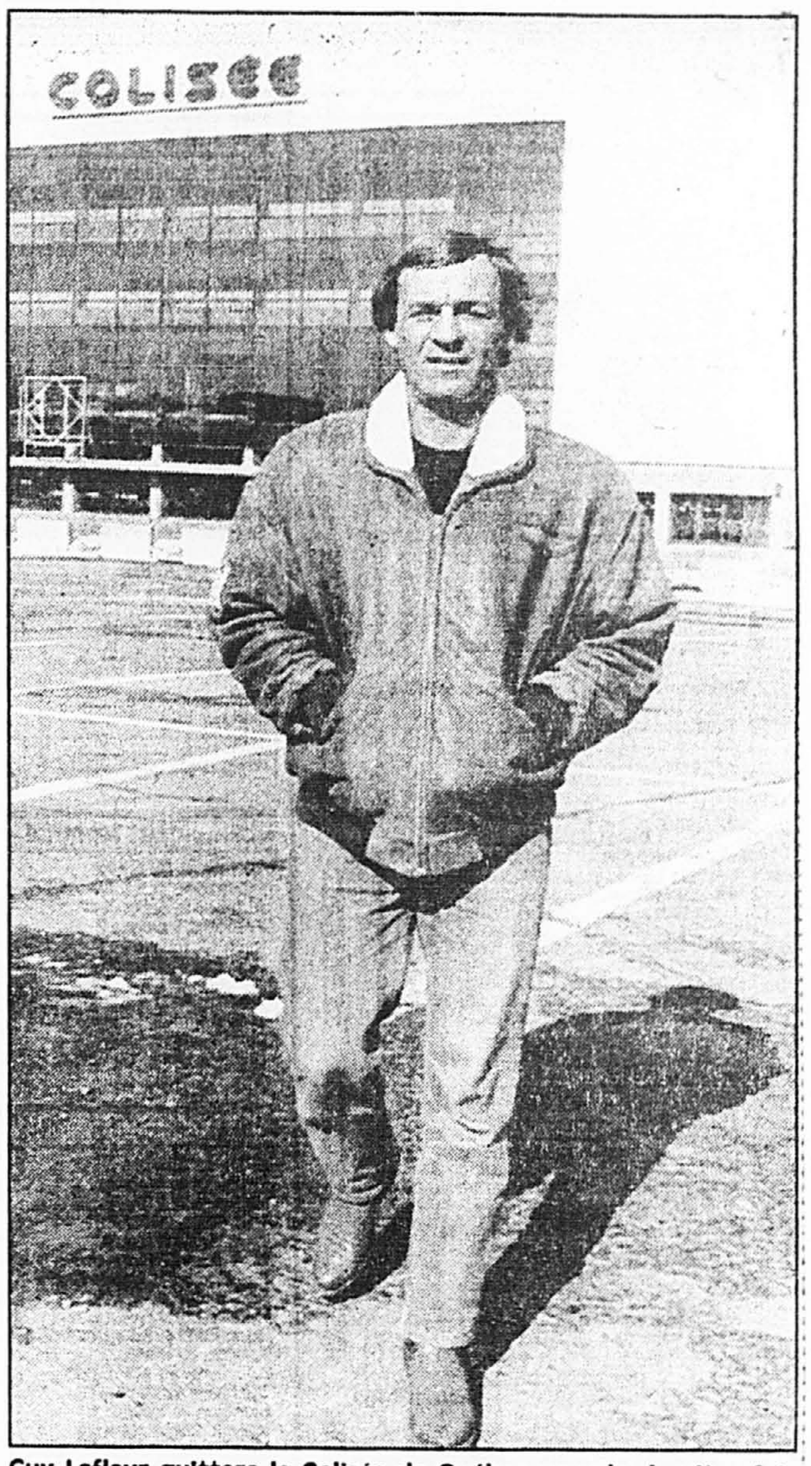

Guy Lafleur quittera le Colisée de Québec pour la dernière fois, demain soir, à l'issue d'une fête en son honneur et d'un match contre le Canadien. PHOTO PC

Des centaines, des centaines, des centaines de lettres... le courrier-souvenir a remporté un succès inespéré! Quel bouquet vous avez fait à Guy Lafleur! Demain, comme entendu, nous ferons connaître les noms des 10 gagnants et publierons les cinq meilleures lettres. Le grand gagnant recevra cette édition de luxe de «L'ombre et la lumière» qu'examine ici notre consoeur Marie-France Léger. PHOTO BERNARD BRAULT, *La Presse*

Prends le temps d'être heureux

■ J'ai eu trois idoles dans ma vie. Il y eut Félix, René et Guy. Les trois avaient du panache, de l'humilité, de la simplicité, la fierté de savoir debout et le courage de croire tellement en ses convictions que rien ne pouvait les faire reculer ou abdiquer devant l'impressionnante force du plus grand nombre.

Être québécois n'est pas toujours facile mais grâce à vous trois, il n'est plus ridicule pour nous d'aspirer aux plus hauts sommets.

Je me souviendrai toujours de ces samedis soir lorsque, l'espace de quelques heures, mon père et moi, tous deux alors enfants du même âge, traversions la patinoire du Forum de Montréal, portés par cette fougue magique, abreuvant la foule délirante et arborant fièrement le chandail #10.

Merci pour cette merveilleuse enfance et prends le temps d'être heureux. Salut!

Yves St-Laurent, 26 ans,
Montréal

La flamme de vérité

■ À Ste-Justine, quand votre fils Mark fut hospitalisé durant votre pré-retraite, je vous voyais tous les jours et j'étais tombée en amour avec vous sans que vous le sachiez.

Après 36 ans de mariage, pour me faire pardonner par mon mari, je lui promis de vous transmettre ses voeux soit de retourner au jeu le plus vite possible car 90% des joueurs de la LNH ne pourraient encore vous rejoindre.

Vous m'aviez alors donné une photo de vous que nous chérissons dans notre société du va comme je te pousse. Merci tout comme Lise d'avoir toujours la flamme de vérité et de la dire tout haut.

Nous t'aimons tous.

Madelaine Blais, 55 ans,
Montréal

Du fond du coeur

■ Tu as toujours été ma vedette.

Mes amis disent que Lemieux est le meilleur mais moi, je dis non, c'est Lafleur le meilleur!

Je vais te rappeler un de tes merveilleux exploits... Quand j'étais plus jeune, j'écoutais le hockey avec mon pyjama à pattes. Avec mon verre de lait et mon Joe Louis. Tu as fait un tour du chapeau, j'étais super content! J'ai même renversé mon verre de lait sur mon Joe Louis.

J'espère te rencontrer au moins une fois dans ma vie. Ce que je t'ai dit, je l'ai dit du fond du coeur.

Guy, tu seras toujours ma vedette même si tu ne joueras plus au hockey.

Je suis ton plus grand admirateur.

Éric Dandurand, 10 ans,
Longueuil

Que de belles soirées!

■ Dès ton entrée dans la ligue Nationale, j'ai commencé à suivre le hockey; j'avais 11 ans.

C'était peu banal pour une petite fille d'aimer le hockey, mais déjà tu exerçais sur moi une fascination certaine. Que de belles soirées tu nous as fait passer, mes soeurs, mon père et moi. Nous avons crié, sauté, bondi de joie en te voyant performer sur la patinoire.

Je suis allée seulement quatre fois te voir jouer au Forum et ces parties sont encore gravées dans ma mémoire.

L'annonce de ta retraite m'a abattue, mais ton retour m'a redonné goût au hockey. Même mes jumelles de 5½ ans te reconnaissent à la télé et elles ont donc peur que je t'aime plus que leur père!

Tu as été et tu resteras pour moi le meilleur, mon idole.

Merci Ti-Guy.

Francine Racette, 30 ans
Montréal

«Comme Lafleur a été un artiste sur la glace, j'ai le sentiment d'avoir déjà peint comme un athlète»

— Serge Lemoyne

GILLES MARCOTTE
collaboration spéciale

■ Artiste-peintre depuis un bon quart de siècle, lauréat cette année du prix Louis-Philippe Hébert de la S.S.J.B., Serge Lemoyne est bien connu pour cette longue période tricolore pendant laquelle il a créé avec le bleu, le blanc et le rouge, une vision picturale, fort singulière, du hockey. Guy Lafleur, bien sûr, figure en bonne place parmi les Glorieux des années 70 à 80 qui ont attiré l'oeil de Lemoyne.

«Guy Lafleur était un symbole de réussite, dit Lemoyne. Un Québécois connu et admiré partout en Amérique, ce qu'aucun artiste québécois n'a réussi à être, parce que justement aucun artiste, pas même Borduas, n'a jamais pu compter sur un support médiatique le moindrement comparable.

«J'ai peint Guy Lafleur, continue-t-il, à l'époque où il était au sommet de sa gloire. Mais il a été autre chose qu'une idole pour moi. Il a d'abord été pendant un temps une source d'inspiration».

En s'acharnant à tirer, pendant toute une décennie, tout ce qu'il pouvait des trois mêmes couleurs, en peignant Lafleur et plusieurs autres, Lemoyne en est venu à créer une espèce de saga bleu-blanc-rouge, dont quelques épisodes sont accrochés dans des musées ou figurent dans des collections prestigieuses. Son Lafleur intitulé «Le numéro 10» fait partie de la collection personnelle de M. Bernard Lamarre. Acquis en 1975 pour 650$, il en coûterait aujourd'hui 13225$. Son «Lafleur stardust» est la propriété de Loto-Québec. D'autres oeuvres de cette période ont été acquises par Lavalin, le Musée d'art contemporain et le Musée du Québec.

Lemoyne a le mérite d'avoir amené le hockey dans les musées. Il a d'ailleurs dû supporter pendant longtemps la courte vision d'historiens et autres spécialistes de l'art qui n'ont jamais réussi à voir toute la pertinence de ce thème, jugé peu sérieux ou voire même folklorique. Qu'à cela ne tienne, Lemoyne a aussi fait rentrer l'art dans les arénas. Des expositions de ses oeuvres ont eu lieu à l'aréna d'Acton Vale, sa ville natale, en 1977 et 1978. Une autre a été présentée en 1979 à la brasserie «La mise au jeu» du Forum.

Les poèmes de Ti-Guy

Lemoyne fait volontiers des parallèles entre l'art et le sport.

«Autant on dit, par exemple, que Guy Lafleur est un artiste sur la glace, autant j'ai l'impression d'avoir déjà peint comme un athlète», explique-t-il, lui qui a déjà fait pinceau la palette gouret, qui a été à l'origine aussi de nombreuses performances, happenings ou événements dont un mémorable, baptisé «Slap Shot», auquel avait participé...Guy Lafleur.

Lemoyne, en effet, avait lu dans *La Presse* que Ti-Guy tâtait de la rime, qu'il écrivait à l'occasion des poèmes à sa mère, dont il s'est trouvé éloigné dès l'adolescence.

«C'était à sa première année avec le Canadien, se rappelle Lemoyne. Je l'avais appelé pour avoir l'autorisation d'utiliser ses poèmes pour l'événement «Slap Shot». Il avait accepté. Ses poèmes étaient là parmi ceux de Gauvreau et de Vanier.»

Comme quoi Ti-Guy s'est un jour retrouvé épinglé à un mur, rue Sainte-Catherine, en compagnie de quelques gros canons des Ligues majeures...de la parole. Gauvreau, Lafleur, Vanier: un trio, dit-on, qui ne niaisait pas avec le puck.

o

Un catalogue raisonné est présentement en voie de production sur toute la période bleu-blanc-rouge de Lemoyne. Ceux qui seraient en possession de documents pertinents à cette époque sont invités à se manifester au numéro suivant: 514-521-6563.

«Il faudra faire le vide»

— Burns

Presse Canadienne

■ Si les deux matchs du week-end ne sont pour les Nordiques que l'occasion d'honorer Guy Lafleur, il en va tout autrement du Canadien.

Pour le Tricolore, les deux matchs serviront de rencontres préparatoires en vue des séries face aux Sabres Buffalo. Ils seront aussi l'occasion de devancer les Penguins de Pittsburgh, une équipe que le Canadien pourrait affronter en finale de conférence.

«On aimerait bien jouer les deux matchs comme s'il s'agissait de rencontres éliminatoires, a commenté Pat Burns. Mais comme ce sont deux matchs qui sortent de l'ordinaire, ce ne sera pas facile», a-t-il reconnu en faisant allusion aux cérémonies qui souligneront la retraite de Guy Lafleur.

Burns espère quand même que ses hommes sauront faire le vide. Il souhaite aussi que ses joueurs verront non plus le chandail des Nordiques mais bien celui des Sabres.

«J'aimerais bien changer le 'N' pour un 'B'», a-t-il dit.

Inscrits à Blue Bonnets

SAMEDI (19h30)
PREMIÈRE COURSE:
Amble — Pour 3 et 4 ans — Bourse: $4,100.

1	Forrest Ranger	B. Côté	3	1	7	5-2
2	Nardalator	M. Goddard	6	-	3	6-1
3	Sam G C	R. Simard	2	3	5	4-1
4	Functionary	R. Gingras	6	1	2	9-2
5	P F Scottie	R. Zeron	1	1	3	3-1
6	Espoir Des Rhodes	P. Lang	1	3	7	5-1

DEUXIÈME COURSE:
Trot — N.G. de $1,000. — Bourse: $3,300.

1	Ultra Normand	G. Girard	2	-	5	3-1
2	Miss Anemone B	P. Brisson	6	2	7	10-1
3	Ad Yan	S. Ouellet	5	2	6	9-2
4	Mana Cosmic	R. MacDonald	3	6	7	8-1
5	G Rs Jet	H. Portelance	2	7	2	5-2
6	Stormont Rusty	N. Jones	2	3	2	6-1
7	Dock Master	N. Bardier Jr	3	4	3	5-1
8	Zvi Gabe	G. Beaumont	3	7	3	12-1
9	Stony Ford Rob	D. Godin	7	4	1	4-1
AE1	Candy Luc	Y. Gauthier	2	1	3	
AE2	Barbershop Quartet	G. Groulx Jr	7	3	2	

TROISIÈME COURSE:
Amble — Pour 3 et 4 ans — Bourse: $3,100.

1	The Best Of Aussie	G. Beaulieu	2	2	5	3-1
2	Barada	G. Barrieau	3	4	4	4-1
3	Killin Time	J. Hébert	1	1	1	5-2
4	Dagger Almahurst	R. Gingras	6	4	7	5-1
5	Loyal Noc	M. Major	9	3	4	6-1
6	Premier Janvier	D. Normandin	4	-	7	9-2

QUATRIÈME COURSE:
Amble — Pour 3 et 4 ans — Bourse: $3,600.

1	Putney Lobell	H. Filion	6	8	4	6-1
2	Trynstopus	B. Côté	7	2	8	3-1
3	Ad Aussi	S. Ouellet	3	6	6	5-1
4	Irish Killean	J. Hébert	2	2	2	4-1
5	Miss Seelster	G. Barrieau	5	-	4	9-2
6	Reef Runner	R. Zeron	8	4	1	5-2
7	Anna Lobell	M. Lachance	1	3	6	8-1

CINQUIÈME COURSE:
Amble — À Réclamer $8,000. — Bourse: $3,300.

1	Dynamite Lerom	Y. St- Jacques	2	2	1	3-1
2	Glencoe Achiever	J. Charron	5	7	5	8-1
3	Exact Time	R. Simard	3	2	1	5-2
4	Hoosier Classic	S. Brosseau	2	6	5	9-2
5	Power Investor	R. Zeron	7	8	1	6-1
6	Chinook Hanover	S. Ouellet	4	1	4	5-1
7	Steady Wizz	M. Major	1	3	5	4-1
8	Princesse Boomer	G. Lamy	8	4	2	10-1
9	Grand Prix Bell Lo	S. Bouchard	7	7	5	12-1

SIXIEME COURSE:
Amble — N.G. de $3,000. — Bourse: $5,500.

1	Evermore	M. MacDonald	6	7	4	3-1
2	Obriens Fella	C. Beausoleil	7	2	1	5-1
3	Top O The Town	G. Gendron	8	8	5	9-2
4	Park Avenue Ron	R. Zeron	6	2	8	5-2
5	Glencoe Flyer	H. Filion	4	7	4	4-1
6	Bo Fanatic	R. Simard	3	-	5	8-1
7	Razor Sharp	N. Dessureault	5	9	6	6-1

SEPTIÈME COURSE:
Amble — N.G. de $4,000. — Bourse: $6,600.

1	Skeet Shoot	S. Brosseau	3	6	5	6-1
2	Nakita Bayama	G. Lamy	2	3	5	4-1
3	King Tyler	G. Barrieau	8	2	1	8-1
4	Hyperbole	H. Filion	6	5	3	3-1
5	Armbro Houston	R. Zeron	6	1	7	5-1
6	New Monaker	G. Gendron	1	2	7	9-2
7	Dancing Sensation	R. Simard	1	4	4	5-2

HUITIÈME COURSE:
Amble — À Réclamer $8,000. — Bourse: $3,300.

1	Chris Laugas	R. Zeron	1	3	8	5-2
2	Sheriff Ransdell	H. Filion	2	2	1	3-1
3	Mild Current	M. Major	3	3	5	9-2
4	R B Moon Rocket	S. Ouellet	3	-	7	12-1
5	Risk Factor	M. MacDonald	3	-	4	10-1
6	Instant Rags	W. Mcntyre	2	9	9	8-1
7	Pendle Messenger	J. Hébert	3	4	5	6-1
8	Paris Breeze	M. Lachance	7	5	3	5-1
9	Excuse Me Lus	G. Gendron	5	1	2	4-1

NEUVIÈME COURSE:
Amble — À Réclamer $15,000. H — Bourse: $5,700.

1	Waltons Breeze	J. Hébert	5	3	1	4-1
2	Armbro Irwin	R. Zeron	4	1	6	9-2
3	Amrock Ralph	M. Lachance	7	1	7	5-1
4	Canaco Vaillant	G. Gendron	2	1	2	5-2
5	Gunner Goodall	Y. Poirier	-	2	3	6-1
6	Super Paycheck	R. Simard	5	3	1	3-1

DIXIÈME COURSE:
Amble — N.G. de $4,000. — Bourse: $6,600.

1	Mike Heater	M. Baril	3	7	3	9-2
2	Ginette Hanover	M. Lachance	6	2	4	8-1
3	Frenchman Bay	N. Dessureault	7	2	5	5-1
4	Shannon Rival	G. Lamy	2	3	4	5-2
5	Craven Bucks	R. Simard	3	3	-	6-1
6	Alomaha	G. Gendron	4	5	5	4-1
7	Usurier Normand	H. Filion	4	4	1	3-1

ONZIÈME COURSE:
Amble — À Réclamer $8,000. — Bourse: $3,300.

1	Baron Belcourt	S. Bouchard	8	4	8	6-1
2	Jessys Beach Ball	R. Zeron	8	4	6	5-1
3	Swift Symbol	J. Hébert	8	6	4	5-2
4	Nuclear Concert	G. Lamy	7	7	-	8-1
5	Grades Howard	R. Cadieux	5	5	7	10-1
6	Devils Bag	M. Major	4	7	4	3-1
7	Radiant Flyer	M. Lachance	4	7	6	9-2
8	Tantallon Taco	G. Girard	6	5	-	4-1
9	Spunky Jack	R. Simard	9	8	6	12-1
AE1	Chou Chou Direct	G. Lamy	5	6	4	
AE2	Folsom Hanover	H. Filion	4	9	8	

Les choix de *La Presse*

GAÉTAN LAUZON

Cent-sept inscriptions ont été adressées à Jean Dubé en prévision du Prix d'Été Molson, «40 de plus que pour la North America Cup qui sera courue en juin à Toronto», précise avec fierté le secrétaire des courses de l'Hippodrome Blue Bonnets.

Artsplace, qui ne prendra pas part à la North America Cup les 15 et 22 juin, est la tête d'affiche des ambleurs mis en nomination en vue du Prix d'Été doté d'une bourse d'environ 750 000$ et présenté le 18 août; il a fait la preuve qu'il était le meilleur deux ans en Amérique du Nord en enlevant les honneurs de la Breeder's Crown en 1:51,1 à l'Hippodrome Pompano Park, le 30 novembre dernier.

Bombe Angus, Poncho, Prudhomme et Quest Tron — quatre habitués de Blue Bonnets — ainsi que Die Laughing et Stand And Deliver sont au nombre de ceux qui pourraient rivaliser avec Arstplace à Montréal.

Si les dirigeants de Blue Bonnets entendent profiter d'une attraction comme Artsplace pour mousser la publicité du Prix d'Eté, Dubé est très fier du nombre de poulains de deux ans admissibles au Prix de l'Avenir, à l'affiche le 4 août. «Il y a eu 246 inscriptions, sept de moins que le record dans l'histoire de l'événement. Il y en avait eu 199 l'année dernière.»

De plus, 57 propriétaires ont fait un premier versement — 350$ — avant la tenue du Trot Jazzman, le 7 juillet. No Sex Please et Texas Snazzy, gagnants des deux divisions en 1990, devraient y participer, de même que Gauguin Go, AJS Image et Jelly Belly.

1 — P F Scottie, Forrest Ranger, Functionary.
2 — GRS Jet, Ultra Normand, Zvi Gabe.
3 — Killin Time, The best Of Aussie, Loyal Noc.
4 — Trynstopus, Reef Runner, Irish Killean.
5 — Exact Time, Hoosier Classic, Dynamite Lerom.
6 — Park Avenue Ron, Obriens Fella, Razor Sharp.
7 — New Monaker, Nakita Bayama, Dancing Sensation.
8 — Chris Laugas, Excuse Me Lus, Sheriff Ransdell.
9 — Super Paycheck, Canaco Vaillant, Waltons Breeze.
10 — Usurier Normand, Shannon Rival, Mike Heater.
11 — Swift Symbol, Jessys Beach Ball, Radiant Flyer.
Gagnants de mercredi: Actor Hanover (3,70$), Ridgefield (4,50$), Splash Lauxmont (3,60$), Dovers Kojak (6,00$), Tarbeth Lobell (6,50$).

Hockey

L H J M Q

SÉRIES ÉLIMINATOIRES
(QUARTS DE FINALE 4 DE 7)
MERCREDI 27 MARS
Shawinigan **3**, Chicoutimi **6**
St-Hyacinthe **0**, Col.Français **1**

JEUDI, 28 MARS
Hull **4**, Laval **6**
(Laval mène 2 à 0)

VENDREDI, 29 Mars
Chic'timi vs Shawinigan 20h
(Chicoutimi mène 1 à 0)
T-Rivières **1**, Drummondville **4**
(Série égale 1 à 1)
C-Français **6**, St-Hyacinthe **4**
(C-Français mène 2 à 0)

DIMANCHE, 31 MARS
St-Hyacinthe vs C-Français 14h

LUNDI, 1er AVRIL
Shawinigan vs Chicoutimi 19h
Drummondville vd T-Rivières 19h
Laval vs Hull 19h30

■ COMPTEURS (À JOUR)

	B	A	Pts
Charbonneau, Chicou	2	1	3
Bermingham, Laval	1	2	3
Parent, Chicou	1	2	3
Lapointe, Laval	1	1	2
Larouche, Chicou	0	3	3

Championat Mondial

VENDREDI, 29 MARS
(GROUPE B À LJUBIJANA)
Autriche **2**, Japon **2**
France **4**, Pologne **2**
Italie **13**, Pays Bas **0**
Norvège **5**, Yougoslavie **1**

(GROUPE C À COPENHAGUE)
G-Bretagne **3**, Hongrie **3**
Danemark **17**, Belgique **1**
Chine **9**, Corée du Sud **1**

A H L

JEUDI, 28 MARS
Fredericton **5**, Halifax **1**
Adirondack **2**, Springfield **12**
VENDREDI, 29 MARS
Utica **3**, Baltimore **4**
Rochester **2**, Binghamton **6**
Fredericton **7**, Cap Breton **1**
Newmarket **3**, Capital D **7**
Hershey **2**, Maine **2**
Springfield **4**, New Haven **3 P**
SAMEDI, 30 MARS
Rochester vs Adirondack
Baltimore vs Capital D
Moncton vs Halifax
Newmarket vs Hershey
New Haven vs Maine
Binghamton vs Springfield

CLASSEMENT
Division Nord

	PJ	G	P	N	BP	BC	Pts
cSpringfield	79	42	27	10	345	260	94
aCap Breton	79	40	31	8	301	298	88
aMoncton	78	35	31	12	264	260	82
Fredericton	79	36	35	8	291	288	80
Maine	79	33	34	12	262	282	78
Halifax	78	33	34	11	332	333	77
New Haven	78	23	44	11	238	312	57

Division Sud

	PJ	G	P	N	BP	BC	Pts
aRochester	78	43	26	9	319	249	95
aBinghamton	78	43	29	6	312	270	92
aBaltimore	76	38	33	7	315	279	83
Adirondack	79	33	36	10	316	341	76
Hershey	79	32	35	12	308	320	76
Utica	79	35	41	2	320	349	74
Capital D	78	28	41	9	279	313	65
Newmarket	79	25	44	9	274	312	61

c- Champion de division; a- Assurés d'une place en séries

O H L

(PREMIÈRE RONDE 4 DE 7)
JEUDI, 28 MARS
Windsor **5**, London **2**
(London gagne 4 à 3)

(DEMI-FINALES 4 DE 7)
VENDREDI, 29 MARS
Ottawa **3**, North Bay **4**
(North Bay mène 1 à 0)

SAMEDI, 30 MARS
Windsor vs Niagara Falls 14h

DIMANCHE, 31 MARS
Niagara Falls vs Windsor 19h30

MARDI, 2 AVRIL
North Bay vs Ottawa 19h30

W H L

SÉRIES ÉLIMINATOIRES
(DIVISION EST 4 DE 7)
SAMEDI, 30 MARS
Moose Jaw vs Lethbridge
Regina vs Medicine Hat
DIMANCHE, 31 MARS
Moose Jaw vs Lethbridge
Regina vs Medicine Hat

(DIVISION OUEST D-F 5 DE 9)
MERCREDI, 27 MARS
Kamloops **6**, Tri-Cities **5**
(Kamloops mène 3 à 1)
Spokane **4**, Seattle **6**
(Spokane mène 3 à 1)
VENDREDI, 29 MARS
Tri City vs Kamloops
Seattle vs Spokane
DIMANCHE, 31 MARS
Kamloops vs Tri-City
Spokane vs Seattle

Junior Prov. Tier II

(SÉRIES ÉLIMINATOIRES)
(DEMI-FINALES 4 DE 7)
VENDREDI, 29 MARS
Buckingham **5**, St-Hubert **8**
(St-Hubert mène 3 à 2)

DIMANCHE, 31 MARS
St-Hubert vs Buckingham
(à Buckingham 15h00)

LUNDI, 1er AVRIL
Buckingham vs St-Hubert
(à Gaétan Boucher 19h30 Si Nec.)

Junior de Montréal

(SÉRIES ÉLIMINATOIRES)
(FINALE 4 DE 7)
DIMANCHE, 31 MARS
Iberville vs E-Est
(à Rod-Gilbert 19h30)
MARDI, 2 AVRIL
E-Est vs Iberville
(à Iberville 20h)
MERCREDI, 3 VARIL
Iberville vs E-Est
(à Rod-Gilbert 19h30)
DIMANCHE, 7 AVRIL
E-Est vs Iberville
(à Iberville 20h)

Collégial Majeur

SÉRIES ÉLIMINATOIRES
(FINALE 3 DE 5)
JEUDI, 28 MARS
St-Laurent **2**, Lennoxville **7**
(Lennoxville gagne 3 à 0)

Collégial AA

(SÉRIES ÉLIMINATOIRES)
(FINALE 3 DE 5)
VENDREDI, 29 MARS
Lévis-Lauzon à Alma, 20h30

SAMEDI, 30 MARS
Alma **7**, Lévis-Lauzon **3**
(Alma mène 2 à 1)

DIMANCHE, 31 MARS
Lévis-Lauzon à Alma, 19h30

Championnats Régionaux

(SÉRIES ÉLIMINATOIRES)
JEUDI, 28 MARS
(Bantam BB)
F S M **4**, P A T **1**
(F S M gagne 7 pts à 5)
(Atome AA)
H-Hochelaga **1**, Norois **5**
(Norois mène 2 à 1)
(Bantam AA)
H-Hochelaga **4**, E de l'Est **1**
(E-Est mène 2 à 1)

SAMEDI, 30 MARS
(Bantam AA)
E-Est vs H-Hochelaga
(à Clément-Jetté 14h)
(Atome AA)
Norois vs H-Hochelaga
(à Clément-Jetté 15h30)

Féminin Montréal Métro

(SÉRIES ÉLIMINATOIRES)
(FINALE DE 2 DE 3)
VENDREDI 29 MARS
She-Devils vs Col. St-Laurent
(à St-Laurent 14h)

VENDREDI 5 AVRIL
She-Devils vs Col. St-Laurent
(à St-Laurent 19h, Si nec.)

I H L

JEUDI, 28 MARS
Phoenix **0**, Salt Lake **8**
Muskegon **2**, Fort Wayne **7**
VENDREDI, 29 MARS
Kansas City vs Peoria
Fort Wayne vs Muskegon
San Diego vs Milwaukee
Kalamazoo vs Indianapolis
Salt Lake vs Phoenix
SAMEDI, 30 MARS
Indianapolis vs Muskegon
Phoenix vs Kansas City
San Diego vs Kalamazoo
Milwaukee vs Peoria
DIMANCHE, 31 MARS
Phoenix vs Kansas City

CLASSEMENT
Division Est

	PJ	G	PDP	BP	BC	Pts
aKalamazoo	76	49	26	1	324	271	99
aIndianapolis	75	44	27	4	303	228	92
aFort Wayne	78	41	32	5	348	314	87
Muskegon	76	36	35	5	279	314	77
y-Albany	55	22	30	3	191	232	47

Division Ouest

	PJ	G	PDP	BP	BC	Pts
aPeoria	75	53	16	5	378	240	111
aSalt L. City	78	46	27	5	328	275	97
Phoenix	76	35	35	6	293	319	76
Milwaukee	76	33	40	3	257	300	69
San Diego	77	26	41	8	249	336	64
Kansas City	75	23	49	3	234	354	49

y-A cesse ses activités le 14-2-91 a-Assurés d'une participation aux séries.

Midget AAA

SÉRIES ÉLIMINATOIRES
(DEMI-FINALE 3 DE 5)
VENDREDI, 29 MARS
L L L 7, Richelieu 5
(L L L gagne 3 à 1)

(FINALE 4 DE 7)
MERCREDI, 3 AVRIL
L L L vs Lac St-Louis 19h30

Coupe Allan

(QUART-DE-FINALE 3 DE 5)
(à Marcel-Bonin, Joliette)
VENDREDI, 29 MARS (20h)
Ontario **3**, Lunasso Laval (Qué) **11**
(Laval mène 1 à 0)
SAMEDI, 30 MARS (14h30)
Lunasso Laval vs Ontario
DIMANCHE, 31 MARS (14h30)
Ontario vs Lunasso Laval
(Si nécessaire)
LUNDI, 1er AVRIL (20h)
Lunasso Laval vs Ontario
MARDI, 2 AVRIL (20h)
Ontario vs Lunasso Laval

Tournoi Novice C L L

VENDREDI, 29 MARS
Legardeur 1, Mirabel 3
Legardeur 3, Berthier 1
Legardeur 1, P A T 9
Legardeur 0, St-Eustache 7

Football

Ligue Mondiale

SAMEDI, 30 MARS
Sacramento à Birmingham, 20h
Raleigh-Durham à Orlando, 20h

DIMANCHE, 31 MARS
New York à London, 13h

LUNDI, 1er AVRIL
Frankfurt à San Antonio, 20h
Barcelone à **Montréal**, 20h

CLASSEMENT
AMÉRIQUE DU NORD
SECTION EST

	g	p	n	pp	pc	moy.
Montréal	1	0	0	20	5	1.000
Orlando	1	0	0	35	34	1.000
Raleigh-Durh	0	1	0	3	9	0.000
NY New-Jersey	0	1	0	7	19	0.000

SECTION OUEST

	g	p	n	pp	pc	moy.
Sacramento	1	0	0	9	3	1.000
Birmingham	0	1	0	5	20	0.000
San Antonio	0	1	0	34	35	0.000

EUROPÉEN

	g	p	n	pp	pc	moy.
Londres	1	0	0	24	11	1.000
Barcelone	1	0	0	19	7	1.000
Francfort	0	1	0	11	24	0.000

LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

CONFÉRENCE PRINCE-DE-GALLES
Division Charles-Adams

	PJ	G	P	N	BP	BC	Pts	Extérieur G	Extérieur P	Extérieur N	Domicile G	Domicile P	Domicile N	10 derniers G	10 derniers P	10 derniers N
cBoston	78	43	23	12	289	256	98	18	14	7	25	9	5	5	1	4
aCanadien	**78**	**38**	**29**	**11**	**268**	**242**	**87**	**16**	**17**	**6**	**22**	**12**	**5**	**4**	**3**	**3**
aBuffalo	78	30	30	18	282	271	78	16	17	6	14	13	11	5	4	1
aHartford	78	31	37	10	230	264	72	13	21	5	18	16	5	3	6	1
Québec	**78**	**15**	**49**	**14**	**229**	**349**	**44**	**7**	**26**	**6**	**8**	**23**	**8**	**2**	**6**	**2**

Division Lester Patrick

	PJ	G	P	N	BP	BC	Pts	Extérieur G	Extérieur P	Extérieur N	Domicile G	Domicile P	Domicile N	10 derniers G	10 derniers P	10 derniers N
cPittsburgh	78	41	32	5	335	295	87	16	20	3	25	12	2	7	2	1
aNY Rangers	78	35	30	13	286	256	83	14	19	6	21	11	7	1	8	1
aWashington	78	36	35	7	252	253	79	16	21	2	20	14	5	6	3	1
aNew Jersey	78	32	31	15	270	257	79	9	22	8	23	9	7	4	2	4
Philadelphie	79	33	37	9	248	263	75	15	21	3	18	16	6	2	8	0
NY Islanders	78	23	45	10	215	285	56	9	26	4	14	19	6	1	8	1

CONFÉRENCE CLARENCE CAMPBELL
Division James Norris

	PJ	G	P	N	BP	BC	Pts	Extérieur G	Extérieur P	Extérieur N	Domicile G	Domicile P	Domicile N	10 derniers G	10 derniers P	10 derniers N
aChicago	78	48	22	8	278	208	104	21	14	4	27	8	4	8	0	2
aSt. Louis	78	45	22	11	303	247	101	23	13	4	22	9	7	5	4	1
aDetroit	78	33	37	8	266	288	74	8	23	8	25	14	0	5	5	0
aMinnesota	78	26	38	14	253	263	66	8	23	8	18	15	6	4	5	1
Toronto	79	23	45	11	239	313	57	8	24	7	15	21	4	4	4	2

Division Connie Smythe

	PJ	G	P	N	BP	BC	Pts	Extérieur G	Extérieur P	Extérieur N	Domicile G	Domicile P	Domicile N	10derniers G	10derniers P	10derniers N
aLos Angeles	79	46	23	10	337	249	102	20	14	5	26	9	5	6	2	2
aCalgary	78	45	25	8	334	254	98	17	17	5	28	8	3	6	3	1
aEdmonton	78	35	37	6	206	263	76	15	22	3	20	15	3	4	5	1
aVancouver	80	28	43	9	243	315	65	10	26	4	18	17	5	4	4	2
Winnipeg	79	26	42	11	256	282	63	9	24	6	17	18	5	3	7	0

c: Champion de Division; a: Assurés d'une participation aux séries.

CALENDRIER

SAMEDI, 23 MARS
NY Rangers **4**, Philadelphie **7**
Buffalo **3**, Boston **6**
Chicago **7**, Pittsburgh **5**
Calgary **4**, Los Angeles **8**
Hartford **3**, **Québec 7**
St. Louis **3**, NY Islanders **2**
N. Jersey 3, Montréal 3
Detroit **1**, Toronto **4**
Winnipeg **3**, Edmonton **0**
DIMANCHE, 24 MARS
Boston **3**, Washington **3**
Philadelphie **2**, Buffalo **6**
Minnesota **4**, Chicago **5**
NY Islanders **1**, NY Rangers **3**
Los Angeles **4**, Edmonton **3 p**
LUNDI, 25 MARS
Hartford 2, Montréal 3
St. Louis **5**, Minnesota **4**
MARDI, 26 MARS
Boston **7**, **Québec 4**
Chicago **2**, Toronto **2**
Buffalo **4**, Washington **2**
New Jersey **3**, NY Rangers **3**
Pittsburgh **3**, Philadelphie **1**
Vancouver **2**, Calgary **7**
Edmonton **0**, Los Angeles **2**
MERCREDI, 27 MARS
Pittsburgh **7**, Detroit **4**
Hartford **3**, New Jersey **4 P**
JEUDI, 28 MARS
Washington à Philadelphie, 19h35
Québec 4, Buffalo **4**
NY Islanders **0**, St. Louis **3**
Edmonton **4**, Calgary **4**
Toronto **3**, Chicago **5**
Winnipeg **2**, Vancouver **3**
Minnesota **5**, Los Angeles **6**
VENDREDI, 29 MARS
Calgary à Edmonton, 21h35 **RDS**
SAMEDI, 30 MARS
NY Rangers à Detroit, 13h05
Philadelphie à Pittsburgh, 13h35
Boston à NY Islanders, 19h35
Buffalo à Hartford, 19h35
New Jersey à Washington, 19h35
Québec à Montréal, 20h05 RC CBC
Toronto à St. Louis, 20h35
Chicago au Minnesota, 20h35
DIMANCHE, 31 MARS
Hartford à Boston, 19h05
Washington à Buffalo, 19h05
Montréal à Québec, 19h35 TQS
Pittsburgh à NY Rangers, 19h35
NY Islanders au New Jersey, 19h45
Winnipeg à Edmonton, 20h05
Los Angeles à Calgary, 20h05
Minnesota à St. Louis, 20h05
Detroit à Chicago, 20h35
(Fin du calendrier régulier)

CLASSEMENT GÉNÉRAL

	PJ	Pts		PJ	PTS
1 Chicago	78	104	12 Edmonton	78	76
2 Los Angeles	79	102	13 Philadelphie	79	75
3 St. Louis	78	101	14 Detroit	78	74
4 Calgary	78	98	15 Hartford	78	72
5 Boston	78	98	16 Minnesota	78	66
6 Pittsburgh	78	87	17 Vancouver	80	65
7 **Canadien**	**78**	**87**	18 Winnipeg	79	63
8 NY Rangers	78	83	19 Toronto	79	57
9 Washington	78	79	20 NY Islanders	78	56
10 New-Jersey	78	79	**21 Québec**	**78**	**44**
11 Buffalo	78	78			

COMPTEURS

Match d'hier non compris

	B	A	Pts
Gretzky, W, L-A	41	122	163
Hull, B, StL	84	43	127
Recchi, M, Pit	40	74	114
Oates, A, StL	25	87	112
Sakic, J, Qué	**48**	**59**	**107**
Cullen, J, Har	36	70	106
Yzerman, S, Det	49	56	105
MacInnis, A, Cal	28	75	103
Fleury, T, Cal	51	50	101
Larmer, S, Chi	44	57	101
Roenick, J, Chi	41	52	93
Coffey, P, Pit	23	68	91
Janney, C, Bos	25	65	90
Sandstrom, T, L-A	45	44	89
Robitaille, L, L-A	44	45	89
Neely, C, Bos	50	38	88
Bourque, R, Bos	20	68	88
Leetch, B, NYR	16	71	87
Hawerchuk, D, Buf	30	56	86
Nieuwendyk, J, Cal	45	40	85
Stevens, K, Pit	39	46	85
Francis, R, Pit	23	62	85
Lafontaine, P, NYI	40	43	83
Gagner, D, Min	40	41	81
Verbeek, P, Har	43	37	80
Gilmour, D, Cal	19	60	79
MacLean, J, N-J	45	33	78
Fedorov, S, Det	31	46	77
Turgeon, P, Buf	32	44	76
Makarov, S, Cal	28	48	76
Courtnall, R, Can	**26**	**50**	**76**
Housley, P, Win	23	52	75
Nicholls, B, NYR	25	48	73
Hatcher, K, Was	24	49	73
Bellows, B, Min	33	39	72
Damphousse, V, Tor	25	47	72
Propp, B, Min	25	47	72
Tocchet, R, Phi	40	31	71
Olczyk, E, Win	29	41	70
Muller, K, N-J	19	51	70
Linden, T, Van	33	36	69
Ridley, M, Was	22	47	69
Broten, N, Min	13	56	69
Gartner, M, NYR	48	19	67
Eklund, P-E, Phi	18	49	67
Andreychuk, D, Buf	36	30	66
Tikkanen, E, Edm	26	40	66
Pivonka, M, Was	19	47	66
Suter, G, Cal	11	55	66
Courtnall, G,Van	33	32	65

	B	A	Pts
Courtnall, Russ	26	50	76
Richer, Stéphane	30	27	57
Savard, Denis	27	30	57
Lebeau, Stephan	22	31	53
Corson, Shayne	22	23	45
Carbonneau, Guy	19	24	43
McPhee, Mike	22	20	42
Keane, Mike	13	23	36
Skrudland, Brian	15	18	33
Schneider, Mathieu	10	20	30
Desjardins, Eric	7	18	25
Cassels, Andrew	6	19	25
Svoboda, Petr	3	21	24
Lefebvre, Sylvain	5	17	22
Chorske, Tom	9

Inscrits à Blue Bonnets

DIMANCHE (13h30)
PREMIÈRE COURSE:
Trot — N.G. de $2,000. — Bourse: $4,100.

1	Mr Jos Blou	D. Blouin	4	2	4	9-2
2	Bio Torch	S. Filion	2	1	3	3-1
3	Mannys Beaver	Y. Gauthier	3	7	7	5-1
4	Flaming Feet	P. Doyle	1	1	8	5-2
5	Mic T Collins	M. Bourgon	7	7	5	4-1
6	Alluring Yankee	E. Jansen	6	6	1	6-1

DEUXIÈME COURSE:
Amble — À Réclamer $8,000. — Bourse: $3,300.

1	Old Sarg	F. Oreilly	6	-	6	3-1
2	Tequesta Lobell	R. Zeron	7	6	-	5-1
3	Audio	S. Ouellet	7	7	4	9-2
4	Folsom Hanover	H. Filion	4	9	8	8-1
5	Devils Bag	M. Major	4	7	4	4-1
6	Sara Jo	S. Grisé	9	7	6	10-1
7	Chou Chou Direct	G. Lamy	5	6	4	6-1
8	Jonathan G L	M. Lachance	7	5	6	5-2

TROISIÈME COURSE:
Amble — N.G. de $2,000. — Bourse: $4,100.

1	Come Home	J. Hébert	2	7	4	9-2
2	Keystone Lingo	M. MacDonald	4	9	3	3-1
3	Weather Advisory	P. Doyle	3	5	6	6-1
4	Scootaway	G. Barrieau	1	1	3	5-2
5	Drawbolt	R. Cadieux	2	2	6	4-1
6	Roy Steele	G. Lamy	5	4	1	5-1

QUATRIÈME COURSE:
Amble — À Réclamer $12,000. H — Bourse: $4,700.

1	Champagne Slipper	R. Simard	1	4	1	8-1
2	Sir Barton	R. Zeron	1	3	3	6-1
3	Lari Bouzille	H. Filion	3	2	1	3-1
4	Armbro Indy	A. Côté	7	6	4	5-1
5	Witsends Star	R. Gingras	7	1	1	4-1
6	Christopher Hawk	Y. Filion	6	4	4	9-2
7	Just Once More	G. Gendron	2	1	7	5-2

CINQUIÈME COURSE:
Amble — N.G. de $1,500. — Bourse: $3,700.

1	In Addition	S. Grisé	4	9	7	5-1
2	Candid Pass	A. Côté	6	1	8	3-1
3	Nashville Hanover	G. Lamy	5	5	5	5-2
4	On The Razzle	G. Barrieau	5	3	3	6-1
5	Nezovent	Y. St- Jacques	8	8	7	10-1
6	Fireson	H. Filion	6	7	5	8-1
7	Zoomer B	S. Brosseau	3	6	5	9-2
8	Defender Almahurst	R. Gingras	6	6	7	4-1

SIXIÈME COURSE:
Amble — N.G. de $11,000. — Bourse: $11,000.

1	Just Delighted	J. Hébert	2	3	4	3-1
2	Le Courrier	G. Gendron	1	3	1	6-1
3	Daisey Power	J. Charron	1	3	3	9-2
4	Coyote Spur	R. Zeron	8	4	3	5-2
5	Cam Era	S. Ouellet	1	1	3	4-1
6	Mount Mckinley	M. Lachance	3	2	3	5-1

SEPTIEME COURSE:
Trot — N.G. de $4,000. — Bourse: $6,600.

1	Action Spur	G. Lamy	3	4	3	6-1
2	Lukes Merle	G. Gendron	1	3	2	4-1
3	Canaco Bomon	F. Oreilly	6	2	3	9-2
4	Atlas Seelster	H. Filion	5	1	3	5-1
5	Fourth Down	R. Zeron	3	5	3	3-1
6	Arndon Glory	Y. Gauthier	9	8	5	5-2

HUITIÈME COURSE:
Trot — N.G. de $3,000. — Bourse: $5,500.

1	Cheerful Yankee	M. Lachance	5	2	7	6-1
2	Ambusher	Y. Gauthier	3	2	2	9-2
3	Vaudou Angus	R. Simard	8	6	2	4-1
4	Out For Glory	R. Zeron	1	5	9	8-1
5	Tara Reebo	E. Jansen	3	3	4	10-1
6	Linfields Jazz	G. Lamy	7	5	6	12-1
7	Fronteras Best	S. Filion	8	3	6	5-1
8	Stormont Revele	N. Jones	7	1	1	5-2
9	Slowcooker	G. Gendron	2	4	2	3-1

NEUVIÈME COURSE:
Amble — N.G. de $9,000. — Bourse: $10,300.

1	Missile Defense	J. Hébert	3	1	2	9-2
2	Marc B Quick	G. Barrieau	1	2	1	6-1
3	Sharley Sham	M. MacDonald	6	1	7	5-1
4	Diamond Back	M. Lachance	3	3	2	3-1
5	Bronte Harbour	S. Ouellet	5	1	2	5-2
6	Games	J. Charron	4	1	5	4-1
7	Mcgyver Street	A. Côté	4	6	-	8-1

DIXIÈME COURSE:
Amble — N.G. de $5,000. — Bourse: $7,500.

1	Dancing Kosmos	H. Filion	2	1	1	5-2
2	Danza	G. Gendron	1	6	3	4-1
3	Dirty Dancing	R. Zeron	6	6	3	9-2
4	Greystone Dave	R. Simard	1	4	4	8-1
5	Flexible Freeze	S. Ouellet	5	5	6	6-1
6	Scheming Ike	G. Lamy	4	4	2	5-1
7	Nalas Bogart	J. Charron	4	1	2	3-1

ONZIÈME COURSE:
Amble — À Réclamer $8,000. — Bourse: $3,300.

1	Nancys Bomber	R. Simard	2	8	6	8-1
2	Skipper Brandon	R. Zeron	2	1	6	6-1
3	Prince Bradley	M. Goddard	1	2	1	9-2
4	Nordem Graffiti	H. Filion	3	3	1	5-1
5	Radiant Skipper	M. MacDonald	7	4	5	12-1
6	Mosey On	G. Gendron	1	1	7	5-2
7	Tyler Bel	G. Lamy	6	4	3	4-1
8	Flicker Almahurst	P. Schwarz	6	5	2	3-1
9	Dingalings Spence	S. Turenne	5	3	2	10-1

LUNDI (19h30)
PREMIÈRE COURSE:
Amble — N G 9,000 — Bourse: $10,300.

1	Joy	H. Filion	2	4	3	9-2
2	Hubris	M. Mac Donald	2	3	6	5-2
3	Trust The Yankee	R. Simard	1	5	5	5-1
4	Totheletter	S. Ouellet	2	1	2	3-1
5	Wisper Eureka	G. Barrieau	5	4	4	6-1
6	Double Witching	G. Lamy	1	2	1	4-1

DEUXIÈME COURSE:
Trot — À Réclamer $8,000. — Bourse: $3,300.

1	Hawaian Pride	E. Nadeau	2	1	2	3-1
2	Mike Hammer	H. Filion	8	3	6	5-1
3	Super Cosmos	G. Lamy	5	5	4	6-1
4	Cartwright	P. Schwarz	9	6	2	8-1
5	Super Prize	Y. Gauthier	3	3	1	5-2
6	Letas Impulse	G. Gendron	1	7	6	9-2
7	Nalas Copastetic	M. Lachance	3	2	4	4-1
8	Gambis Hideaway	J. Hébert	5	6	-	12-1
9	Le Coq Hardi	M. Lalonde	4	4	5	10-1
A E1	Queen Of Troy	S. Pleau	7	2	6	

TROISIÈME COURSE:
Amble — I N V. H D C P. — Bourse: $13,500.

1	Twin B Royale	G. Lamy	1	1	2	6-1
2	Ballard Hanover	G. Barrieau	5	3	1	4-1
3	Night Colt	G. Gendron	4	12	7	3-1
4	Fiorello Blue Chip	S. Ouellet	2	2	2	2-1
5	Rumpus Hanover	M. Mac Donald	1	1	-	8-5

QUATRIEME COURSE:
Trot — N. G. de $4,000. — Bourse: $6,600.

1	Neveles Spirit	R. Zeron	2	2	2	3-1
1A	A Shawn O	G. Gendron	-	1	4	3-1
2	Daniel Lobell	A. Côté	1	1	1	4-1
3	Wally Chow	M. Lachance	5	2	3	5-2
4	Country Buckshot	M. Major	4	7	2	9-2
5	Gunga Din	M. Hauver	4	4	5	6-1
6	Surmount Hill	S. Filion	8	-	2	5-1

CINQUIÈME COURSE:
Amble — À RÉCLMER $8,000. — Bourse: $3,300.

1	Hornby Pat	J. Hébert	6	8	6	10-1
2	Trouble Spot	M. Major	8	3	5	4-1
3	Township Knight	R. Simar	2	6	1	5-2
4	Gertrude Rivenoak	M. Mac Donald	2	-	5	12-1
5	Systeme D	G. Lamy	5	9	3	9-2
6	Bubble Bub Bubble	P. Schwarz	2	1	3	3-1
7	Alaskans Gem Nw	M. Goddard	1	7	8	6-1
8	Bakou Vet Lam	H. Filion	1	2	3	5-1
9	City Freight	F. Oreilly	-	2	1	8-1

SIXIÈME COURSE:
Amble — N. G. de $3,000. — Bourse: $5,500.

1	Keystone Dingo	R. Zeron	3	6	2	3-1
1A	Baron Charche	R. Simard	7	4	-	3-1
2	Armbro Impasse	H. Filion	5	9	4	9-2
3	Its Lite Time	G. Lamy	9	9	6	6-1
4	Courageus Friday	M. Lachance	2	3	4	5-1
5	Bannys Prince	F. Picard	8	8	5	4-1
6	Sherwood Abe	M. Mac Donald	6	8	9	5-2

SEPTIÈME COURSE:
Trot — N. G. de $5,000. — Bourse: $7,500.

1	Final Tear	D. Martin	5	8	3	8-1
2	Zabaglione	R. Simard	2	1	2	5-1
3	T N T Collins	M. Lalonde	1	1	5	9-2
4	R B Premier Passant	J. Hébert	6	1	1	6-1
5	Blackie Aibear	G. Gendron	8	5	1	4-1
6	Mighty Magoo	H. Filion	1	4	2	10-1
7	Keystone Justin	G. Lamy	2	1	3	5-2
8	Newsmaker Matt	G. Barrieau	3	3	5	3-1

HUITIÈME COURSE:
Amble — N. G. de $4,000. — Bourse: $6,600.

1	Armbro Ingot	R. Simard	5	5	2	5-1
2	Brander Hanover	R. Zeron	3	1	1	5-2
3	Muskatear Joe	G. Lamy	4	5	1	9-2
4	Cognac Senter	G. Lacharité	4	4	4	3-1
5	Omaha Station	M. Lachance	1	2	5	4-1
6	Twentythousand	M. Mac Donald	3	5	6	10-1
7	Kesons Beau	S. Ouellet	2	7	7	6-1
8	Garantie A Vie	G. Brissette	6	3	3	8-1

NEUVIÈME COURSE:
Trot — I N V. H D C P. — Bourse: $14,000.

1	Nevis Freight	R. Curran	7	5	4	8-1
2	Nevele G L	M. Lachance	1	4	7	6-1
3	Balance Of Trade	G. Barrieau	6	2	3	9-2
4	Out Of My Way	M. Mac Donald	4	6	8	5-1
5	Speedy Lerom	S. Charlton	2	-	9	4-1
6	Slabtown Rodney	S. Filion	1	1	2	5-2
7	Peach Pit	W. Wellwood	2	8	4	3-1

DIXIÈME COURSE:
Amble — N. G. de $5,000. — Bourse: $7,500.

1	Indigo Lobell	G. Gendron	7	3	5	5-2
2	Highland Warrior	G. Barrieau	3	2	3	4-1
3	Racoleur	P. Lacharité	1	5	1	9-2
4	Yankee Dollar	A. Lachance	7	7	5	5-1
5	Glencoe Sharpe	G. Lamy	2	2	4	3-1
6	Passenger	S. Filion	6	6	5	8-1
7	Chances	M. Côté	5	5	4	6-1

ONZIÈME COURSE:
Amble — N. G. de $6,000. — Bourse: $8,600.

1	Just Up	F. Oreilly	6	8	5	12-1
2	Portent	R. Zeron	5	2	2	5-1
3	Super Cavalou	M. Major	7	4	1	8-1
4	Stop Short	H. Filion	5	1	4	6-1
5	Ian Noc	R. Simard	1	4	1	5-2
6	Macwood	G. Gendron	3	3	4	10-1
7	Bella Road	S. Ouellet	1	4	3	3-1
8	High Pastures	G. Lamy	2	5	2	4-1
9	Britts Best	P. Schwarz	3	3	6	9-2
A E1	Reve Davenir	H. Filion	3	1	9	

Les choix de La Presse

■ Puisque le cahier des sports sera consacré presque exclusivement à Guy Lafleur demain, *La Presse* publie les inscrits et ses choix en vue des programmes de demain et lundi à Blue Bonnets.

Dimanche

1 — Mic T Collins, Flaming Feet, Mr Jos Blou.
2 — Audio, Old Sarg, Jonathan G L.
3 — Scootaway, Drawbolt, Keystone Lingo.
4 — Lari Bouzille, Champagne Slipper, Just Once More.
5 — Candid Pass, Nashville Hanover, Zoomer B.
6 — Cam Era, Coyote Spur, Just Delighted.
7 — Fourth Down, Lukes Merle, Action Spur.
8 — Vaudou Angus, Slowcooker, Cheerful Yankee.
9 — Bronte Harbour, Games, Diamond Back.
10 — Dancing Kosmos, Scheming Ike, Nalas Bogart.
11 — Flicker Almahurst, Radiant Skipper, Mosey On.

Lundi

1 — Joy, Totheletter, Double Witching.
2 — Hawaian Pride, Letas Impulse, Super Prize.
3 — Rumpus Hanover, Night Colt, Fiorello Blue Chip.
4 — Daniel Lobell, Wally Chow, Inscription jumelée (1-1 A).
5 — Trouble Spot, Township Knight, Systeme D.
6 — Sherwood Abe, Inscription jumelée (1-1 A), Courageous Friday.
7 — Keystone Justin, T N T Collins, Zabaglione.
8 — Brander Hanover, Cognac Senter, Armbro Ingot.
9 — Slabtown Rodney, Peach Pit, Speedy Lerom.
10 — Glencoe Sharpe, Racoleur, Indigo Lobell.
11 — Ian Noc, High Pastures, Super Cavalou.

Inscrits de Greenwood à Blue Bonnets

SAMEDI

PREMIÈRE COURSE
4½ furlongs
Bourse: $10,000

1	Desert Rule	Walls	4-1
2	Sweet Summer Lady	Banen	10-1
3	My Friend	Baird	15-1
4	Remarkable Lady	Todd Jr	20-1
5	Dustan	McAleney	30-1
6	Do Your Best	Ramsammy	2-1
7	Adorable Lori	Swatuk	12-1
8	Real Stephie	Griffen	12-1
9	Josies Dancing	Duffy	10-1
10	Golden Charm	Fenech	20-1
11	Sam's Ruler	Smith	6-1
12	Joyous Fabuleux	Clark	8-1

DEUXIÈME COURSE
4½ furlongs
Bourse: $17,100

1	Sharon's Dancer	Lopez	8-1
2	Still Believing	Baird	8-5
3	Legal Liz	Griffith	5-2
4	My Dear Farrah	Sabourin	6-1
5	Angel On The Rocks	Iorio	5-1
6	Madrikh	Attard	10-1
7	Insuperable	McAleney	8-1

TROISIÈME COURSE
4½ furlongs
Bourse: $14,000

1	Quite Attractive	Walls	12-1
2	Power's Step Ahead	Kabel	2-1
3	Memories Of Spring	Dos Ramos	5-2
4	Chocolate Turn	Seymour	6-1
5	Chasteine	McAleney	8-1
6	Key To Beauty	Sabourin	10-1
7	Sunshine Lady	Attard	7-2

QUATRIÈME COURSE
6½ furlongs
Bourse: $10,400

1	Kindlin Time	Piques	10-1
2	Greet The Fleet	Todd Jr	5-2
3	Stay The Same	Deceaux	6-1
4	Night Courtin	Vetri	30-1
5	Cloth Of Gold	Baker	20-1
6	Time Thet Tiger	Sabourin	4-1
7	Comedietta	Ramirez	15-1
8	Successful Attempt	Dos Ramos	8-1
9	Colour Me Glad	Walls	7-2
10	Time Delivery	Lauzon	12-1

CINQUIÈME COURSE
6½ furlongs
Bourse: $10,000

1	Sur Windland	Robinson	15-1
2	Symposium Sam	Lauzon	6-1
3	Iron Mug	Ramsammy	15-1
4	Masty Storm	Landry	4-1
5	Newfie Scout	Montoute	12-1
6	Electric Shot	Ravera	3-1
7	Forli's Flash	Sabourin	9-2
8	Ruthie's Rogue	King Jr	6-1
9	Colonial Prince	O Brien	10-1
10	Stings Like A Bee	Griffith	15-1

SIXIÈME COURSE
4½ furlongs
Bourse: $21,000

1	Princess Principia	Walls	6-1
2	Jagina	Iorio	20-1
3	Lady May	Landry	12-1
4	Brave Grecian	Sabourin	5-2
5	Chilly Lilly	McAleney	6-1
6	Schimmel	Ravera	4-1
7	Katebyrne	Attard	7-2
8	Jillian's Bride	King Jr	8-1
9	Ivory Bride	Philips	30-1

SEPTIÈME COURSE
4½ furlongs
Bourse: $19,700

1	Church Street	Sabourin	3-2
2	Pharless	Attard	15-1
3	Comemorate Dancer	McAleney	9-2
4	Thanx	Ling Jr	5-1
5	Summer Limbo	Baird	10-1
6	Strike And Miss	Walls	5-2

HUITIÈME COURSE
1⅛ mille
Bourse: $150,000

1	Northern No Trump	Hernandez	20-1
2	Danan's Reason	Nunez	7-2
3	Link	Cordero Jr	2-1
4	Wild Acclaim	Black	5-1
5	Speedi Cube	Lopez	9-2
6	Shudanz	Plans	10-1
7	Spruce Up Rullah	Espinoza	15-1
8	Morambo	Douglas	12-1
9	Bewray	Boy	12-1

NEUVIÈME COURSE
4½ furlongs
Bourse: $27,200

1	Viking King	McAleney	6-1
2	Bull Myson	Dos Ramos	5-2
3	Accurate Shot	Walls	10-1
4	Island Passage	Seymour	2-1
5	Auction Block	Kabel	7-2
6	Cardel's Ruckus	Attard	4-1

DIXIÈME COURSE
6½ furlongs
Bourse: $60,000

1	Rainbow Gold	Ravera	10-1
2	Not For Keeps	Griffith	3-1
3	Dottin	Landry	10-1
4	Megas Vukefalos	McAleney	7-2
5	Memorized	Walls	5-1
6	Bolulight	Seymour	2-1
7	Rockwalk	Sabourin	10-1

ONZIÈME COURSE
4½ furlongs
Bourse: $11,000

1	Peace Empress	Ramirez	20-1
2	MyDreamCameTrue	Attard	8-1
3	Set Away	Walls	6-1
4	Biscayne Lil	Duffy	30-1
5	Patra	Piques	12-1
6	Sassy Cherie	Lauzon	20-1
7	You're My High	Dos Ramos	7-2
8	Unregi	Todd Jr	5-2
9	Wards Precisioncut	Baird	8-1
10	Toodle Lu	Ravera	10-1
11	Bare Wire	Griffith	10-1
12	Saucy B	Kabel	15-1

Hockey

LNH

JEUDI
QUÉBEC 4 BUFFALO 4
Première période
1. Buffalo, Hawerchuk 30 (Andreychuk, Ledyard) 6:55
2. Buffalo, Turgeon 32 12:57 ...(an)
3. Quebec, McNeill 4 (Anderson, Pearson)..... 13:28

Pénalités — Finn Que 0:41, Buffalo banc purgée par Ray 2:53, Velischek Que 11:34, Finn Que, Ray Buf majeures 13:28, Raglan Que18:29.

Deuxième période
4. Buffalo, Shannon 8 (Hawerchuk, Hogue)..... 4:04
5. Quebec, Sundin 22 (Finn, Hrkac)..... 9:31
6. Quebec, Morin 11 (Lafleur, Wolanin)... 17:52 ...(an)
7. Quebec, Nolan 3 (Hrkac)..... 18:18

Pénalités — Québec banc purgée par Major 5:28, Twist Que, Vaive Buf 10:40, Kennedy Buf 16:26.

Troisième période
8. Buffalo, Vaive 25 (Sutton, Ledyard) ... 10:45 .. (an)

Pénalités — Ray Buf 1:42, Wolanin Que 6:51, Wolanin Que, Cloutier Que purgee par Pearson, Ray Buf 9:06, Hogue Buf 12:40.

Prolongation
Aucun but.
Penalité — Aucune.

Tirs au but

Québec	8	7	9	4—28
Buffalo	8	9	16	2—35

Gardiens
Québec: Cloutier ..... (N.3-7-2)
Buffalo: Puppa ..... (N.14-11-6)

Buts et avantages numériques
Quebec: 1-4
Buffalo: 2-6

Arbitre — Mark Faucette.
Juges de lignes — Ron Asselstine, Dan McCourt.
Assistance — 15,324.

WASHINGTON 3 PHILADELPHIE 0
Première période
Aucun but.
Pénalités — Langway Wash 1:54, Carkner Phi 20:00.

Deuxième période
1. Washington, Hatcher 24 (Druce, Langway)..... 13:25

Pénalités — May Wash, Murphy Phi 10:34.

Troisième période
2. Washington, Druce 22 (Ridley, Langway) 12:03
3. Wash, Ridley 22 .... 19:14 (dn-fd)

Pénalités — Druce Wash 4:20, Chychrun Phi 6:56, Ridley Wash, Samuelsson Phi 8:01, Khristich Wash, Tocchet Phi 17:01, Druce Wash 18:20.

Tirs au but

Washington	8	12	7	—27
Philadelphie	7	7	7	—21

Gardiens
Washington: Beaupre .(G.19-17-3)
Philadelphie: Peeters ..... (2-2)
Wreggett (8:24 3e, 24-22) (P.10-14-2)

Buts et avantages numériques
Washington: 0-3
Philadelphie: 0-3

Arbitre — Kerry Fraser.
Juges de lignes — Kevin Collins, Pat Dapuzzo.
Assistance — 17,382.

NY ISLANDERS 0 ST. LOUIS 3
Première période
1. St. Louis, Lowry 18 (Hull, Oates) 13:38

Pénalités — Chynoweth NYI 1:26, Chynoweth NYI 14:39, Sutter StL 17:23.

Deuxième période
Aucun but.

Pénalités — Chynoweth NYI 15:20, Ferraro NYI 18:04, Oates StL 18:15.

Troisième période
2. St. Louis, Hull 84 (Oates, Lowry)..... 5:45
3. St. Louis, Tuttle 3 (Brind Amour)..... 10:39

Pénalités — Baumgartner NYI, Healy NYI, Bassen StL, Sutter StL 9:52, Butcher StL 12:17, Healy NYI purgee par Baumgartner 16:55.

Tirs au but

NYIslanders	10	13	4	—27
St.Louis	14	13	10	—37

Gardiens
NY Islanders: Healy .....(P.17-24-9)
St. Louis: Riendeau ..... (G.28-9-6)

Buts et avantages numériques
NY Islanders: 0-3
St. Louis: 0-5

Arbitre — Ron Shick.
Juges de lignes — Mark Pare, Dan Schachte.
Assistance — 17,833.

TORONTO 3 CHICAGO 5
Première période
1. Toronto, Zezel 21 9:46

Penalités — Ramage Tor 1:54, Gill Tor, Goulet Chi 7:30, Grimson Chi 14:24, Maguire Tor, Gillis Chi 17:55.

Deuxième période
2. Chicago, Manson 13 (Murray, Chelios) 9:42
3. Chicago, Murray 14 (Gilbert, Goulet)..... 12:48
4. Chicago, Manson 14 (Brown, Goulet)..... 18:15 .... (an)

Pénalités — Chelios Chi 0:54, Maguire Tor, Grimson Chi majeures 6:54, Clark Tor, Larmer Chi 7:57, Graham Chi 14:15, Maguire Tor 17:17, Grimson Chi inconduite 19:58.

Troisième période
5. Toronto, Leeman 17 (Krushelnyski) 1:22
6. Toronto, Loiselle 6 (Foligno, Cimetta)..... 2:39
7. Chicago, Creighton 21 (Thomas, Presley)..... 5:27 (an)
8. Chicago, Goulet 27 (Presley)..... 19:57

Pénalités — Clark Tor 4:02, Richardson Tor, Creighton Chi 7:27, Hannan Tor, Thomas Chi 17:17, Loiselle Tor, Graham Chi 18:25.

Tirs au but

Toronto	7	11	6	—24
Chicago	11	5	18	—34

Gardiens
Toronto: Ing ..... (P.16-28-8)
Chicago: Belfour ..... (21-18)
et Hasek (2:39 3e, 3-3) (G.3-0-1)

Buts et avantages numériques
Toronto: 0-3
Chicago: 2-3

Arbitre — Denis Morel.
Juges de lignes — Pierre Champoux, Leon Stickle.
Assistance — 17,943.

WINNIPEG 2 VANCOUVER 3
Premiere période
1. Winnipeg, Cole 13 (Evans, Carlyle)..... 15:30 (an)

Pénalités — Elynuik Wpg 9:55, Larionov Vcr 13:38, MacDermid Wpg, Donnelly Wpg, Murphy Vcr 17:03.

Deuxième période
2. Winnipeg, Sykes 12 (Carlyle, Olczyk)..... 1:31
3. Vancouver, Momesso 16 (Kurvers, Capuano)... 16:33 (an)

Pénalités — Bozek Vcr 7:11, Marchment Wpg, Murphy Vcr majeures 10:43, Donnelly Wpg 15:00.

Troisième période
4. Vancouver, Ronning 20 (Linden, Lidster) 4:51

Pénalités — Donnelly Wpg, Diduck Vcr 7:33, Arniel Wpg majeure, inconduite de match 18:21, Linden Vcr 18:33.

Prolongation
5. Vancouver, Courtnall 33 (Linden, Ronning)..... 1:49 (an)

Pénalité — Aucune.

Tirs au but

Winnipeg	4	8	11	0—23
Vancouver	5	15	12	1—33

Gardiens
Winnipeg: Essensa .....(P.19-24-6)
Vancouver: Gamble ....(G.16-16-6)

Buts et avantages numériques
Winnipeg: 1-2
Vancouver: 2-5

Arbitre — Andy van Hellemond.
Juges de lignes — Mike Cvik, Swede Knox.
Assistance — 16,123.

MINNESOTA 5 LOS ANGELES 6
Première période
1. Los Angeles, Gretzky 41 (Robinson, Granato) 10:31
2. Minnesota, Propp 25 (Gagner, Johnson)..... 14:43

Pénalites — Elik LA 15:08, Berezan Min 17:06.

Deuxième période
3. Los Angeles, Kasper 9 (Benning, Tonelli)..... 10:00
4. Los Angeles, Robitaille 44 (Elik, McSorley)..... 14:36

Pénalités — Churla Min, Watters LA 17:07, Tinordi Min 19:04.

Troisième période
5. Minnesota, Gagner 40 (Bellows, Propp) ..... 2:47 (an)
6. Los Angeles, Sandstrom 45 (Blake, Gretzky) 7:33
7. Los Angeles, Granato 30 (McSorley, Sandstrom)..... 11:50
8. Minnesota, Modano 27 (Smith, Tinordi)..... 15:05
9. Minnesota, Glynn 8 (Dahlen, Bureau)..... 15:44
10. Los Angeles, Kudelski 23 (McIntyre, Kasper)..... 18:48 (fd)
11. Minnesota, Modano 28 (Smith, Bellows)..... 19:26

Pénalités — Sandstrom LA 1:13, Bellows Min 4:08, Gagner Min, McSorley LA, Small Min, Elik LA 13:02.

Tirs au but

Minnesota	5	11	17	—33
LosAngeles	9	7	9	—25

Buts et avantages numériques
Minnesota: 1-3
Los Angeles: 0-3

Gardiens
Minnesota: Casey .....(P.20-20-11)
Los Angeles: Hrudey ..(G.26-13-6)

Assistance — 16,005.
Arbitre — Ron Hoggarth.
Juges de lignes — Ryan Bozak, Shane Heyer.

EDMONTON 4 CALGARY 4
PROLONGATION
Première périodeQ
1. Calgary, Fleury 51 (Ranheim, MacInnis)..... 0:12
2. Calgary, Ranheim 13 (Makarov, MacInnis)..... 11:01
3. Calgary, MacInnis 28 (Otto, Reichel)..... 14:17..... (an)
4. Calgary, Nieuwendyk 45 (Makarov, MacInnis)..... 15:33

Pénalites — Klima Edm 2:38, MacLellan Cal 6:07, Huddy Edm 13:38.

Calgary — Add LNH sommaire
Deuxieme période
5. Edmonton, Messier 12 (Anderson, Klima)..... 10:40 (an)
6. Edmonton, Anderson 21 (Smith)..... 14:44
7. Edmonton, Murphy 25

DÉCÈS, PRIÈRES, REMERCIEMENTS

INDEX DES DÉCÈS

-ARBOUR (Armand) Repentigny
-AYOTTE (Jacques) St-Séverin de Proulxville
-CAYER (André) Montréal
-CHALIFOUR (Yvanhoe) Montréal
-DAOUST (Sr Jeanne) Ville St-Laurent
-DARVEAU (Alphonse) Montreal
-DAVID (DELAMBRE, Rosa) Ste-Dorothée
-DESORMEAUX (Simone) Montréal
-DUBRULE, Aurélien St-Vincent-de-Paul
-DUGAL (S. Marcienne, S.N.J.M.) Montréal
-FORTIN (J.Charles) Montréal
-FOURNIER-MORIN (Marthe) Montréal
-GASCON (René) Rosemère
-GUINLAT (Don - Lucien) Longueuil
-HEROUX (DESMARAIS, Marie-Ange) Montréal
-LAFOND, Laura (BOUCHARD) Montréal
-LAFRENIERE (Corona) Shawinigan
-LAROCHE (Cécile) Montréal
-LEGAULT (Guy) Montréal
-LOCKWOOD TOUPIN (Cécile) St-Hyacinthe
-MOREL (Côté Cécile) Verdun
-O'CONNELL (Linda) Montréal
-PARRY (Vincent) Montréal
-PETRACCO (Alexandre) St-Jérome
-PICARD(Evangéline) St-Eustache
-ROCRAY (Georges) Berthierville
-ROY (Pierre) Montreal
-SENN (Marie) Repentigny
-ST-GEORGES (Réal) Beloeil
-TETREAULT (Rachel Granby
-TREMBLAY (Roméo J.) Montréal
-VALLEE, Jacques (Ulric) Nouveau-Brunswick
-VANIER (Pauline) France

ARBOUR (Armand)
À Repentigny, le 29 mars 1991, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Armand Arbour. Outre son épouse Gisèle Picard, il laisse dans le deuil ses enfants: Manon (Jean Sirois), Robert (Diane St-Martin), Mario (Fiorina Sammartino), Jocelyne (Mario Gilbert), Lynda (Michel Savignac), Sylvie (Yves Grenier); sa belle-mère Mme Germaine Picard; sa belle-soeur Jeanne-Berthe Laurin; sa belle-soeur Rachel Carmel (feu Raymond Picard); ses 10 petits-enfants, neveux et nièces, cousins, cousines, parents et amis. Exposé à la résidence funéraire:
Charles E. Rajotte
765 Notre-Dame
Repentigny
Funérailles lundi à 11h en l'église de la Purification de la B.V.M. et de là au cimetière de Repentigny. Heures des visites: samedi de 19 à 22 heures, dimanche de 14 à 17 h et de 19 à 22 h.

AYOTTE (Jacques)
"Ta traversée du desert est terminée, il arrive dans la gloire de Pâques. Voici mon coeur et tes trésors immenses, soyez heureux maintenant, à jamais!"
À sa résidence, le 26 mars 1991, est décédé à l'âge de 62 ans et 9 mois, M. Jacques Ayotte, fils de feu Armand Ayotte et de feu Antoinette Lefebvre, demeurant à St-Séverin de Proulxville. Les funérailles auront lieu lundi le 1er avril en l'église de St-Séverin de Proulxville, à 14h. M. Ayotte repose aux salons funéraires:
Julien Trudel Enr.
47 rue St-François
St-Séverin
de Proulxville
Les salons seront ouvert dimanche de 14h à 17h et de 19h à 22h, lundi, jour des funérailles, à compter de 13h. L'inhumation aura lieu au cimetière de St-Séverin de Proulxville. Le défunt laisse dans le deuil: Marie-Claire Ayotte, de Trois-Rivières, Rita Ayotte, épouse de Sylvio Gélinas, de Shawinigan Sud, Yolande Ayotte, épouse de Jacques Richard, de St-Mathieu du Parc, Colette Ayotte, de Shawinigan, Jeannine Ayotte, épouse de Lars Valstad, de Dieppe, N.B., Dominique Ayotte, époux de Jeannette Landry, de Montréal, Jean-Denis Ayotte, époux de Suzelle Richard, de St-Tite. Le défunt laisse également dans le deuil plusieurs oncles et tantes, neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux amis.

CAYER (André)
À Montréal, le 28 mars 1991, à l'âge de 50 ans, est décédé M. André Cayer, époux de Louise Nucciaroni et père de Geneviève Cayer. Il laisse également dans le deuil ses frères: Maurille Cayer (Jacqueline Mondor), Edmond (Rita Baribeau) et ses deux soeurs: Ursule et Thérèse Cayer, son beau-père M. Louis Nucciaroni, ses beaux-frères et belles-soeurs: Philippe Nucciaroni, Monique Nucciaroni (André Harel), Lucie Nucciaroni (Joel Lessard). Il laisse aussi sa filleule Catherine Harel, plusieurs neveux et nièces et de nombreux bons ami(e)s. Il sera exposé au salon:
Alfred Dallaire Inc.
2369 est boul. St-Martin
Duvernay, Laval
où une liturgie de la Parole sera célébrée dimanche à 16h, suivie d'une réception pour les proches parents et les ami(e)s intimes. Des dons au Fonds de Recherche de l'Institut de Cardiologie de Montréal, 5000 est rue Bélanger, Montréal, H1T 1C8 ou pour l'Artériosclérose seraient appréciés. Heures des visites: samedi le 30 mars de 19h à 22h et dimanche le 31 mars de 14h à 16h.

DAOUST (Jeanne)
Soeur Jeanne-De-Dijon de la Congrégation de Ste-Croix
À Ville St-Laurent, le 27 mars 1991, à l'âge de 71 ans, est décédée Soeur Jeanne Daoust, c.s.c.
Outre sa famille religieuse, elle laisse dans le deuil ses frères et soeurs, Olivier, Roger, Raymond, Denise et Laurette c.s.c., ainsi que son beau-frère, ses belles-soeurs et des neveux et nièces. Elle était aussi la soeur de Louise et Alfred décédés. La dépouille mortelle sera exposée au
Pavillon St-Joseph
900 C. Vertu
Ville St-Laurent
Les funérailles auront lieu lundi le 1er avril à 14 h en la chapelle du Pavillon St-Joseph. Prière de ne pas envoyer de fleurs, des dons à la constitution de fonds pour la béatification du Père Basile Antoine Marie Moreau, fondateur de la Congrégation de Ste-Croix, seraient appréciés. Heures des visites: dimanche 31 mars de 14 à 22 h.

DARVEAU (Alphonse)
À Montréal, le 28 mars 1991, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Alphonse Darveau, époux en secondes noces de Lise Longpré. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Marc (Monique Gagné), Soeur Monique, s.s.c.c., Paul (Ghislaine Larocque), Thérèse, Jean (France Blais), Jacques, Marie-Luce (Éric Morin), ses beaux-enfants: Christine et Michel Thériault, ses douze petits-enfants, ses frères: Adrien (Jeanne Green) et Victorin, ses beaux-frères, belles-soeurs, autres parents et amis. Les funérailles auront lieu lundi le 1er avril. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire:
Ed. Darche et Fils
258 St-Charles O.
Longueuil
pour se rendre en l'église St-Pierre Apôtre, rue Gentilly, où le service sera célébré à 11h et de là au crématorium Darche. Heures des visites: samedi et dimanche de 14h à 17h et de 19h à 22h, lundi dès 9h. Des dons à l'Association l'Ami du Déficient Mental Inc., 2190 Préfontaine, Montréal, H1W 2P3 ou au C.I.S.I. de la Croisée, 4590 Hochelaga est, Montréal seraient appréciés.

DAVID (DELAMBRE, Rosa)
À la résidence Ste-Dorothée, le 28 mars 1991, est décédée Mme vve Jules David, 89 ans, née Rosa Delambre, mère de Philippe (Pierrette Duplessis), Gilles (Diane Cartier), Madeleine (Gilles Henri), Pauline (Jean-Guy Croteau), feu Jean-Guy (Gracia Diotte). Elle laisse également de nombreux petits et arrière-petits-enfants. Exposée aux salons:
Urgel Bourgie Ltée
1565 boul. Labelle
Chomedey, Laval
Les funérailles auront lieu samedi le 30 mars 1991 à 10h en l'église St-Martin et de là au cimetière St-Martin. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures des visites: à compter de 9h samedi.

DESORMEAUX (Simone)
À Montréal, le 26 mars 1991, est décédée Mlle Simone Desormeaux, 79 ans, fille de feu Amédée et de feu Adèle Mercier. Elle laisse dans le deuil sa soeur Marie (Desormeaux) Valeriote ainsi que plusieurs neveux, nièces et amis. Exposée aux salons
Urgel Bourgie Ltée
400 Henri-Bourassa est
Montréal
Les funérailles auront lieu lundi le 1er avril à 11 h en l'église Notre-Dame du Rosaire et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures des visites: samedi et dimanche de 14 à 17 h et de 19 à 22 h.

DUBRULE, Aurélien
Au centre hospitalier St-Vincent-de-Paul, le 26 mars 1991, à l'âge de 89 ans, est décédé M. Aurélien Dubrûle, époux de feu Marie-Anne Bolduc, demeurant à Sherbrooke. Il laisse ses neveux et nièces: Claire Turgeon, Nicole Chaput, Lise Chaput, Denise Chaput, Denis Chaput, tous de Montréal et Luc Chaput de Léry, Québec, autres parents et amis. Le défunt repose aux salons de la:
Coopérative Funéraire
de l'Estrie
526, Prospect
Sherbrooke
Directeur général:
Alain Leclerc
Les funérailles auront lieu mardi le 2 avril, à 11 heures en la Cathédrale St-Michel. Le corps sera déposé dans la crypte de la Cathédrale St-Michel. Heures des visites: lundi le 1er avril, de 14 heures à 16 heures et de 19 heures à 22 heures, mardi dès 9 heures. Selon ses volontés, des offrandes de messes, en sa mémoire seraient appréciées.

NECROLOGIE

EVANGELINE PICARD
À St-Eustache le 29 mars 1991, est décédée Mme Evangéline Picard, épouse en première noce de feu Pierre Pomminville et en deuxième noce de Joseph Manseau et en troisième noce de Gédéon Bolduc. Outre son époux, elle laisse dans le deuil sa fille Gabrielle (Geoffrey Robert Heggins), quatre petits-enfants, six arrière petits-enfants, ainsi que plusieurs autres parents et amis. Exposée à la Résidence funéraire:
Goyer Ltée
147 boul. Sauvé
St-Eustache
Lundi le 1er avril 1991 de 14 à 17 h. et de 19 à 22h. Les funérailles auront lieu mardi le 2 avril 1991 en l'église St-Eustache à 10h., et de là au cimetière Ste-Rose de Laval.

NECROLOGIE

FORTIN (J.-Charles)
À Montréal, le 27 mars 1991, à l'âge de 79 ans, est décédé M. J.-Charles Fortin, retraité du Canadien Pacifique. Outre son épouse Marguerite Gagnon, il laisse dans le deuil ses enfants Marie-Andrée (Guy Berthelet), Maurice (Micheline Nolin), Louise, Micheline (Yves Raymond), ses petits-enfants Sophie, Alain, Isabelle, André, Philippe, Sébastien, David et Mathieu, ses soeurs Olivia, Madeleine et Pauline, neveux et nièces, parents et amis. Exposé aux salons
Alfred Dallaire Inc
6200 boul. Léger
Montréal-Nord
Les funérailles lundi le 1er avril à 11 h en l'église de l'église Ste-Colette, rue Ste-Colette angle Maurice Duplessis, et de là au crématorium Alfred Dallaire, Laval. Heures de visites samedi de 14 à 17 et de 19 à 22 h. Au lieu de fleurs des dons à la Fondation des maladies du coeur seraient appréciés.

FOURNIER-MORIN (Marthe)
À Montréal, le 14 février 1991, est décédée Dame Marthe Morin, enseignante retraitée, épouse de feu Georges Fournier. Elle laisse dans le deuil ses soeurs Thérèse Boulanger, Corinthe Levesque, son frère Romuald Morin et plusieurs neveux et nièces. Un service commémoratif en présence des cendres aura lieu le 6 avril 1991, à 11 h, en l'église St-Pierre Apôtre, 1201 Visitation, Montréal. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.
Direction
Alfred Dallaire Inc.

995 REMERCIEMENTS, PRIÈRES

MERCI à St-Antoine et au Frère André pour faveur obtenue. M.M.

Remerciements à St-Antoine faveur obtenue. H. Desjardins

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. G.B./F.D.
REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. D.P.
REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. R.C. et Gigi.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue. N.F.
REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. D.A.

GASCON (René)
À Rosemère, le 27 mars 1991, à l'âge de 70 ans, est décédé M. René Gascon, époux de Dorothée Nadon. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Michel, Luce (Jean-Pierre Brochier), Odile (Rock Laverdière), ses petits-enfants Annie, Pascale, Étienne, Geneviève, Sophie et Simon, ses soeurs, beaux-frères, belles-soeurs, parents et amis. Selon les volontés du défunt, il ne sera pas exposé. Une messe commémorative en présence des cendres aura lieu lundi le 1er avril à 14 h en l'église Ste-Françoise Cabrini, 210 de L'Eglise Rosemère. Des dons à la Fondation de l'hôpital Sacré-Coeur seraient appréciés. Crémation
Alfred Dallaire Inc

GUINLAT (Don - Lucien)
À Longueuil, le 28 mars 1991, est décédé Don - Lucien Guinlat, 84 ans, époux de feu Yvette Ricard. Il laisse dans le deuil sa fille Jocelyne (Daniel Beauregard), son fils Normand (Micheline Marceau), ses petits-enfants: Karine, Maxime, Alex-Ann et Mylène, son frère, ses soeurs, ainsi que plusieurs parents et amis. Exposé aux salons:
Urgel Bourgie Ltée
7018 de Marseille
Montréal
Les funérailles auront lieu lundi le 1er avril à 14h en l'église St-Donat et de là au cimetière le Repos St-François d'Assise. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs, des dons à la fondation de votre choix seraient appréciés. Heures des visites: dimanche de 14h à 17h et de 19h à 22h.

NECROLOGIE

HEROUX DESMARAIS (Marie-Ange)
À Montréal, le 29 mars 1991, à l'âge de 76 ans, est décédée Marie-Ange Desmarais, épouse de feu Laurent Heroux. Elle laisse dans le deuil ses trois fils: Denis (Justine Bouchard), Claude (Louise Wilhelmy), Roger (Monik Nantel), ses petits-enfants: Marc-Antoine, Sophie, Caroline, Stéphanie, Emmanuelle, Jean-Sébastien, Alexandre-Laurent, ainsi que de nombreux parents et amis. Les funérailles auront lieu mardi le 2 courant. Le convoi funèbre partira des salons:
Alfred Dallaire Inc.
1111 Laurier O.
Outremont
pour se rendre en l'église St-Viateur d'Outremont où le service sera célébré à 11h et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs, des dons à la Société d'Alzheimer de Montréal seraient appréciés. Heures des visites: lundi de 14h à 17h et de 19h à 22h, mardi à compter de 9h.

LAFOND, Laura (BOUCHARD)
À Montréal, le 28 mars 1991, est décédée Mme Laura Bouchard, 83 ans, épouse de Oscar Lafond. Elle laisse dans le deuil ses filles Micheline, Mariette et Carole, ses petits-enfants Manon, Simon et Dominique, ses arrière-petits-enfants Karine et Mélanie. Exposée aux salons
Urgel Bourgie Ltée
9135 Airlie
Lasalle
Les funérailles auront lieu lundi le 1er avril à 11 h en l'église St-Télesphore, 8811 rue Centrale, Lasalle, et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures des visites: dimanche de 14 à 22 h.

REMERCIEMENTS

Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen.
Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue. P.M.

Exprimez vos condoléances par un don aux Oeuvres du Cardinal Léger

Vous aiderez aussi les plus pauvres du monde.

Envoyez votre don directement au Cardinal ou utilisez les cartes disponibles dans les maisons funéraires.

Nous enverrons à la famille éprouvée votre message de sympathie.

Fondation Jules et Paul-Émile Léger
130, av. de l'Épée
Outremont H2V 3T2
1544981-R 995

LAFRENIERE LEMYRE (Corona)
Au Centre hospitalier régional La Mauricie, le 25 mars 1991, est décédée à l'âge de 94 ans et 2 mois, Mme Corona Lemyre, épouse de feu Paul Lafrenière, demeurant à Shawinigan. Les funérailles auront lieu lundi le 1er avril en l'église St-Bernard à Shawinigan à 14 h. La défunte sera exposée à compter de dimanche 14 h à la résidence funéraire
Jean Carbonneau
343-4e rue Shawinigan
Ouverture des salons dimanche de 14 à 17 h et de 19 à 22 h lundi jour des funérailles à compter de 12 h. L'inhumation aura lieu au cimetière St-Joseph. La défunte laisse dans le deuil ses enfants Janine (Maurice Bissonnette) de Chateauguay, Jean-Paul (Rose Bélanger) de Granby, Liette (Paul Clément) de Shawinigan Sud, Maurice de Shawinigan Sud, Denise (Réal Gaudreault) de St-Gérard des Laurentides, Raymond (Barbara Hugues) de Montréal, Raymonde (Michael McCormack) de Ste-Foy, Claude (Colette Gélinas) de Shawinigan Sud, ainsi que 18 petits-enfants et 13 arrière-petits-enfants, sa soeur Clémence (Jacques Desroches) de Repentigny, ainsi que plusieurs neveux, nièces et de nombreux amis(amies). Prière de ne pas envoyer de fleurs des dons à la Société canadienne du cancer ou au département d'Ophtalmologie de l'hôpital Notre-Dame de Montréal seraient appréciés.

LAROCHE (Cécile)
À Montréal, le 27 mars 1991, à l'âge de 89 ans 10 mois, est décédée Cécile Tartre, épouse de feu Alphonse Laroche. Elle laisse dans le deuil ses enfants Jeanne (Roger Leblanc), Dr Luc (Jacqueline Dostaler), Françoise (feu John Hajek), Louise (Raymond Guindon), ainsi que huit petits-enfants et six arrière-petits-enfants. La dépouille sera exposée lundi à 12 h à la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc
10526 St-Laurent
Montréal
Les funérailles auront lieu lundi le 1er avril à 14 h en l'église St-André Apôtre et de là au crématoire Laval. Des dons à Dernier Recours seraient appréciés, 1250 Sanguinet, Montréal H2X 3E7.

LEGAULT (Guy)
À Montréal, le 28 mars 1991, est décédé M. Guy Legault, 51 ans, retraité de la C.U.M., fils de feu Ludovic Legault et de feu Anna Robert. Il laisse dans le deuil ses deux soeurs: Denise Legault-Contant et Monique (Gilles Lagarde), sa belle-soeur Rose-Marie L. Quenneville, ainsi que de nombreux neveux et nièces. Selon la volonté du défunt, il ne sera pas exposé. Les funérailles auront lieu lundi le 1er avril à 11h en l'église St-Pierre Claver et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. La famille recevra les condoléances à l'arrière de l'église, à compter de 10h45. S.V.P. compenser l'envoi de fleurs par des dons à l'Association Pulmonaire du Québec, 4837 rue Boyer, bur. 100, Montréal, H2J 3E6. Direction:
Urgel Bourgie Ltée

REMERCIEMENTS

Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen.
Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue.G.L.

LOCKWOOD TOUPIN (Cécile)
Au centre hospitalier Honoré Mercier de St-Hyacinthe, le 26 mars 1991, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme veuve Leo Lockwood, née Cecile Toupin. Elle laisse dans le deuil ses soeurs et son frère de Winnipeg, Mme Marie Bilodeau, Mme Marguerite Pierson, Mme Yvette Mc Guirk et son frère M. George Lockwood. D'Edmonton, Mme Marcelle Savaria. De Colombie Britannique, Mme Rita Dupas et Mme Simonne Smith. De Hull, Mme Henriette Jubinville et Mme Thérèse Betournay et de Beloeil, Mme Lucille Pelland.
Selon les volontés de la défunte, elle ne sera pas exposée. Un service en présence des cendres aura lieu lundi le 1er avril 1991, à 14 h, en l'église Ste-Maria Goretti de Beloeil. S.V.P. pas de fleurs, des dons à la Maison Victor Gadbois seraient appréciés (cartes disponibles sur place). Direction funéraire
Maurice Demers Inc.
Beloeil

MOREL (Côté Cécile)
À Verdun, le 29 mars 1991, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme Cécile Côté Morel épouse de feu Réal Morel. Elle laisse dans le deuil ses enfants Fernande (Gilles Paquette), Jean-Pierre(Lucille Cink-Mars), Robert(feu Jacqueline Bellemare), Gérard(Monique Brunet), ses petits-enfants; Bruno, Sylvie, Christine Paquette, Geneviève, Frédiric Morel, Mia, Magella, Véronique, Olivier, Joseph, Lydia Morel, ses soeurs Laurette Côté-Cink-Mars, Marguerite Côté-Benoit, ainsi que ses belles-soeurs, neveux, nièces et ami(e)s. Exposée samedi le 30 mars 1991 à 9 heures a.m. à la résidence funéraire :
Laurent Thériault Inc
512 de l'Église
Verdun
Une liturgie de la Parole aura lieu samedi le 30 mars en l'église Notre-Dame-de-la-Paix, 345 Strathmore à Verdun à 13 heures, et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. À sa mémoire, des dons peuvent être envoyés au Centre de Recherches sur la maladie d'Alzheimer de l'Hôpital Douglas, 6875 boul. Lasalle à Verdun.

O'CONNELL Thibault (Linda)
À l'hôpital Maisonneuve, le 26 mars 1991, à l'âge de 25 ans, est décédée Linda Thibault O'Connell. Outre son époux Sylvain, elle laisse dans un deuil profond, sa mère Ginette, son père Roger, son frère Michel, sa belle-mère, ses beaux-frères, ses belles-soeurs, ses nièces ainsi que plusieurs amis et amies. Exposée jeudi le 28 mars à 19 h. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc
2750 est Marie-Victorin
Longueuil
pour se rendre à l'église Ste-Anne de Varennes, où le service sera célébré à 11 h et de là de retour, au complexe. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites jeudi de 19 à 22 h, vendredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h samedi à compter de 9 h.

PARRY (Vincent)
À Montréal, le 28 mars 1991, est décédé M. Vincent Parry, 71 ans, homme d'affaires de Ville St-Laurent, époux de Madeleine McGuire. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses soeurs: Gertrude Dawson et Rose Wagnell (John), un frère Howard, ses deux beaux-fils: Michel (Raymonde Naud), Guy (Sara Dionne), leurs filles: Stéphanie, Marie-Ève, ses beaux-frères et belles-soeurs, parents et amis. Les dernières prières auront lieu dimanche le 14 avril 1991 à 15h en la chapelle du salon. À sa demande, il n'a pas été exposé. Pas de fleurs, des dons à l'Association d'Entraide Ville-Marie Inc, 10000 9ème av., Montréal, H1Y 2K5 seraient appréciés.
Direction:
Urgel Bourgie Ltée &
Parc Commémoratif
de Montréal
3955 Côte-de-Liesse
angle Ste-Croix
Ville St-Laurent

Prière au St-Esprit
St-Esprit, toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourait paraitre difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue, sans dire la demande. J.B.

PETRACCO (Alexandre)
À l'Hôtel-Dieu de St-Jérome, le 29 mars 1991, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Alexandre Petracco, époux d'Evelina Comand. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Cynthia et Neil, parents et amis. Exposé samedi le 30 mars à 19 heures, à la chapelle du Complexe
Alfred Dallaire INc
2159 St-Martin E.
Duvernay, Laval
Une réunion de prières suivra à 21 heures. Que tout envoi de fleurs se traduise par des dons à l'Association Pulmonaire

ROCRAY (Georges)
À Berthierville, le 27 mars 1991, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Georges Rocray, époux de Muriel Rondeau, demeurant à Berthierville. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Mme Claude Rocray et son conjoint Jean-François Chassay de Montréal, Mme Patrice Rocray et son époux Jacques Thuot, M. et Mme Pierre Rocray (Sylvie Allaire) tous deux de St-Jean-sur-Richelieu, deux petites-filless: Laurianne et Maude, ses soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: Mme Isabelle Mousseau, Mme Pauline Rousseau, M. Denis Blais tous de Berthierville , M. et Mme Maurice Rondeau de l'Ile Dupras, plusieurs neveux et nièces, autres parents et amis.
Exposé aux salons
Jean Lemire Inc
530 Frontenac
Berthierville
Une célébration de la Parole aura lieu samedi à 14h en l'église paroissiale de Berthierville, suivie de l'incinération à Joliette

ROY (Pierre)
À Montréal, le 28 mars 1991, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Pierre Roy, président de P. Roy & Fils Ltée, courtier d'assurance et membre honoraire du Club Kiwanis Laval de Montréal. Il laisse son épouse Danielle Crevier, ses enfants, ses soeurs, beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, parents et amis. Exposé samedi le 30 mars au
Complexe Funéraire
St-François d'Assise
(Membre R.F.A.Q.)
6700 Beaubien est
Montréal
de 13h à 15h. La liturgie aura lieu en la chapelle du Complexe à 15h. Des dons à la Fondation Canadienne de la Maladie du Rein seraient appréciés.

Soeur Marcienne DUGAL (S.N.J.M.)
À l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 26 mars 1991, est décédée Soeur Marcienne Dugal, en religion S. Louis-de-Notre-Dame, 72 ans, des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie.
Outre sa communauté, elle laisse dans le deuil deux frères: Gérard, époux de Georgette Mailloux, Jean-Paul, des Prêtres des Missions Étrangères, une soeur Marie, des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie et deux nièces: Monique et Hélène.
Elle sera exposée dimanche le 31 mars à compter de 14h à la
Maison Mère des
Soeurs des Saints Noms
de Jésus et de Marie
1410 Mont-Royal
Les funérailles auront lieu au même endroit, lundi le 1er avril à 10h. Inhumation au cimetière de Longueuil. Direction:
Alfred Dallaire Inc.

REMERCIEMENTS

Jean-Charles Comtois
Suite au décès de M. Jean-Charles Comtois, survenu le 23 janvier 1991, son épouse Camille, ses enfants Ginette (Bill Rowden), André (Lucille Laforte), Maurice (Liliane Mercier), ses petits-enfants Nicholas et Martin, son frère Jacques et plusieurs belles-soeurs désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie soit par dons, offrandes de messes, cartes, fleurs ou présence au salon funéraire et aux funérailles.

Que chacun trouve ici l'expression de notre reconnaissance et considère ces remerciements comme venant du plus profond de notre coeur.

Grand merci à Monsieur l'Abbé Maurice Lamoureux à l'Eglise St-Maxime de Ville Lemoyne pour son homélie très réconfortante ainsi qu'à la Chorale lors de la cérémonie funéraire.

Il était un père tendre, vaillant et généreux, et l'amour qu'il portait à sa famille ne nuisait en rien à la charité qu'il devait à son Dieu.

Un jour nous nous retrouverons.

SENN (Marie)
À l'hôpital Le Gardeur, le 27 mars 1991, à l'âge de 97 ans, est décédée Marie Baechler, épouse de feu J. Senn, mère de Guy (Claire Marquette). Elle laisse dans le deuil un petits-fils Guy. A sa demande elle n'a pas été exposée. Direction funéraire
Urgel Bourgie Ltée
Parc Commémoratif
de Montréal
Un service commémoratif sera célébré à une date ultérieure.

ST-GEORGES (Réal)
À Beloeil, le 27 mars 1991, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Réal St-Georges, époux de Lilianne Brouillette Mc Lean, père de Lise, André (Marie-José Montembault), France (André Blais), Ruth (Gaston Bouchard), grand-père de Lise, Stéphane, Anne-Marie, Jean-François. Il laisse également son arrière petite-fille Emélie. Exposé aux salons funéraires
Maurice Demers Inc
881 Mgr Laval
Beloeil
dimanche le 31 mars à 13 h. Les funérailles auront lieu lundi le 1er avril à 15 h en l'église St-Mathieu de Beloeil, suivies de l'inhumation au cimetière du même endroit. S.V.P. pas de fleurs des dons à la maison Victor Gadbois seraient appréciés. (cartes disponibles au salon)

TETREAULT (Rachel)
À Granby, le 27 mars 1991, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme Rachel Tétreault, née Wilcott, épouse de feu Marcel Tétreault, demeurant à Granby. Les funérailles auront lieu lundi le 1er avril. Le convoi funèbre partira des salons de la
maison funéraire
Girardot et Ménard
170 rue Dufferin
Granby
pour se rendre à l'église St-Benoit, où le service sera célébré à 11 h. L'inhumation suivra au cimetière Mgr Pelletier, rue Dufferin. À noter que Mme Rachel Tétreault sera exposée samedi de 19 à 21 h et dimanche de 14 à 17 h et de 19 à 21 h. Ouverture du salon lundi, journée des funérailles 9 h. La défunte laisse dans le deuil ses enfants: Pierre Tétreault (Ghislaine Meunier) Candiac, François Tétreault (Solange Imbeault) St-Valérien, Constant Tétreault (Lucille Beaudry) Granby, Yves Tétreault (Johanne Montigny) St-Constant, Sylvie Tétreault (Alain Robidoux) Granby, 14 petits-enfants, ses soeurs: Jeanne Wilcott Ménard New Britain, Conn. Yvonne Wilcott Painter Granby, Anita Wilcott Payette Granby, ainsi que ses beaux-frères et belles-soeurs, neveux, nièces, autres parents et amis.

TREMBLAY (Roméo J.)
À Montréal, le 27 mars 1991, à l'âge de 89 ans, est décédé M. J. Roméo Tremblay, époux de feu Henriette Loiselle. Il laisse dans le deuil ses fils: Maurice (Jeannine Rousseau), Guy (Gabrielle André) et Jean-Claude, ainsi que ses petits-enfants et arrière-petites-filles. Il laisse aussi ses soeurs: Ida Godin, Germaine Tremblay, Yvonne Garfield et Cécile Ducoffe, ses beaux-frères et belles-soeurs: Louis et Simone Hébert, Irène Dorion, et de nombreux neveux et nièces. Il était le frère de Palmyre Lafond et de Gérard Tremblay, ainsi que le beaux-frères d'Yvan et Rolande Laurin et de Lucien Loiselle, tous décédés. Exposé à la résidence:
Magnus Poirier Inc.
10526 boul. St-Laurent
Montréal
lundi le 1er avril à midi. Les funérailles auront lieu lundi à 14h au Sanctuaire St-Jude, 10120 boul. d'Auteuil et de là au crématorium de Laval. S.V.P. pas de fleurs, des dons à OXFAM et à la Fondation Yvan-Laurin seraient appréciés.

REMERCIEMENTS

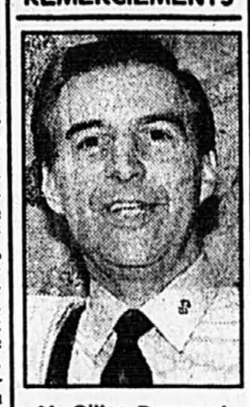

M. Gilles Brassard
À la suite du décès de Monsieur Gilles Brassard survenu le 10 février 1991, nous désirons remercier parents et amis qui nous ont témoigné leur sympathie, soit par visite, fleurs, dons, messes ainsi qu'assistance aux funérailles. A tous, nous disons un merci ému et sincère pour nous avoir apporté réconfort et espérance dans cette épreuve. Soyez assurés de notre profonde gratitude pour ces témoignages d'amitié et fraternité. Que chacun trouve ici l'expression de notre reconnaissance en considérant ces remerciements comme vous étant adressés personnellement.
Francine Duval et toute la famille Brassard.

VALLEE
Jacques (Ulric)
Au Nouveau-Brunswick, le 21 mars 1991, est décédé à l'âge de 51 ans, M. Jacques (Ulric) Vallée, époux en premières noces de Louise Corbeil et en secondes noces de Nicole Mathieu, demeurant à Petit-Rocher, N.B. Les funérailles auront lieu mardi le 2 avril 1991 à 14h en l'église de Ste-Anne-de-la-Pérade. Selon ses dernières volontés, le défunt a été incinéré. L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille Diane, de Montréal, ses parents Flore et Henri Vallée, ses frères et soeurs: Jeannine (Claude Lafleur), René (Sonia Daigle), Réal (Alice Dolbec), Denise (Raymond Lebel), Jean-Claude (Martine Denoncourt), ses beaux-frères et belles-soeurs: Gilles Mathieu, Suzanne Mathieu (Richard Dubé), Carole Mathieu (Paul Bournival), Michel Mathieu, ainsi que plusieurs neveux et nièces, oncles et tantes, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s. Direction des funérailles:
Maison Roland Hivon
par Gaëtan Chevalier

REMERCIEMENTS

SAINT-LAURENT (Mme Marlène)
À la suite du décès de Mme Marlène Weishaar, survenu le 10 février 1991, à l'âge de 55 ans, son époux René Saint-Laurent, sa fille Caroline, son gendre Jean Allard remercient tous ceux et celles qui nous ont témoigné des marques de sympathie, soit par visite, offrandes, dons, ainsi qu'assistance aux funérailles. Nous demandons à tous de considérer ces remerciements comme vous étant adressés personnellement.

1er ANNIVERSAIRE

VARIN MARCHAND (Madeleine)
Il y a un an tu nous quittais. Tu resteras toujours dans nos coeurs et nos mémoires comme un symbole de courage, de détermination et d'espoir.
Ton mari Hubert, tes enfants: Mireille et Danielle et ceux et cel

DÉCÈS, PRIÈRES, REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS

En remerciement à St-Joseph pour faveur obtenue. M.T.M.

REMERCIEMENTS

Gabrielle (Tison) Chaussée

Pierre-Marc Chaussée et ses enfants Pierre-Michel et Caroline ainsi que Daniel Chaussée (Emma Goulet) et ses enfants Dominic et Isabelle désirent remercier très sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, lors du décès de Mme Gabrielle Tison Chaussée survenu le 11 octobre 1990, soit par des offrandes, visites ou assistance aux funérailles.
Que chacun trouve ici l'expression de notre reconnaissance en considérant ces remerciements comme étant adressés personnellement.

REMERCIEMENTS

Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen.
Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue. P.L.

REMERCIEMENTS

Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours merci d'être venue à mon secours. T.C.

Prière au St-Esprit

St-Esprit, toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion materielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. F.L.

4e ANNIVERSAIRE

ANDRE GIRARD
30 mars 1987
30 mars 1991

Plus les années passent et plus précieux est ton souvenir, toi qui a su nous aimer. L'espoir de te revoir dans l'au-delà apporte un baume sur la blessure. On pense à toi chaque jour. Veille sur nous. Ton épouse Aline et tes enfants.

INVESTISSEZ DANS DE BONNES ACTIONS

URGENT
BESOIN D'ARGENT
CAMPAGNE DE FINANCEMENT 1991

La Société canadienne de la Croix-Rouge
Division du Québec

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS

Dans l'affaire de la faillite de:
116923 Canada Inc.
ayant opéré sous le nom de
Orsol International
142, Barr St.
St-Laurent, Québec
H4T 1Y4

AVIS AUX CRÉANCIERS D'UNE ASSEMBLÉE

AVIS est par la présente donné que la compagnie débitrice susdite a déposé une cession le 18 mars 1991; que la première assemblée des créanciers sera tenue le 8 avril 1991 à 9h30 heures au bureau du séquestre officiel, Complexe Guy Favreau, 200 ouest, boul. René-Lévesque, Basilaire 00, tour ouest, chambre 07, Montréal, Québec.

DATÉ de Montréal, ce 22 mars 1991

PFEIFFER & PFEIFFER INC.
Syndic

1085, St-Alexandre, #400
Montréal, Québec
H2Z 1P4
Tél.: (514) 393-8122

Wooloo

RECTIFICATIF

Veuillez prendre note du changement suivant dans notre cahier «ÉCLAT DU PRINTEMPS» inséré dans La Presse du samedi 30 mars 1991: **À la page 3**, pour les pantalons de 13,90$, certains modèles ne sont pas offerts dans toutes les couleurs.

TOUTES NOS EXCUSES POUR CE CONTRETEMPS.

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de:
DUBEAU DÉCOR (BOUCHERVILLE) LTÉE, corporation légalement constituée ayant fait affaires au 280, boul. du Fort St-Louis, Boucherville, Québec J4B 1S1

Faillie

AVIS est par les présentes donné qu'une ordonnance de séquestre a été rendue contre DUBEAU DÉCOR (BOUCHERVILLE) LTÉE, le 11ième jour de mars 1991 et que la faillite est réputée rétroagir et commencer au 15ième jour de février 1991. La première assemblée des créanciers sera tenue le 11ème jour d'avril 1991 à 11h15 au bureau du séquestre officiel, Complexe Guy-Favreau, 200, boulevard René-Lévesque ouest, Niveau 00, Tour Ouest, chambre 07, dans la Ville de Montréal, dans la province de Québec.

Les personnes qui désirent produire une preuve de réclamation relativement à cette faillite devront se présenter à l'assemblée des créanciers ou communiquer avec le syndic soussigné afin d'obtenir une telle formule de réclamation.

Daté de Greenfield Park, ce 30ième jour de mars 1991.

DENIS RÉMILLARD, C.G.A.
Syndic

RÉMILLARD MOQUIN SYNDICS DE FAILLITE
899, boul. Taschereau, Bureau 270
Greenfield Park (Québec) J4V 2J2
(514) 466-8585

Le Groupe Maillette

Collège de Rosemont

APPEL D'OFFRES

Titre:
Fourniture et pose de tapis à la bibliothèque du collège.

Numéro: 5091-18

Date et heure d'ouverture:
le vendredi 19 avril 1991
15 h (heure locale)

La corporation d'enseignement général et professionnel de Rosemont demande des soumissions pour la fourniture et la pose de tapis à la bibliothèque du collège.

Les soumissions présentées devront porter sur les aspects suivants:
— l'identification et l'emballage des livres
— le déplacement des rayons de livres et le désassemblage si nécessaire
— le transport des livres hors de la bibliothèque
— l'enlèvement du tapis existant et la préparation de la surface
— la fourniture et la pose des carreaux de tapis
— la remise en place des rayons et des livres

Cette liste descriptive des travaux n'est fournie qu'à titre indicatif. Elle ne saurait en aucun cas être limitative.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant une place d'affaires au Québec sont admises à soumissionner.

Les documents de soumission seront disponibles POUR UNE SOMME DE 25$ (NON REMBOURSABLE) en argent comptant ou sous forme de chèque certifié à l'ordre du Collège de Rosemont, au Service de l'approvisionnement, local E-202, à compter du mardi 2 avril 1991 durant les heures régulières de travail, soit de 8h45 à 17h (heure locale).

Guy Des Rosiers
Régisseur du Service de l'approvisionnement

DEMANDE DE SOUMISSIONS

Dans l'affaire de la faillite de :
Société Immobilière B.C.M. Inc.
1075, Bourget
Saint-Hyacinthe, Québec
J2S 6P7

Des soumissions cachetées portant clairement au recto de l'enveloppe la mention «Soumission: Société Immobilière B.C.M. Inc.» et accompagnées d'un chèque visé représentant 5% du montant de la soumission seront reçues au bureau du syndic, Levy Pilotte & Assoc. Inc., 5250, boul. Decarie, bureau 620, Montréal, Québec, H3X 2H9, jusqu'à 17 h, le mardi 9 avril 1991 pour la vente des éléments d'actif ci-après décrits.
Les soumissionnaires sont tenus d'indiquer clairement la valeur attribuée à chaque lot.
Les immeubles et terrains sont tous situés à Sherbrooke, Qc.

	No terrain	No civique de l'immeuble
Lot 1:	111-103	3785, rue Laverendry
Lot 2:	111-141	179-189, rue Landry
Lot 3:	111-142	163-173, rue Landry
Lot 4:	111-101	3795, rue Laverendry
		Terrain vacant
Lot 5:	111-144 111-23-1 111-139	Zonés résidentiels multiples
Lot 6:	111- 99; 111-100; 111-104; 111-105; 111-106; 111-108; 111-110; 111-111; 111-112; 111- 95; 111-120; 111-121; 111-122; 111-123; 111-124.	Zones résidentiels unifamiliaux à un ou deux étages

Inspection des éléments d'actif

Les clés pour l'inspection des lots nos 1, 2, 3 et 4 seront disponibles au 3795, Laverendry, Sherbrooke, le 2 avril 1991, entre 10 h et 16 h.

Conditions et réserves

Le détail des conditions et réserves se rapportant à la vente des biens pourra être obtenu sur les lieux lors de l'inspection ou au bureau du syndic. Ces conditions et réserves forment partie intégrante de chaque soumission et il est de la responsabilité de chaque soumissionnaire d'en obtenir copie.

Ouverture des soummissions

Les soumissionnaires ont invités à assister à l'ouverture des soumissions qui sera tenue à la Salle Lac Aylmer, Delta Sherbrooke, Palais des Congrès, 2685, rue King ouest, Sherbrooke à 10 h, le mercredi 10 avril 1991. Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec le soussigné ou Johanne Serpone au (514) 483-2841.

Peter Wolkove, C.A.
syndic / administrateur

Levy Pilotte & assoc. Inc.
Syndic de faillite
5250 boul. Décarie, bureau 620
Montréal, Québec H3X 2H9
Téléphone: (514) 483-2841
Télécopieur: (514) 483-2948

Samson Bélair Deloitte & Touche

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
(Article 102 (4))

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
CARROSSERIES NOTRE-DAME INC., corps politique dûment incorporé, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 2225, rue Notre-Dame, à Lachine (Québec) H8S 2G5

AVIS est par les présentes donné que **CARROSSERIES NOTRE-DAME INC.** a fait cession de ses biens le 21e jour de mars 1991 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 18e jour d'avril 1991 à 10 h de l'avant-midi au bureau du Séquestre Officiel, Complexe Guy-Favreau, 200, boul. René-Lévesque ouest, Niveau 00, Ch. 07 Tour Ouest, à Montréal, dans la province de Québec.

Daté à Montréal, ce 26 mars 1991.

SAMSON BÉLAIR/DELOITTE & TOUCHE INC.
(Jean-Marc Poulin de Courval)
Tél.: (514) 393-5122

Samson Bélair/Deloitte & Touche Inc.
Syndics et gestionnaires
1, Place Ville-Marie
Bureau 3210
Montréal (Québec) H3B 2W3
Téléphone : (514) 393-7115
Télécopieur : (514) 393-5459

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE
NO: 700-02-000452-913

COUR DU QUÉBEC
(Chambre Civile)

VILLE DE BOISBRIAND, corporation politique légalement constituée ayant son siège social au 940 boul. Grande Allée, Boisbriand, district de Terrebonne:
Demanderesse,
—VS—
DAME IRENE WONG,
d'adresse inconnue;
Défendeur.
—ET—
REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE TERREBONNE,
Mis-en-cause.

ORDONNANCE

Il est ordonné à la défenderesse, Dame Irene Wong, de comparaître au Greffe de cette Cour, au Palais de Justice de Saint-Jérôme, situé au 400, rue Laviolette, salle s.s. 05, dans les 30 jours de la publication du présent avis.
Une copie du bref d'assignation et de la déclaration ont été laissé au Greffe à l'intention de la défenderesse.

STE-THÉRÈSE, le 26 mars 1991.

BRAZEAU, GRÉGOIRE & GAUVREAU
72 Ouest, rue Blainville
Sainte-Thérèse, (Québec)
Procureurs de la demanderesse
Ville de Boisbriand

ROLLANDE ETHIER
Protonotaire adjoint

Samson Bélair Deloitte & Touche

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
(Article 102 (4))

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
2328-6749 QUÉBEC INC., corps politique dûment incorporé, faisant affaires sous les nom et raison sociale de IMPRIMERIE CENTRE DE COPIE ORIGINAL / COPY AND PRINTING CENTRE, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 100, boul. Alexis-Nihon, #277, à St-Laurent;

AVIS est par les présentes donné qu'une ordonnance de séquestre a été rendue contre 2328-6479 QUÉBEC INC. le 14 mars 1991 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 11 avril 1991 à 11h45 de l'avant-midi au bureau du Séquestre Officiel, Complexe Guy-Favreau, 200, boul. René-Lévesque Ouest, Niveau 00, Ch. 07, Tour Ouest, à Montréal, dans la province de Québec.
Daté à Montréal, ce 22 mars 1991.
SAMSON BÉLAIR / DELOITTE & TOUCHE INC.
(Jean-Marc Poulin de Courval)
Tél.: (514) 393-5122

Samson Bélair/Deloitte & Touche Inc.
Syndics et gestionnaires
1, Place Ville-Marie
Bureau 3210
Montréal (Québec) H3B 2W3
Téléphone : (514) 393-7115
Télécopieur : (514) 393-5459

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE
NO: 700-02-000438-912

COUR DU QUÉBEC
(Chambre Civile)

VILLE DE BOISBRIAND, corporation politique légalement constituée ayant son siège social au 940 boul. Grande Allée, Boisbriand, district de Terrebonne:
Demanderesse,
—VS—
H.Y. YIU,
d'adresse inconnue;
Défendeur.
—ET—
REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE TERREBONNE,
Mis-en-cause.

ORDONNANCE

Il est ordonné au défendeur, H.Y. YIU, de comparaître au Greffe de cette Cour, au Palais de Justice de Saint-Jérôme, situé au 400 rue Laviolette, dans les 30 jours de la publication du présent avis.
Une copie du bref d'assignation et de la déclaration ont été laissé au Greffe à l'intention du défendeur.

STE-THÉRÈSE, le 26 mars 1991.

BRAZEAU, GRÉGOIRE & GAUVREAU
72 Ouest, rue Blainville
Sainte-Thérèse, (Québec)
Procureurs de la demanderesse
Ville de Boisbriand

ROLLANDE ETHIER
Protonotaire adjoint

Centre de réadaptation Constance-Lethbridge
Rehabilitation Centre

APPEL D'OFFRES PUBLIC

Propriétaire: Centre de réadaptation Constance-Lethbridge
7005, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec)
H4B 1T3

Projet: Plan d'accélération des investissements
Sécurité-incendie
no 094-C-8360

Le Centre de réadaptation Constance-Lethbridge demande des soumissions pour la réalisation du projet cité en rubrique pour son bâtiment sis au 7005, boul. de Maisonneuve Ouest à Montréal.
Les documents contractuels pourront être obtenus auprès de Mme Lorayne Grenier, chef des services auxiliaires au Centre de réadaptation Constance-Lethbridge, à la même adresse, contre un chèque visé non remboursable de 25 $ émis à l'ordre du propriétaire à compter du 2 avril 1991, entre 8 h 30 et 11 h 45 et entre 13 h et 16 h, du lundi au vendredi.

Une visite des lieux est prévue le 8 avril 1991 à 14 h; se présenter à la réception du Centre (accès par le boul. de Maisonneuve). Tous les soumissionnaires, entrepreneurs généraux et sous-traitants, seront considérés comme ayant visité les lieux et aucune réclamation essentielle pour manque de connaissance des lieux ne pourra être soumise ou acceptée.

Les soumissions devront être accompagnées d'une garantie de soumissions (valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions) sous une des formes telles que décrites au paragraphe 10 des instructions aux soumissionnaires des documents normalisés d'appel d'offres.

Lors de la signature du contrat de construction, l'entrepreneur devra fournir un échéancier des travaux respectant le délai d'exécution prévu.

Dès la signature du contrat de construction, l'entrepreneur devra débuter les travaux et respecter l'échéancier soumis et le délai d'exécution prescrit.

Les soumissions (l'original et deux (2) copies) seront reçues au 7005, boul. de Maisonneuve Ouest à Montréal, dans des enveloppes cachetées portant clairement l'identification de l'un ou l'autre des projets sur l'enveloppe et ce jusqu'à 14 h le 16 avril 1991, pour être ouvertes publiquement au même endroit, à la salle du conseil située au deuxième étage et ce, le même jour.

Seuls sont admis à soumissionner, les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Québec et détenant la licence requise en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs en construction.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission et doivent les informer des conditions qu'ils entendent leur imposer et s'assurer qu'ils détiennent les permis et licences requis.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

Robert Sabourin,
Directeur général par intérim

7005, boul. de Maisonneuve ouest, Montréal (Québec) H4B 1T3 (514) 487-1770

APPEL D'OFFRES (90-63)

L'hôpital Rivière-des-Prairies, propriétaire demande des soumissions pour la rénovation du:
Système de sécurité-incendie
au 7070, boul. Perras, Montréal (Québec) H1E 1A4.
Les documents contractuels pourront être obtenus au
Service de l'approvisionnement, porte 01.151
Hôpital Rivière-des-Prairies
a/s Ginette Paré
7070, boul. Perras, Montréal (Qué.) H1E 1A4. Tél.: 328-3500
contre un chèque visé non remboursable de 50$ émis à l'ordre du propriétaire.

Les soumissions devront être accompagnées soit d'un cautionnement de soumission établi au montant de vingt mille dollars (20000$), valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions, soit d'un chèque visé au montant de dix mille dollars (10000$) fait à l'ordre du propriétaire, soit d'obligations conventionnelles au porteur émises ou garanties par les gouvernements du Québec ou du Canada dont la valeur nominale est de dix mille dollars (10000$).

Les soumissions seront reçues

Hôpital Rivière-des-Prairies,
a/s Ginette Paré,
Service de l'approvisionnement, porte 01.151
7070, boul. Perras, Montréal (Qué.) H1E 1A4 Tél.: 328-3500
22 avril 1991 à 13 h 30 heure locale en vigueur.

pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Les soumissions seront remplies sur les formulaires préparés à cet effet (1 original et 2 copies) et remises dans une enveloppe cachetée portant la mention:
PROJET: SÉCURITÉ-INCENDIE.

Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Québec et détenant la licence requise en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs en construction.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission, et doivent les informer des conditions qu'ils entendent leur imposer et s'assurer qu'ils détiennent les permis et licences requis.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

Signature:
Jacques Cotton
Directeur général adjoint

NOTE: Une visite des lieux est prévue le 8 avril 1991 à 13 h 30.
Rendez-vous au Service d'accueil, à l'entrée principale.

appel d'offres

Gouvernement du Québec

MINISTÈRE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE
Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus haute ni toute autre soumission.
PROJET: CONTRAT DE CONCESSION AU PARC DE LA YAMASKA

Des soumissions cachetées seront reçues par le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Direction régionale de Montréal pour l'exploitation d'une plage, l'exploitation d'un terrain de pique-nique, l'exploitation de toutes activités récréatives prévues au plan d'exploitation et préalablement autorisées par le MINISTRE, l'exploitation d'un service de location d'embarcations, l'exploitation d'un service alimentaire (casse-croûte), l'exploitation de tous services reliés aux activités récréatives prévus au plan d'exploitation et préalablement autorisés par le MINISTRE.

Le contrat de concession à intervenir sera d'une durée fixe de 5 ans, soit pour les années d'opération 1991-1992, 1992-1993, 1993-1994, 1994-1995, 1995-1996, débutant à la signature du contrat et se terminant le 31 mars 1996.

Qualifications requises pour soumissionner: seules sont admises à soumissionner, les personnes physiques ou morales ayant leur principale place d'affaires au Québec, ayant obtenu les documents nécessaires en leur nom, ayant une expérience pertinente dans le domaine et pouvant démontrer de façon satisfaisante que les modalités d'exploitation prévues au plan d'exploitation sont réalisables et ne sont pas en contradiction avec les exigences du Ministère à cet effet, telles que définies aux documents contractuels.

Vente des documents: la vente des documents sera faite à l'adresse suivante du lundi au vendredi inclusivement entre 8 h 30 et 12 h et 13 h et 16 h 30: Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Direction régionale de Montréal, 6255, 13e Avenue, Montréal (Québec) H1X 3E6.

Un montant non remboursable de 28,89$ (chèque certifié ou mandat-poste fait à l'ordre du Ministre des Finances) est requis pour l'obtention des documents nécessaires à la préparation de la soumission.

Chaque soumission sera valable pour une période de quarante-cinq jours de la date d'ouverture des soumissions.

Garantie de soumission exigée: un cautionnement de soumission de trente mille dollars au nom du Ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche ou chèque visé de quinze mille dollars à l'ordre du Ministre des Finances.

Réception des soumissions: pour être considérées, les soumissions devront être reçues avant le 19 avril 1991 à 15 h à l'adresse ci-dessus mentionnée.

Ouverture des soumissions: l'ouverture des soumissions aura lieu publiquement le 19 avril 1991 à 15 h à l'adresse ci-dessus mentionnée.

La sous-ministre
GISÈLE DESROCHERS

Québec

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

AVIS est par les présentes donné qu'une Cession a été déposée par EXPO 4 INC., société légalement constituée et ayant sa place d'affaires dans la ville de Lachine, district de Montréal, Province de Québec, au 2300 rue Victoria, H8S 1Z3, le 14ième jour de mars 1991 et que la première assemblée sera tenue le 9ième jour d'avril 1991 à 13:30 heures, au Bureau du Séquestre Officiel, Complexe Guy-Favreau, 200 ouest, boul. René-Lévesque, Basilaire 00 - Tour Ouest, Suite 07, et que pour avoir le droit de voter, les créanciers doivent produire entre les mains du syndic avant l'assemblée, les preuves de réclamation et si nécessaire, les procurations.

5075, rue de Sorel
Montréal (Québec)
H4P 1G6
Tél. :(514) 731-3191

FRIEDMAN & FRIEDMAN INC.
UN MEMBRE DE SPICER & OPPENHEIM INTERNATIONAL

appel d'offres

Gouvernement du Québec

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Le ministère de la Santé et des services sociaux sollicite des offres pour les services d'une firme conseil pour la réalisation d'une étude des mécanismes d'approvisionnement, notamment ceux de l'approvisionnement en commun et d'achats d'équipements spécialisés dans le réseau de la santé et des services sociaux.

DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES:
S'adresser à:
Madame Marie-Thérèse Fissette
Ministère de la Santé et des Services sociaux
Direction des systèmes d'information
1279, boul. Charest ouest
2e étage
Québec (Québec)
G1N 4K7
Tél.: (418) 644-8282

SÉANCE D'INFORMATION:
Le Ministère convie les firmes à une seule et unique réunion d'information pour répondre aux questions sur le présent appel d'offres.

Cette réunion se déroulera le 16 avril, à 10 heures, au 2050, boul. St-Cyrille ouest, 5e étage (salle 5.03).

Le Ministère ne tiendra aucune réunion d'information individuelle.

CONDITIONS:
Seuls seront considérés, aux fins du contrat, les fournisseurs, ayant une place d'affaires au Québec et possédant les qualifications minimales requises.

DATE ET HEURE DE CLÔTURE:
Mardi, le 30 avril 1991, 14 heures, à l'adresse ci-haut mentionnée.

Les firmes pourront assister à l'ouverture des offres de services qui se tiendra immédiatement après l'heure de clôture.

Le requérant ne s'engage à accepter aucune des offres reçues.

Québec

Suite des Avis légaux, Appels d'offres et Soumissions en pages H13 et H14

ENCANS ENCANS ENCANS

AVIS PRÉLIMINAIRE D'ENCAN

DANS L'AFFAIRE DE FAILLITE

RAVENCO INC.

SAMSON BÉLAIR/DELOITTE & TOUCHE INC. (Syndic)

● MACHINERIE ● ÉQUIPEMENT ET OUTILLAGE ● PONTS ROULANTS ● TOURS ● GRANDE QUANTITÉ DE SOUDEUSES ET ÉLECTRODES À SOUDER ● GRUES MOBILES ● MOBILIER ET ÉQUIPEMENT DE BUREAU ● MATÉRIEL ROULANT ● ETC.

SERONT VENDUS PAR
ENCAN PUBLIC

AU: 3000, boul. Le Corbusier, Laval, Qc
MARDI, LE 16 AVRIL 1991

INSPECTION DES ACTIFS: LUNDI 15 avril 91 de 9:00 a.m. à 5:00 p.m.

DANS L'AFFAIRE DE FAILLITE

OSTIGUY ÉQUIPEMENT INC.

SAMSON BÉLAIR/DELOITTE & TOUCHE (Syndic)

● ÉQUIPEMENT ET OUTILLAGE DE GARAGE ● MACHINERIE ● COMPRESSEURS ● MOBILIER ET ÉQUIPEMENT DE BUREAU ● ORDINATEURS ● SYSTÈME TÉLÉPHONIQUE ● MATÉRIEL ROULANT ● ETC., ETC.

SERONT VENDUS PAR
ENCAN PUBLIC

AU: 660, rue Chambly, Marieville, Qc
JEUDI, LE 18 AVRIL 1991

INSPECTION DES ACTIFS: MERCREDI, 17 avril 1991 de 9:00 a.m. à 5:00 p.m.

DANS L'AFFAIRE DE FAILLITE

LES INDUSTRIES CORPDEM INC.

(Division de R.S. FURNITURE)
FRIEDMAN & FRIEDMAN INC. (SYNDIC)
ORDRE DE: RICHTER & ASSOCIÉS
Agent pour le compte d'un créancier garant

● MACHINERIE À TRAVAILLER LE BOIS, ÉQUIPEMENT ET OUTILLAGE ● MACHINES À COUDRE ● MATIÈRES PREMIÈRES: BOIS, QUINCAILLERIE, CUIR, TISSUS, ETC ● PRODUITS FINIS ● CHARIOTS ÉLÉVATEURS ● MOBILIER ET ÉQUIPEMENT DE BUREAU ● ETC.

SERONT VENDUS PAR
ENCAN PUBLIC

AU: 395, boul. Ste-Croix, St-Laurent, Qc
MARDI ET MERCREDI
LES 23 ET 24 AVRIL 1991

INSPECTION DES ACTIFS: LUNDI 22 avril 1991 de 9:00 a.m. à 5:00 p.m.

DANS L'AFFAIRE DE

LES HABITATIONS LOUISBOURG LTÉE

G. ROBITAILLE & ASSOCIÉS LTÉE (Syndic)

● MOBILIER ET ÉQUIPEMENT DE BUREAU: SUITES EXÉCUTIVES ● ACCESSOIRES DE BUREAU ● MATÉRIEL ROULANT ● CAMIONS ● CAMIONS DOMPEURS ● FARDIERS ● REMORQUES ● ETC., ETC.

SERONT VENDUS PAR
ENCAN PUBLIC

L'ENCAN AURA LIEU AU DÉBUT DE MAI

FERMETURE D'USINE

NICOLLINI INC.

PAR ORDRE: Du Conseil d'administration
Un des plus gros manufacturiers de vêtements mode au Canada

● 500 MACHINES À COUDRE ● MACHINERIE ET ÉQUIPEMENT ● ÉQUIPEMENT D'USINE ● ÉQUIPEMENT DE PRESSAGE ET D'ENTREPÔT ● ATELIER DE COUPE ● UNITÉS DE VAPEUR INDUSTRIELLES ● ETC., ETC.

SERONT VENDUS PAR
ENCAN PUBLIC

Au: 9200, avenue du Parc, Montréal, Qc

L'ENCAN AURA LIEU AU DÉBUT DE MAI

Les encans seront exécutés selon les termes et conditions affichées sur les lieux de vente
PAIEMENT: Dépôt de 25% comptant ou chèque visé, le solde comptant ou chèque visé, à la prise de livraison

ENCANTEURS UNIVERSELS
ENCANTEURS ● ÉVALUATEURS ● LIQUIDATEURS
TÉL.: (514) 683-9930
FAX.: (514) 683-3583

POUR INFORMATIONS, CONSULTEZ LES «AVIS LÉGAUX» QUI PARAÎTRONT CHAQUE SAMEDI DANS *LA PRESSE*, *LE JOURNAL DE MONTRÉAL* ET *THE GAZETTE*, OU COMMUNIQUEZ AVEC NOTRE BUREAU.

ENCAN GAUTHIER INC. AUCTION

ENCAN PUBLIC

(DORVAL) MONTRÉAL, QUÉBEC
1700, BOUL. HYMUS
SAMEDI 6 AVRIL 1991 - 10 h 00 a.m.
TÉL.: (514) 685-3541

SURPLUS D'ÉQUIPEMENT: SABLE A.L. INC., LES ENTREPRISES LES CEDRES LTÉE, MOLE CONSTRUCTION, LES ENTREPRISES G. CHARBONNEAU LTÉE, BELL CANADA, CANADIEN NATIONAL ET AUTRES CONTRACTEURS.

EXCAVATRICES: 1988 CAT. 235C TRENCHER; 1987 CAT. 235B TRENCHER; 1986 CAT. 235B, 1984 & 82 CAT. 235; 1987 KOEHRING 6608; 1985 O&K RH12LC; (2) 1984 JOHN DEERE 790; 1984 KOMATSU PC 220; 1981 HITACHI UH 121; HITACHI UH 121; **CHARGEURS SUR ROUES:** 1978 CAT. 980C; 1977 CAT. 980B; 1975 & 74 FIAT ALLIS 945; 1979 & 78 FIAT ALLIS 745; **CHARGEURS SUR CHENILLES:** 1988 CAT. 963LGP; 1984 CAT. 963LGP; CAT. 953; 1976 CAT. 955L; JOHN DEERE 450C & 450B; 1978 KOMATSU D75S; TRACTEURS SUR CHENILLES: 1987 CAT. D3B; 1980 D6D LGP; 1978 CAT. D7G; 1876 CAT. D3 LGP; 1972 CAT. D8H; JOHN DEERE 550A; 1979 KOMATSU D65-6; 1976 IHC TD25E; JOHN DEERE 450C; (2) JOHN DEERE 350D LGP; **COMPACTEUR:** CASE 1102D; **RÉTROCAVEUSES:** 1989 JCB 1400B; 1987 JCB 1400B; 1975 CASE 680E; **CHARIOTS ÉLÉVATEURS:** 1987 MANITOU Y1002TC; 1986 SELLICK 249TS; 1985 SKYTRACK 9038; KD3550T; M.F. 2500; CHAMP 350 HLD; MONASHEE 830; TIMBERTOTER 6-600S; (2) CLARK; ALLIS CHALMERS; TOWMOTOR; **NACELLES:** JLG 40FR; SKYWITCH SST20; **CAMIONS BASCULES:** (2) 1989 MACK DMM; (2) 1979 KENWORTH C500; (3) MACK B81; **CAMIONS:** 1989 IHC S2500; (3) 1987 WESTERNSTAR; 1986 MERCEDES; 1986 & 85 FREIGHTLINER; (3) 1985 WESTERNSTAR; 1983 IHC 4300; 1980 KENWORTH W900; 1979 IHC 5000; 1974 MACK R686; KENWORTH PD E/A RE. A EAU; **CAMIONS 6 ROUES:** 1985 IHC S2300; 1982 CHEV. 70 FOURGON; 1979 IHC 1800 NACELLE: 1978 IHC 2500 NACELLE; IHC E/A RES. A EAU; FORD AVEC CHARGEUR A BOIS: **SEMI REMORQUES:** 1980 KING 28'; 1979 TRAILMOBILE 31'; RAVEN 20'; **REMORQUES PLATEFORME:** 1989 MANAC B TRAIN; 1988 FRANDEL ALUM; 1988 FRANDEL

ÉQUIPEMENT DE CN RAIL

PLUS DE 60 ITEMS: AUTOS; CAMIONNETTES; CAMIONS BASCULES; CAB & CHASSIS; CAMIONS MECANIQUES; CAMION TRACTEURS; REMORQUES FERMEES; REMORQUES REFRIGEREES; REMORQUES PLATEFORMES; FARDIER; BOGGIES.

ÉQUIPEMENT DE BELL CANADA

CAMIONETTES; GENERATRICES 60KW; MINI-ECHELLE; ECHELLE EN BOIS; GENERATRICES; ETC.,

AUTOS: 1990 FORD AEROSTAR; 1990 JEEP CHEROKEE; 1989 SUZUKI SIDEKICK; 1989 JEEP CHEROKEE; 1985 SUBARU SW; 1982 PORSCHE 928; 1980 MERCEDES 300 TD; 1975 MERCEDES 280SE; ETC.; **ATTACHEMENTS:** 1990 TRAMAC 950 MARTEAU HYD.; DÉFONCEUSE CAT. 92M POUR D8K; BALAI POUR BOBCAT; **SOUDEUSE & COMPRESSEUR:** LINCOLN SAE300; (2) INGERSOL RAND 600 CFM; AIRMAN 600 CFM; PLUSIEURS L75-160-15-CFM. DIVERS: DEBROUSAILLEUR; (15) BAVARDS POUR CAMIONS; SYSTEME DE RADIO JOHNSON-1 BASE & 5 MOBILES; PNEUS; ETC.

---

encan rb

ENCAN PUBLIC SANS RÉSERVE
ROUYN-NORANDA (QUÉBEC)
LE JEUDI 4 AVRIL 1991
À 8 H 30 (HEURE LOCALE)
Liquidation complète de: L.D. PILON INC.
SUIVANT LES DIRECTIVES DE SAMSON, BÉLAIR/DELOITTE & TOUCHE INC. EN VERTU D'UN NANTISSEMENT COMMERCIAL

LIEU DE L'ENCAN: **1300, Saguenay, Rouyn-Noranda (Québec)**
TÉLÉPHONE SUR PLACE: (819) 797-6674
TÉLÉCOPIEUR SUR PLACE: (819) 797-5518
Permis de l'encanteur # 62939

CAMIONS-GRUES: White / Volvo Brigadier 1988, triple essieu, avec grue Pitman 11 tonnes ● GMC Brigadier 1986, triple essieu, avec grue National 16 tonnes ● Ford F700 1982, simple essieu, avec grue King K10 ● Ford F8000 1986, simple essieu, avec grue King K14 ● GMC 6500, simple essieu, avec grue Pitman Unidyne / Polecat. **CAMION-REMORQUE:** GMC 6500, triple essieu, avec fourgon 20'.
AUTOBUS: GMC 6500 48 passagers.
CAMIONNETTES: Chev. 1500 Clubcab 1989, 4 x 4 ● 9 Chev. 1500 1989 ● Chev. 1500 Clubcab Cheyenne 1988 ● 7 Chev. 1500 1988 ● Chev. 3500 1988 ● Ford F250 1988 ● 4 Ford F150 1988 ● 4 Ford F150 1987 ● Chev. 10 1988 ● 2 Chev. 10 1986 et 5 1985, 1984 et 1982 ● 2 Chev. S10 1984 ● Chev. Blazer 1989 4 x 4 ● Chev. Suburban 1984.
FOURGONNETTES: 6 Chev. 20 1989 ● GMC 25 1989 ● 2 Chev. 20 1988 ● Chev. 10 1988 ● 2 Chev. 10 1987 ● GMC 15 1987 ● GMC 15 1986 ● 2 Chev. 10 1985 et 2 1983 ● 2 GMC 15 1981 ● Chev. 10.
REMORQUES COMPRENANT: Bureau Safeway 12' x 55' ● 2 remorques tout-usage, triple essieu ● 8 fourgons 45', triple essieu ● Fourgons 40' et 36'.
EQUIPEMENT D'USINAGE: Plieuse hydraulique Accupress 710010 1988 ● Accushear 813510 1988 ● Coupeuse-façonneuse L-Tec Ducting 1988 ● Plieuse d'acier de charpente Scotchman 40 tonnes ● Matrice à attaches triplex Lockformer ● «Irish Locks» Lockformer ● Machines à border ● Cisailleuse Edwards Pearson D.D. Truecut ● Laminoir triplex Brown Boggs ● Rouleau Tenn Smith ● Encocheuse Engel ● Plieuses Tenn Smith ● Laminoir triplex Morgan Rushworth ● Scies ● Etc.
EQUIPEMENT DE SOUDAGE: Soudeuse Canox Big Red 400D ● Soudeuse Canox 200 A ● Soudeuse Acklands G225 ● Soudeuses électriques ● Soudeuse semi-automatique ● Soudeuses par points ● Dispositifs d'alimentation de fil à souder ● Câbles de soudage ● Fours pour tiges ● Masques ● Marteaux ● Accessoires ● 2 chalumeaux à découper au plasma Thermal-Arc ● Chalumeau à découper au plasma Linde PCM 50-A ● Chalumeaux coupeurs ● Chariots.
OUTILS GREENLEE: 4 tire-câble Super Tugger ● Emporte-pièce ● Cintreuses ● Coupe-câble ● Poulies pour câble type à crochet ● Cintreuses hydrauliques ● Porte-bobines ● Ruban de tirage ● Etc.
OUTILS RIDGID: Enfileurs ● Rainureuses ● Matrices ● Cintreuses ● Couteaux.
OUTILS ELECTRIQUES: Grande quantité de scies circulaires ● Scies sauteuses ● Scies à découper ● Scies à ruban ● «Sawzalls» ● Perceuses ● Perceuses à angle ● Perceuses sans fil ● Meules ● Clés à percussion ● Tenailles ● Foreuses sur socle ● Aspirateurs.
OUTILS HILTI: Pistolets d'assemblage ● Perceuses à percussion ● Perceuses à diamant mini-couronne.
OUTILS PNEUMATIQUES: Clés à percussion ● Perceuses ● Compresseurs.
PONT ROULANT: Munck 1988, 5 tonnes, portée 38'.
SYSTEME DE VENTILATION: Collecteur de vapeurs 1988, avec ventilateur 25 cv et 4 conduits souples.
DIVERS COMPRENANT: Grand choix de petits outils à main de toutes sortes, appareils de test et de mesure électriques, ameublement de bureau, classeurs, chaises, machines à écrire, tire-fort, palans à chaîne, vérins hydrauliques, rouleaux de demenagement, manilles, crochets, chariots, poulies coupées, coffres à outils en acier, matériel de sécurité, étaux, rayonnages de service intense, élévateurs, appareil pour dégeler les tuyaux et beaucoup d'autres articles.

POUR BROCHURE GRATUITE, ÉCRIVEZ OU TÉLÉPHONEZ
RITCHIE BROS. Encanteurs
159, Place Frontenac, suite 1 ● Pointe-Claire, Québec ● H9R 4Z7
Bur.: (514) 694-0476 ● FAX: (514) 694-0752

LIQUIDATION

AMEUBLEMENT DE BUREAU USAGÉ!
OUVERT AU PUBLIC
DU LUNDI AU SAMEDI DE 9H À 17H

BUREAUX, TABLES D'ORDINATEUR, TABLES DE CONFÉRENCE, TABLES POUR MACHINES À ÉCRIRE, ARMOIRES, PORTEMANTEAUX, ETC... **75$ et plus!**

CLASSEURS VERTICAUX, CLASSEURS LATÉRAUX **100$ et plus!**

CHAISES DE STÉNO, PLATEAUX DE RANGEMENT **25$ et plus!**

DE MARQUES RECONNUES TELLES QUE STEELCASE, CROYDON, ALLSTEEL, SUNAR, IN-LINE, ETC.
...et plus encore...jusqu'à épuisement des stocks!

Téléphone: 386-5318

5800 Côte de Liesse

Dans l'affaire de la faillite de

RESTAURANT ÎLE PARADIS

ENCAN PUBLIC

Le mercredi 3 avril 1991 à 12 h 30
(inspection: 3 avril 1991, 9 h à midi)
à sa place d'affaires
8904, Lajeunesse, angle Émile-Journault, Montréal

ÉQUIPEMENT: UN LAVE-VAISSELLE JACKSON AVEC LEVIER S/S, POÊLE GARLAND AVEC FOUR AU GAZ 6 RONDS, B.B.Q. AU GAZ, FRITEUSE FRIANLATOR DOUBLE, WOK 3 TROUS, FOUR MICRO-ONDES, BAR SALADE RÉFRIGÉRÉ 2 PORTES CUSTOM, COMPTOIR RÉFRIGÉRÉ CUSTOM 2 PORTES, TABLES À VAPEUR, TABLE BUFFET À VAPEUR, HOTTE VENTILATION 17' AVEC SYSTÈME CO^2, MACHINE À GLACE SCOTSMAN, RÉFRIGÉRATEUR À BIÈRE 4 PORTES, RÉFRIGÉRAREUR DE SERVICE EN S/S AVEC LEVIER POUR BAR, CONGÉLATEUR CUSTOM 2 PORTES VERTICAL, CAISSE ENREGISTREUSE TEC, BANQUETTE, TABLES, CHAISES, VAISSELLE, CHAUDRONS, USTENSILES, VERRERIE, SYSTÈME DE SON, SYSTÈME ALARME, TRAPPE À GRAISSE, DÉCORATION, PLANTE VERTE, COMPTOIR SERVICE AVEC EAU, RÉCHAUD-BORDEAU, ETC...

À ÊTRE VENDU ARTICLE PAR ARTICLE ● Dépôt 20% comptant avec mise ● SOLDE COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ

GENCAN GLOBAL UNIVERSEL
tél.: (514) 956-0995 fax: (514) 956-0376
8090A, Transcanadienne
Ville Saint-Laurent H4S 1M5

ENCAN ENCAN
ENCAN PUBLIC
DANS L'AFFAIRE DE:

LAMTECH INC.

(EN FAILLITE)
À VENDRE PAR

ENCAN PUBLIC

ENCAN: mercredi 3 avril 1991, à 10 h 30
2975, rue Picard, Saint-Hyacinthe, Qc

ÉQUIPEMENT DE BUREAU:

Bureaux de direction ● Crédences de direction ● Chaises de direction ● Chaises de visiteurs ● Chaises de secrétaires ● Classeurs latéraux à 2, 3 et 4 tiroirs ● (3) réfrigérateurs Danby ● Calculatrices Sharp ● Machines à écrire électriques ● Télécopieur Pitney Bowes ● Photocopieur Panasonic ● Répondeur automatique Panasonic ● Dictaphone Sony ● Bureaux mélamine ● Meubles mélamine ● Bibliothèques ● Photocopieur Olivetti ● Table de conférence ● Fournitures de bureau assorties ● Cardex ● Cendriers métal ● Tables de travail ● Télécopieur Panasonic ● Table à dessin ● Tableaux magnétiques ● Protège-planchers ● Etc.

MACHINERIE ET OUTILLAGE:

Scie à panneaux Giben, modèle 2000, commandes CNC ● Perceuse multiple Biesse, 3 têtes ● Scie à panneaux Holz Her ● Ponceuse Timesaver double mouvement ● Ponceuse Progress ● Scie d'établi Rockwell ● Scie radiale Rockwell ● Gabarit Poitras ● Ponceuse de chants Holz Her ● Scie d'établi Wadkin ● Dispositif d'alimentation Holz Her ● Perceuse Gannomat, avec outil à enfoncer ● Perceuse multiple Gannomat ● Foreuses sur socle ● (2) compresseurs Devilbiss, 25 CV ● Cabine de peinture ● Encolleuse Gebr Albert ● Étaulimeur Wadkin ● Raboteuse General ● Etc. ● Perceuses électriques ● Scies électriques ● Horodateur électrique ● Fontaine ● Extincteurs ● Serres pour le bois ● Gabarits assortis ● Agrafeuses ● Convoyeurs à rouleaux Moody ● Tables de travail ● Lames pour scies ● Chariots élévateurs à palettes ● Échelle mobile ● Pompes à colle Binks ● Tuyaux d'air flexibles ● Conteneurs à rognures de métal ● Plate-formes de bois ● Réservoirs sous pression Binks ● Meule double bout ● Toupies ● Outils pneumatiques ● Encolleuse ● Étaux ● Chalumeau au propane ● Manomètres à air comprimé ● Mèches ● Papier à poncer ● Échelle aluminium ● Balances Hanson ● Malaxeur Binks ● Aspirateur B & D ● Moteurs électriques ● Etc.

MATÉRIEL ROULANT:

Tracteur Ford, modèle 8000, 1984 ● Remorque Maska, 35', 1986 ● (3) remorques Cancar, 45', 1978 ● (4) remorques réfrigérées Ram, 48', 1981 ● Chariot élévateur Lansing Bagnal, 6000 livres ● Chariot élévateur Clark, EC 30, 3000 livres, 3 sections, avec chargeur ● Chariot élévateur Yale, 4000 livres, mât 3 sections ● Etc.

INSPECTION: mardi 2 avril 1991, entre 9 h et 16 h.
PAIEMENT: 25 % comptant ou par chèque visé au moment de l'achat, solde complet avant l'enlèvement des marchandises le jour de la livraison.
CONDITIONS: Selon les documents affichés.

GOLDSMITH & PETERSON
2945 DIAB, ST. LAURENT
(514) 331-6668 Fax (514) 331-6664

ENCAN ENCAN ENCAN

AVIS D'ENCAN

ÉQUIPEMENT ET AMEUBLEMENT DE BUREAU D'UNE GRANDE BANQUE
(et pour le compte des parties intéressées)
ÉQUIPEMENT POUR PLUS DE 50 BUREAUX
50 bureaux ● 60 classeurs ● Appareils de bureau ● 120 chaises de bureau ● Matériel roulant ● etc.
seront vendus par

ENCAN PUBLIC

(en lots détaillés, sans mise à prix)
ENCAN: LE MARDI 2 AVRIL 1991 À 10 H 30
INSPECTION: LE LUNDI 1er AVRIL 1991, DE 9 H À 17 H
SUR PLACE AU:
8460 C, ch. Darnley, Ville Mont-Royal
POUR S'Y RENDRE: par Côte-de-Liesse sud, 2e rue à l'est de Cavendish

AMEUBLEMENT DE BUREAU
50 bureaux variés: bureaux de directeur et crédences ● Bureaux avec retour ● Bureaux ● 60 classeurs verticaux et horizontaux, à 2, 3, 4 et 5 tiroirs ● Classeurs à l'épreuve du feu ● 12 armoires à papeterie ● 120 chaises de bureau ● Chaises à haut dossier, fauteuils et chaises de sténo ● 4 tabourets à dessin ● Meubles de salle d'attente ● Canapés ● Patères ● Tables de bureau ● Table à dessin ● Tables d'ordinateur modulaires (grises) ● Table de machine à écrire ● Cloisons Artopex ● Etc.

ÉQUIPEMENT DE BUREAU
Machines à écrire électroniques, électriques et Selectric ● Calculatrices ● Rolodex ● Lecteur de microfilms ● Chécographe ● Système d'adressage Scriptomatic ● Compteurs postaux ● Boîtes à courrier ● Organisateurs de bureau ● Fournitures de bureau ● Tableau d'affichage ● Tableaux magnétiques ● etc.

MATÉRIEL ROULANT
Honda Civic familiale 1987, ● Cadillac berline 4 portes 1987 ● Buick LeSabre 1987 ● Cadillac berline 4 portes 1985 ● Cherokee Chief 1987 ● Tous ces véhicules seront mis en vente à 13 h.

COMMENTAIRES DE L'ENCANTEUR:
Tout l'équipement est en excellent état. Cantine sur place.

CONDITIONS DE VENTE
Acompte de 25% comptant, solde comptant ou par chèque visé et selon les conditions affichées.

Les encanteurs RAPID de Québec Inc

5584, ch. Côte-de-Liesse, bureau 201, Ville Mont-Royal, Qc H4P 1A9 (514) 731-6443

AVIS

Nous avons reçu instructions d'une institution financière, détentrice de garantie en vertu d'un crédit-bail, de procéder à la vente des actifs de la compagnie

LES PRODUITS D'ACIER BENKELAY INC.
lesquels seront vendus par

ENCAN PUBLIC

aux entrepôts de ROUSSILLE TRANSPORT
au
8450, 8e AVENUE, MONTRÉAL, QUÉBEC
LE JEUDI 4 AVRIL 1991 À 11 HEURES

ÉQUIPEMENT DE BUREAU:
Photocopieur XEROX mod. 2520 incluant ensemble intitial 2520 (à l'état neuf) / Système téléphonique TOSHIBA mod. STRATA XIIe, Cabinet central comprenant 3 cartes de lignes et 3 cartes de stations, 1 console, 10 téléphones 20 boutons, 1 téléphone 10 boutons mains libres, 1 téléphone Courtoisie, 4 trompettes pour Intercom.

MACHINERIE À MÉTAL ET COMPRESSEUR:
Tour à métal TOS mod. SNA-50 avec 2 mandrins 3 et 4 mâchoires / Scie à métal POWERMATIC mod. 600 / Scie à métal TRENNJAEGER mod. PMC-8 / Compresseur INGERSOLL-RAND 50 Hp avec cabinet N.S. SIL 0685-0055 (700 heures d'opération).

PLASMA-ARC, 16 SOUDEUSES DE TYPE D.C. REC. AC/DC ET 6 DÉVIDOIRS:
Machins à couper au plasma PAK-44, torche manuelle, 2 régulateurs et câbles N.S. R60201A176811A / Machine à découper LINDE mod. CM-600C/2, avec 2 torches motorisées et 20' de rail / 3 HOBART mod. RT 500/20RT, AC/DC 500 Amp. / 1 HOBART mod RT 400/16RT, DC REC 400 Amp / 1 HOBART mod R 300/12RT, DC REC 300 Amp. / 2 HOBART mod TR 304-608 / 2 MILLER mod MP 65E, DC REC 650 Amp. / 1 MILLER DC REC 500 Amp. / 1 MILLER DC REC 200 Amp. / 3 AIRCO DC REC 300 Amp. / 1 LINDE mod VI-500, DC REC 500 Amp. / 1 LINDE mod VI-400, DC REC 400 Amp. / 4 dévidoirs MILLER mod. WF-054E et autres / 2 dévidoirs PROLINE mod 54E / Accessoires pour la soudure.

DATE: LE JEUDI 4 AVRIL 1991 À 11 HEURES
LIEU: 8450, 8e AVENUE, MONTRÉAL, QUÉBEC
INSPECTION: LE MATIN DE LA VENTE
CONDITIONS: 25% À L'ADJUDICATION BALANCE COMPTANT OU CHÈQUE CERTIFIÉ

JAB INC. J.-ARMAND BLAIS INC.
SIEGE SOCIAL: 740, ST-MAURICE, SUITE 205, MONTRÉAL (QUÉBEC) H3C 1L5

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS

Collège de Bois-de-Boulogne

APPEL D'OFFRES

PROJET: RÉFECTION DE TOITURES
PAVILLON IGNACE-BOURGET

PROPRIÉTAIRE: Collège de Bois-de-Boulogne
10555, ave de Bois-de-Boulogne, St-Laurent, Qc, H4N 1L4

ARCHITECTE: Claude Frégeau, architecte
300, 14e Avenue, Deux-Montagnes, Qc, J7R 3W4

INGÉNIEURS EN STRUCTURE:
C.I.M.A., a/s: Irénée Dionne
3285, boul. St-Martin, bureau 205E, Laval, Qc H7E 4T6

INGÉNIEURS EN MÉCANIQUE ET ÉLECTRICITÉ:
Dufresne, Farley, Brillon, a/s: Michel Brillon
200, rue Sauvé Ouest, Montréal, Qc, H3L 1Y9

Le Collège de Bois-de-Boulogne, propriétaire, demande des soumissions pour la réfection de toitures du pavillon Ignace-Bourget à Montréal. Seuls sont autorisés à soumissionner pour l'exécution des travaux, les entrepreneurs de construction au sens de la Loi sur la qualification des entrepreneurs de construction (L.R.Q.,chap. Q-1) qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau du propriétaire, contre un dépôt non remboursable de soixante-dix dollars (70$).

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé égal à 10% du montant de la soumission à l'ordre du propriétaire, le Collège de Bois-de-Boulogne, ou d'un cautionnement de soumission, établi au même montant, valide pour une période de 45 jours de la date d'ouverture des soumissions.

Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour une garantie d'exécution et une garantie des obligations pour gages, matériaux et services. Chacune de ces garanties devra correspondre à 50% du prix du contrat.

Les soumissions dans les enveloppes cachetées et adressées au soussigné seront reçues au 10555, avenue de Bois-de-Boulogne, local E-132, jusqu'à 10 heures, heure en vigueur localement, le 23 du mois d'avril 1991 pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leurs soumissions.

Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions du Règlement sur les subventions à des fins de construction (R.R.Q., 1981, c.A-6, r.23) du 21 septembre 1982.

Le propriétaire ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues.

Antoine Boulizon
Directeur des Services de l'équipement

Collège de Bois-de-Boulogne

APPEL D'OFFRES
RÉFECTION DE STATIONNEMENT

PROPRIÉTAIRE: Collège de Bois-de-Boulogne
10555, avenue de Bois-de-Boulogne
MONTRÉAL (Québec) H4N 1L4 Tél.: (514) 332-3000

ARCHITECTES: Beliveli & Harvey
3940, boul. St-Martin Ouest
LAVAL (Quebec) H7T 1B5 Tél.: (514) 688-2500

INGÉNIEURS EN MÉCANIQUE:
Dufresne, Farley & Brillon
200, rue Sauvé Ouest
MONTRÉAL (Québec) H3L 1Y9 Tél.: (514) 384-0440

Le Collège de Bois-de-Boulogne, propriétaire, demande des soumissions pour la réfection et le drainage du stationnement du Pavillon St-Paul.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau du propriétaire, contre un dépôt non remboursable de cinquante dollars **(50$)** à compter du **2 avril 1991.**

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de dix pour cent (10%) de la soumission, à l'ordre du propriétaire, le Collège de Bois-de-Boulogne, ou d'un cautionnement de soumission, établi au même montant, valide pour une période de **quarante-cinq (45)** jours de la date d'ouverture des soumissions.

Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour une garantie d'exécution et une garantie des obligations pour gages, matériaux et services. Lorsque ces garanties sont sous forme de cautionnement, le montant de chacune d'elles correspond à cinquante pour cent (50%) du prix du contrat et lorsqu'elles sont sous forme de chèque visé, le montant de chacune d'elles correspond à dix pour cent (10%) du prix du contrat.

Les soumissions, en trois (3) copies, dans des enveloppes cachetées et adressées au soussigné, seront reçues au Service de l'équipement du Collège de Bois-de-Boulogne, au 10555, avenue de Bois-de-Boulogne, **jusqu'à 15 heures,** heure en vigueur localement, le **15 avril 1991** pour être ouvertes publiquement au même endroit le même jour et à la même heure.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leurs soumissions.

Le propriétaire ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues.

Antoine Boulizon
Directeur des services de l'équipement

DANS L'AFFAIRE DE LA PROPOSITION DE:

LES ENTREPRISES ALEPH BET GIMMEL INC.
faisant affaires sous le nom
LIBRAIRIE RODAL
4689, Van Horne
Montréal, Québec
H3W 1H8

AVIS AUX CRÉANCIERS D'UNE ASSEMBLÉE

AVIS est par la présente donné que la compagnie-débitrice susdite a déposé une proposition le 13 mars 1991 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 8 avril 1991 à 11 h 30 au bureau du séquestre officiel, Complexe Guy Favreau, 200, boul. René Lévesque Ouest, Basiliaire 00, Tour Ouest, Chambre 07, Montréal.

DATÉ de Montréal, ce 18 mars 1991

PFEIFFER & PFEIFFER INC.
Syndic

1085, St-Alexandre, #400
Montréal, Québec
H2Z 1P4
Tél.: (514) 393-8122

ENCANS

AVIS PRÉLIMINAIRE

Pour le compte de Baker's World inc.
TRÈS IMPORTANT ENCAN DE BOULANGERIE
(anciennement STEINBERG BAKERY div. pâtisserie)
date:
Le mercredi 10 avril, 1991
début à 10:30 a.m.
sur les lieux
6855, av. Clanranald, Montréal
Québec, Canada
entrée de côté du square Décarie
pour être vendu, par encan public, lot par lot en ordre détaillé
ÉQUIPEMENT COMPLET POUR PETIT OU GRAND VOLUME, POUR LA PÂTISSERIE, BEIGNES ET AUTRES PRODUITS

Encan fait par
ALEX DAVIS & Associés Inc.
3300, boul. Cavendish, bureau 290
Montréal (Québec) H4B 2M8
Tel.: (514) 482-3875
ENCANTEURS LICENCIÉS

Dans l'affaire de la faillite de:
Camera Photo & Acc. CPA Inc.
142 Barr St.
St-Laurent, Québec
H4T 1Y4

AVIS AUX CRÉANCIERS D'UNE ASSEMBLÉE

AVIS est par la présente donné que la compagnie débitrice susdite a déposé une cession le 18 mars 1991; que la première assemblée des créanciers sera tenue le 8 avril 1991 à 10 heures au bureau du séquestre officiel, Complexe Guy-Favreau, 200 ouest, boul. René-Levesque, Basilaire 00, tour ouest, chambre 07, Montreal, Québec.

DATE de Montréal, ce 21 mars 1991

PFEIFFER & PFEIFFER INC.
Syndic

1085, St-Alexandre, #400
Montréal, Québec
H2Z 1P4
Tél.: (514) 393-8122

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de:
ANDRÉ BENOIT, chauffeur et MARGUERITE AUDET, infirmière auxiliaire, tous deux résidant au 2925 Boiselle, Boisbriand, Québec J7E 1K5

AVIS est par les présentes donné que les débiteurs ont fait cession de leurs biens le 22 mars 1991 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 8 avril 1991 à 10h30 au bureau du Syndic, au 4333 Ste-Catherine ouest, suite 420, Montréal, Québec H3Z 1P9.

Montréal, ce 26 mars 1991.
DAVID A. DRUKER, B.Comm., Syndic

DRUKER & ASSOCIÉS INC.
SYNDIC DE FAILLITE
4333 O. STE-CATHERINE, SUITE 420
MONTRÉAL, QUÉ. H3Z 1P9
TÉL.: 935-8501

Palais des Congrès de Montréal

SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL
201, avenue Viger Ouest
Montréal (Québec)
H2Z 1X7

APPEL D'OFFRES No 91-DAV-4
FOURNISSEUR OFFICIEL
FOURNITURE DE SERVICES AUDIOVISUELS ET DE TRADUCTION SIMULTANÉE

Des soumissions cachetées, adressées à la Direction des approvisionnements de la Société du Palais des congrès de Montréal et portant la mention **Fournisseur officiel — Fourniture de services audiovisuels et de traduction simultanée** seront reçues jusqu'à **14 heures, le 29 avril 1991.**

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans une série de documents qui pourront être obtenus dès le **2 avril 1991, de 8 heures à 18 heures au 4 avril 1991.** Un paiement de cinquante dollars (50$) non remboursable, payable en argent ou par chèque visé fait à l'ordre de la Société du Palais des congrès de Montréal est requis pour obtenir un document d'appel d'offres.

Le soumissionnaire devra fournir, avec sa soumission, un cautionnement de soumission de l'ordre de **dix mille dollars (10000$),** fait à l'ordre de la Société du Palais des congrès de Montréal et valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture de la soumission. Ce cautionnement de soumission devra être remplacé à la signature du contrat par un cautionnement d'exécution et paiement de la main-d'oeuvre de l'ordre de **vingt-cinq mille dollars (25000$) chacun.**

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec, et qui auront obtenu les documents d'appel d'offres directement de la Société du Palais des congrès de Montréal, sont admises à soumissionner.

La Société du Palais des congrès de Montréal ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues, même la plus haute.

NOTE: Une séance d'information avec visite des lieux aura lieu le **8 avril 1991, à 10 heures.**

Direction des approvisionnements.

Société du Palais des Congrès de Montréal

Centre hospitalier régional de l'Outaouais

APPEL D'OFFRES
DSH-909183
ENTRETIEN DES SYSTÈMES TÉLÉPHONIQUES

Le Centre hospitalier régional de l'Outaouais, propriétaire, demande des soumissions pour le projet **DSH-909183 «ENTRETIEN DES SYSTÈMES TÉLÉPHONIQUES».**

Les soumissions seront reçues à l'adresse ci-haut mentionnée, au secrétariat du service des approvisionnements, porte #3, jusqu'à **11 h, le 17 avril 1991** pour être ouvertes publiquement au même endroit le même jour et à la même heure.

Les soumissions (1 original et 2 copies) seront remises dans une enveloppe cachetée portant la mention **SOUMISSION PROJET DSH-909183 «Entretien des systèmes téléphoniques».**

Les soumissions et le prix soumissionné devront être fermes pour une période de quatre-vingt-dix **(90) jours** à partir de la date d'ouverture des soumissions.

Le propriétaire se réserve le droit de refuser toute soumission qui ne sera pas conforme aux conditions et spécifications mentionnées dans les documents d'appel d'offres.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues, ni à réaliser l'objet du présent appel d'offres.

Une visite des lieux est prévue pour le 8 avril 1991 à 10 heures. Les personnes intéressées sont priées de se présenter au bureau de monsieur Eric Dupont au local 469.

Pierre Lacasse
Coordonnateur des approvisionnements
Centre hospitalier régional de l'Outaouais
116, boulevard Lionel-Émond
Hull (Québec)
J8Y 1W7
(819) 595-6004

AVIS DE VENTE PAR SOUMISSION

S.C.R.L. ÉLECTRIQUE LTÉE

MALLETTE, MAJOR, MARTIN, à titre d'agent d'une banque à charte en vertu de l'article 178 de la Loi sur les banques, demande, par les présentes, des soumissions pour l'achat des éléments d'actif de S.C.R.L. Électrique Ltée.

Les soumissions, sous enveloppes scellées portant la mention « SOUMISSION S.C.R.L. ÉLECTRIQUE LTÉE », accompagnées d'un chèque visé représentant 20 % du montant de la soumission et fait à l'ordre de MALLETTE, MAJOR, MARTIN, agent, seront reçues au bureau de l'agent, au 2, Complexe Desjardins, Tour est, bureau 3100, Montréal (Québec) H5B 1B2, jusqu'au 10 avril 1991, 15 h.

LES SOUMISSIONS GLOBALES DOIVENT SPÉCIFIER LE MONTANT ATTRIBUÉ À CHAQUE LOT.

Description

Lot 1 **Techno : bi-énergie et chauffage :** chaudières usagées, cartes électroniques, disjoncteur haute limite, moteurs, pompes, relais protecteurs, thermostats, raccords, éléments de chauffage, ventilateurs reconditionnés, etc.

Lot 2 **Plomberie :** valves « Crane et Jenking », brides, pompes reconditionnées, variété de malléables (ABS, PVC, etc.)

Lot 3 **Électricité :** interrupteurs neufs et usagés, panneaux neufs et usagés, fusibles, disjoncteurs, dispositif de câblage, raccords, connecteurs, boîtes électriques, fils, etc.

Conditions de vente

On pourra obtenir une copie des conditions de vente des éléments d'actif décrits précédemment au bureau de l'agent ou au moment de l'inspection. Ces conditions de vente font partie intégrante de la demande de soumission et il incombe aux soumissionnaires d'en obtenir une copie.

Inspection des éléments d'actif

On pourra examiner les éléments d'actif à S.C.R.L. Électrique Ltée, 1620, Guillet, Laval (Québec) H7L 5B2, les 2 et 3 avril 1991, entre 10 h et 15 h ou sur rendez-vous en communiquant avec M. Gilbert Dupuis au bureau de l'agent.

MALLETTE, MAJOR, MARTIN, agent

MALLETTE, MAJOR, MARTIN
2, Complexe Desjardins
Tour est, bureau 3100
Montréal (Québec) H5B 1B2
Tél.: (514) 982-2328

Le Groupe Mallette

Suite des Avis légaux, Appels d'offres et Soumissions en pages H11 et H14

APPEL D'OFFRES

Dans l'affaire de: **GROUPE NMS - SITEL INC.**
3510, 1ière Rue
St-Hubert (Québec)

Une Banque à charte, en vertu des pouvoirs que lui confère l'Article 178 de la Loi sur les Banques, et National Trust, fiduciaire en vertu d'un acte de fiducie exécuté par Groupe NMS - Sitel Inc., dont la garantie créée par ledit acte est devenue exécutoire, font appel à des offres par l'entremise de leur agent, pour la vente des biens ci-après décrits en bloc ou en lots séparés.

DESCRIPTION DES BIENS

La compagnie opérait un réseau de distribution en produits et équipements industriels principalement dans les domaines de l'industrie forestière des pâtes et papiers, des mines et moulins, des alumineries (Lots nos 1 @ 15 et 18)

De plus, sa division connue sous le nom Contrôles Hydrauliques, faisait la réparation de composantes hydrauliques & pneumatiques (Lot no 17)

Enfin, la division Acmies fabrique sur commandes des produits pour les secteurs miniers et forestiers, tels que Wagon à minerai, plate-formes hydrauliques, tuyaux d'acier, etc. (lot no 16)

Les biens sont localisés aux adresses suivantes :

Lot No 1	**51, Route 111 ouest, Amos (Québec)**	
	A) Stocks	225 000 $
	B) Équipements	39 000 $
Lot No 2	**1134, boul. du Royaume ouest, Chicoutimi (Québec)**	
	A) Stocks	523 000 $
	B) Équipements	30 000 $
	C) Terrain & Bâtisses	250 000 $
Lot No 3	**345, Rivard, Rimouski (Québec)**	
	A) Stocks	225 000 $
	B) Équipements	23 000 $
Lot No 4	**230, boul. Rideau, Rouyn Noranda (Québec)**	
	A) Stocks	442 000 $
	B) Équipements	264 000 $
	C) Terrain & Bâtisses	700 000 $
Lot No 5	**1082, Gagnon, St-Félicien (Québec)**	
	A) Stocks	311 000 $
	B) Équipements	30 000 $
	C) Terrain & Bâtisses	110 000 $
Lot No 6	**17100, Lacroix, St-Georges de Beauce (Québec)**	
	A) Stocks	111 000 $
	B) Équipements	19 000 $
Lot No 7	**550 B., Kipawa, Témiscamingue Sud (Québec)**	
	A) Stocks	104 000 $
Lot No 8	**369, Algonquin ouest, Timmins (Ontario)**	
	A) Stocks	228 000 $
	B) Équipements	36 000 $
	C) Terrain & Bâtisses	200 000 $
Lot No 9	**2265, boul. Du Rochon, Trois-Rivières (Québec)**	
	A) Stocks	246 000 $
	B) Équipements	16 000 $
Lot No 10	**223, boul. La Salle, Baie Comeau (Québec)**	
	A) Stocks	232 000 $
	B) Équipements	10 000 $
Lot No 11	**Coin 15e Rue, Route 111, Hearst (Ontario)**	
	A) Stocks	215 000 $
	B) Équipements	15 000 $
Lot No 12	**44, Avalon Drive, Labrador City (Terre-Neuve)**	
	A) Stocks	1 870 000 $
	B) Équipements	34 000 $
	C) Terrain & Bâtisses	250 000 $
Lot No 13	**164, Portage des Mousses, Port-Cartier (Québec)**	
	A) Stocks	289 000 $
	B) Équipements	5 000 $
	C) Terrain & Bâtisses	155 000 $
Lot No 14	**180, rue Napoléon, Sept-Iles (Québec)**	
	A) Stocks	2 033 000 $
	B) Équipements	94 000 $
	C) Terrain & Bâtisses	710 000 $
Lot No 15	**3510, 1ère Rue, St-Hubert (Québec)**	
	A) Stocks	401 000 $
	B) Équipements	168 000 $
Lot No 16	**Parc Industriel, C.P. 2086, Rouyn Noranda (Québec)**	
	A) Stocks	816 000 $
	B) Équipements	84 000 $
Lot No 17	**170, rue Napoléon, Sept-Iles (Québec)**	
	A) Stocks	528 000 $
	B) Équipements	108 000 $
Lot No 18	**1193, boul. Léon Hamel (Québec)**	
	A) Stocks	185 000 $
	B) Équipements	5 000 $

Notes 1) Les stocks sont indiqués au coût
2) Les équipements comprennent amélioration locatives, mobilier de bureau, matériel roulant, équipements informatiques et sont indiqués au coût déprécié.
3) Terrain & bâtisses sont indiqués à la valeur marchande

Les offres, scellées et accompagnées d'un dépôt de **10 %,** devront parvenir au bureau de l'agent avant 17 h, mardi le 9 avril 1991, et porter au recto de l'enveloppe la mention, lisiblement écrite, « **Offre - Groupe NMS - Sitel Inc.** »

Les soumissionnaires sont tenus d'indiquer clairement la valeur attribuée à chaque lot.

INSPECTION

L'inspection des biens pourra être faite sur rendez-vous avec l'agent.

CONDITIONS ET RÉSERVES

Le détail des conditions et réserves se rapportant à la vente des biens pourra être obtenu au bureau de l'agent ou lors de l'inspection. Ces conditions et réserves font partie intégrante de l'appel d'offres et il est de la responsabilité du soumissionnaire d'en obtenir copie.

MBA **MERCURE BÉLIVEAU & ASSOCIÉS**
Agent
Tour de la Place-Victoria, bureau 1420
C.P. 244
Montréal, (Québec) H4Z 1G1
Tél.: (514) 879-1333 Fax: (514) 879-1427

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

AVIS est par les présentes donné que **TECHNO-COULEUR INC.** ayant son siège social et principal établissement au 2550, chemin Bates, Montréal, Québec, a fait **cession de ses biens** le 22 mars 1991, et que la **première assemblée des créanciers** sera tenue le 16 avril 1991, à 13h30 au bureau du Séquestre Officiel, 200, boul. René-Lévesque ouest, Complexe Guy Favreau, Basilaire 00, Chambre 07, Montréal, Québec.

Yves Vincent, CA, Syndic, Administrateur de l'actif

RICHTER & ASSOCIÉS INC.

SYNDICS DE FAILLITE

2 Place Alexis Nihon, 22e étage
Montréal, Québec H3Z 3C2 Téléphone: (514) 934-3497

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS

appel d'offres

Gouvernement du Québec

Le Ministère de la Main-d'oeuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle requiert les services professionnels d'une firme afin de:

«Procéder à la réalisation d'un système de gestion de paramètres et supporter fonctionnellement ce système auprès de ses utilisateurs, au cours des deux (2) ans suivant sa mise en production.»

Le cahier des charges sera disponible pendant les heures de bureau, à partir de 9 h, le 2 avril 1991 au:

**Ministère de la Main-d'oeuvre,
de la Sécurité du revenu et de
la Formation professionnelle
Monsieur Claude Carignan
Direction générale des
ressources informationnelles
425, rue St-Amable, 3e étage
Québec (Québec) G1R 4Z1 Tél.: 644-0572**

Les soumissions devront parvenir, avec la mention prévue au cahier des charges, au plus tard le 15 avril 1991 à 9 h, à l'adresse suivante:

**Monsieur Jacques Thibault
Ministère de la Main-d'oeuvre,
de la Sécurité du revenu et de
la Formation professionnelle
Direction des ressources matérielles
425, rue St-Amable - 1er étage
Québec (Québec) G1R 4Z1 Tél.: 644-6163**

Programme d'accès à l'égalité:
Lorsque le fournisseur compte plus de cent (100) employés, il doit être détenteur d'une attestation émise par le ministère des Approvisionnements et Services, selon laquelle il s'engage à implanter un programme d'accès à l'égalité conforme à la Charte des droits et libertés de la personne, si le contrat lui est adjugé.

L'obligation explicitée précédemment s'applique pour tout sous-contrat d'un montant de 100 000$ ou plus et s'adressant à un sous-contractant ayant plus de cent (100) employés.

Toutes les offres de service reçues après le délai fixé seront retournées sans avoir été ouvertes. L'ouverture des offres de service qui s'effectuera à la salle 3.105B du 3e étage, sera publique et suivra immédiatement l'heure limite fixée pour le dépôt.

Seules seront considérées aux fins du concours les personnes physiques, sociétés ou corporations ayant une place d'affaires au Québec et qui ont une expérience saine et adequate dans le domaine concerné.

Le Ministère ne s'engage à accepter aucune des soumissions, même la plus basse.

Jean Pronovost
Sous-ministre

Le Ministère de la Main-d'oeuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle requiert les services professionnels d'une firme afin de:

«Procéder à la réalisation et au support d'implantation de la première livraison du système durant ses six (6) premiers mois d'opération. Les travaux doivent être effectués en conformité avec la méthodologie de développement et les normes en usage au MMSRFP».

Le cahier des charges sera disponible pendant les heures de bureau, à partir de 9 h, le 2 avril 1991 au:

**Ministère de la Main-d'oeuvre,
de la Sécurité du revenu et de
la Formation professionnelle
Monsieur Claude Carignan
Direction générale des
ressources informationnelles
425, rue St-Amable, 3e étage
Québec (Québec) G1R 4Z1 Tél. 644-0572**

Les soumissions devront parvenir, avec la mention prévue au cahier des charges, au plus tard le 23 avril 1991, à 9 h, à l'adresse suivante:

**Monsieur Jacques Thibault
Ministère de la Main-d'oeuvre,
de la Sécurité du revenu et de
la Formation professionnelle
Direction des ressources matérielles
425, rue St-Amable, 1er étage
Québec (Québec) G1R 4Z1 Tél.: 644-6163**

Programme d'accès à l'égalité:
Lorsque le fournisseur compte plus de cent (100) employés, il doit être détenteur d'une attestation émise par le ministère des Approvisionnements et Services, selon laquelle il s'engage à implanter un programme d'accès à l'égalité conforme à la Charte des droits et libertés de la personne, si le contrat lui est adjugé.

L'obligation explicitée précédemment s'applique pour tout sous- contrat d'un montant de 100000$ ou plus et s'adressant à un sous-contractant ayant plus de cent (100) employés.

Toutes les offres de service reçues après le délai fixé seront retournées sans avoir été ouvertes. L'ouverture des offres de service qui s'effectuera à la salle 3105-B du 3e étage, sera publique, et suivra immédiatement l'heure limite fixée pour le dépôt.

Seules seront considérées aux fins du concours les personnes physiques, sociétés ou corporations ayant une place d'affaires au Québec et qui ont une expérience saine et adéquate dans le domaine concerné.

Le Ministère ne s'engage à accepter aucune des soumissions, même la plus basse.

Jean Pronovost
Sous-ministre

Québec

loto-québec

DEMANDE DE PROPOSITIONS NO 90-514

SERVICE D'ENTRETIEN ET DE RÉPARATION DES TERMINAUX DE JEUX DE LOTO-QUÉBEC

Clôture: le 25 avril 1991, 11 h, heure locale

Loto-Québec requiert les services d'une entreprise pour effectuer les services d'entretien et de réparation des terminaux de jeux de marque General Instrument, modèle Galaxy et de marque G-Tech, modèle GSC-101 (FX) utilisés par les détaillants de Loto-Québec.

Toutes les conditions de cette demande de propositions sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et qui peut être obtenu contre un paiement non remboursable de 50$, présenté sous forme de **chèque certifié** ou **mandat-poste** fait à l'ordre de Loto-Québec, du lundi au vendredi, entre 9 h et 16 h, à:

**Loto-Québec
Service de l'approvisionnement, 19e étage
500, rue Sherbrooke ouest
Montréal (Québec)
H3A 3G6**

Aucune proposition reçue après les délais ne sera acceptée.

Pour être admissible à présenter une proposition, le proposant doit répondre aux critères suivants, sans quoi sa proposition sera automatiquement rejetée:

- avoir obtenu le document de demande de propositions directement du Service de l'approvisionnement de Loto-Québec;
- avoir un bureau d'affaires au Québec;
- avoir assisté à la séance d'information qui se tiendra le 8 avril 1991 à 10 h au Service de l'approvisionnement de Loto-Québec situé au 500, rue Sherbrooke ouest, 19e étage à Montréal.

Les propositions devront être accompagnées d'un chèque certifié, d'une traite bancaire ou d'un cautionnement de proposition au montant de 25000$ en faveur de Loto-Québec. Les propositions devront aussi être accompagnées d'une convention relative à l'émission d'un cautionnement d'exécution au montant de 1000000$ en faveur de Loto-Québec.

Loto-Québec ne s'engage pas à accepter la plus basse ou toute autre proposition reçue.

Toute information peut être obtenue auprès de Christiane Brault au numéro 499-5085.

Solange Faille
Chef de service
Approvisionnement
Émis le 30 mars 1991

Appels d'offres

Ville de Montréal

Service de l'approvisionnement et des immeubles

Des soumissions seront reçues, avant 14 heures à la date ci-après énoncée, au Service du greffe de la Ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, Bureau 15, Montréal H2Y 1C6, pour la fourniture de:

Soumission:
91-2048
Description
Chaussures de sécurité, bottes et couvre-chaussures en caoutchouc
Date d'ouverture:
24 avril 1991
Soumission:
91-2049
Description
Chaudières à vapeur sèche, remorquées
Date d'ouverture:
17 avril 1991

Les personnes intéressées peuvent se procurer, gratuitement, les documents relatifs à ces appels d'offres en s'adressant au bureau d'accueil du Service de l'approvisionnement et des immeubles, 9515, rue Saint-Hubert, Montréal H2M 1Z4, à compter du 2 avril 1991.

Informations 872-1000.

Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à ces fins dans une enveloppe clairement identifiée fournie par la Ville à cet effet.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement, dans le hall d'honneur de l'Hôtel de Ville, immédiatement après l'expiration du délai pour leur présentation.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaire(s).

Hôtel de Ville,
Montréal, le 26 mars 1991

Le greffier de la Ville
Léon Laberge

Demande de soumissions

**DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE GIGAMOS INC.
1000, boul. Roche
Vaudreuil (Québec)
J7V 5V5**

POISSANT THIBAULT - PEAT MARWICK THORNE INC., en sa qualité de syndic, demande des soumissions pour un terrain vacant d'une superficie d'environ 5 acres situé en bordure du Lac des Deux-Montagnes sur le boulevard Roche à Vaudreuil.

Il est à noter que ce terrain peut maintenant être vendu par le syndic soussigné, libre de la servitude de non-construction qui l'affecte. Cette servitude de non-construction sera radiée au plus tard lors de la clôture de la vente du terrain.

Les soumissions seront reçues au bureau de Poissant Thibault - Peat Marwick Thorne Inc., 2000, avenue McGill Collège, bureau 1000, Montréal (Québec) H3A 3H8, jusqu'à 11h00, le mardi 23 avril 1991. Les soumissions doivent être scellées et porter sur l'enveloppe l'inscription "SOUMISSIONS - SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE GIGAMOS INC." et inclure un chèque visé de 5% du montant de l'offre à titre de dépôt à l'ordre de Poissant Thibault - Peat Marwick Thorne Inc. "en fiducie".

Un cahier descriptif du terrain est disponible sur demande au bureau du syndic au coût de 20$.

CONDITIONS ET RÉSERVES DE VENTE
Le détail des conditions et réserves se rapportant à la vente du terrain pourra être obtenu au bureau du syndic. Ces conditions et réserves font partie intégrante de l'appel d'offres et il est de la responsabilité de chaque soumissionnaire d'en obtenir une copie.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS
Les soumissions seront ouvertes en présence des inspecteurs et du Séquestre Officiel le mardi 23 avril 1991 à 11h00 au bureau de Poissant Thibault - Peat Marwick Thorne Inc. Les soumissionnaires ne sont pas invités à assister à l'ouverture des soumissions.

Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez communiquer avec M. David Knafo au (514) 843-2220.

GILLES CAMPEAU, C.A.
Administrateur désigné

KPMG Poissant Thibault-Peat Marwick Thorne
2000, avenue McGill Collège
Bureau 1000
Montréal (Québec) H3A 3H8
Tél.: (514) 843-2100
Fax: (514) 843-2121

Samson Bélair Deloitte & Touche

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
(Article 102 (4))

Dans l'affaire de la faillite de:
MOUFID KHOURI, homme d'affaires, faisant affaires seul sous les nom et raison sociale de SUBLI COULEUR CANADA, au 8440, St-Laurent, bureau 307, en les cité et district de Montréal - ET - faisant également affaires seul sous les nom et raison sociale de VÊTEMENTS ÉCONOMIE DIVISION DE SUBLI COULEUR CANADA au 929 est, St-Zotique, en les cité et district de Montréal:

AVIS est par les présentes donné qu'une ordonnance de séquestre a été rendue contre MOUFID KHOURI le 14 mars 1991 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 11 avril 1991 à 10 h 45 de l'avant-midi au bureau du Séquestre Officiel, Complexe Guy-Favreau, 200, boul. René-Lévesque Ouest, Niveau 00, Ch. 07, Tour Ouest, à Montréal, dans la province de Québec.

Daté à Montréal, ce 20 mars 1991

SAMSON BÉLAIR / DELOITTE & TOUCHE INC.
(Jean-Marc Poulin de Courval)
Tél.: (514) 393-5122

**Samson Bélair/Deloitte & Touche Inc.
Syndics et gestionnaires**
1, Place Ville-Marie
Bureau 3210
Montréal (Québec) H3B 2W3
Téléphone : (514) 393-7115
Télécopieur : (514) 393-5459

Samson Bélair Deloitte & Touche

**AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
(Article 102 (4))**

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:

QUEBIMPEX INC., corps public et politique, dûment incorporé, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 1, Westmount Square, local C-210-01, à Westmount;

AVIS est par les présentes donné qu'une ordonnance de séquestre a été rendue contre QUEBIMPEX INC. le 19 mars 1991 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 18 avril 1991 à 9 h 30 de l'avant-midi au bureau du Séquestre Officiel, Complexe Guy-Favreau, 200, boul. René-Lévesque ouest, Niveau 00, Ch. 07 Tour Ouest, à Montréal, dans la province de Québec.

Daté à Montréal, ce 22 mars 1991.

**SAMSON BÉLAIR/DELOITTE & TOUCHE INC.
(Paul Bertrand)
Tél.: (514) 393-5122**

**Samson Bélair/Deloitte & Touche Inc.
Syndics et gestionnaires**
1, Place Ville-Marie
Bureau 3210
Montréal (Québec) H3B 2W3
Téléphone : (514) 393-7115
Télécopieur : (514) 393-5459

Suite des Avis légaux, Appels d'offres et Soumissions en pages H11 et H13

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

AVIS est par les présentes donné qu'une Ordonnance de Séquestre a été rendu contre **INDUSTRIES CORPDEMINC.**, ayant leur principale place d'affaires dans la ville de St-Laurent, Province de Québec, au 395 St-Croix, le 7 mars 1991, plaçant la compagnie en faillite rétroactivement à la date du dépôt de la requête, soit le 20ième jour de février 1991 et que la première assemblée sera tenue le 9ième jour d'avril 1991 à 9:30 heures, au Bureau du Séquestre Officiel, Complexe Guy-Favreau, 200 ouest, boul. René-Lévesque, Basilaire 00 - Tour Ouest, Suite 07, et que pour avoir le droit de voter, les créanciers doivent produire entre les mains du syndic avant l'assemblée, les preuves de réclamation et si nécessaire, les procurations.

5075, rue de Sorel
Montréal (Québec)
H4P 1G6
Tél. : 514) 731-3191

FRIEDMAN & FRIEDMAN INC.
UN MEMBRE DE SPICER & OPPENHEIM INTERNATIONAL

Avis

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:

TRICOTS KNITTERS LIMITÉE
Corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires au 2115, rue St-Césaire, Marieville (Québec)

AVIS est par les présentes donné que TRICOTS KNITTERS LIMITÉE a fait cession de ses biens le 18ième jour de mars 1991 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 8ième jour d'avril 1991 à 10h00 au bureau du Syndic, 600 boulevard de Maisonneuve ouest, 27ième étage, Montréal (Québec).

**DATÉ DE MONTRÉAL,
ce 25ième jour de mars 1991.**

**Jean-Guy Daoust, C.A., syndic
Responsable de l'actif**

ARTHUR ANDERSEN INC.
600, boul. de Maisonneuve ouest
27e étage
Montréal, Qué. H3A 3J2
Tél.: (514) 848-1641

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de:
LES HABITATIONS TRECO LTÉE, corporation légalement constituée ayant sa place d'affaires au 160, St-Charles Borromée, St-Charles de Mandeville, Québec

Faillie

AVIS est par les présentes donné que LES HABITATIONS TRECO LTÉE a fait une cession le 18e jour de mars 1991 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 10e jour d'avril 1991, à 10 heures, au bureau du séquestre officiel, Complexe Guy-Favreau, 200, boulevard René-Lévesque ouest, Basilaire 00, Tour Ouest, chambre 07, dans la ville de Montréal, dans la Province de Québec.

Ce 25e jour de mars 1991.

Robert Ste-Marie
Syndic administrateur

LE GROUPE MMG

MOQUIN, MÉNARD, GIROUX, DU TEMPLE INC.
Syndic de faillite

PLACE MONTÉRÉGIE,
101, BOUL. ROLAND-THERRIEN, BUREAU 500,
LONGUEUIL (QUÉBEC)
J4H 4B9 (514) 679-7020 • (514) 875-6215

CANADA COUR SUPÉRIEURE
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE LONGUEUIL
505-05-001886-909

PRÉSENT: L'HONORABLE JUGE GILLES MERCURE,
DAME FONG KOANE MAKAIVO
partie demanderesse,
vs
LEUNG YAN LOK MARCEL
partie défenderesse.

ASSIGNATION

ORDRE est donné à LEUNG YAN LOK MARCEL de comparaître au greffe de cette cour situé au 1111, Jacques Cartier Est, à Longueuil, salle RC-31 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans *La Presse*.

Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis selon l'article 119.1 c.p.c. a été remise au greffe à l'intention de LEUNG YAN LOK MARCEL.

Lieu: Longueuil

Date: 26 mars 1991

L'HONORABLE JUGE
GILLES MERCURE

**Me TRAN NGUYEN HOAI THU,
Avocat,
10, rue St-Jacques
Suite 806,
Montréal, Qc H2Y 1L3
Tél.: (514) 288-0257**

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de:
156183 CANADA INC., une corporation légalement constituée, ayant son siège social et principale place d'affaires au 1863 Canora, Ville Mont-Royal, Québec

AVIS est par les présentes donné qu'une Ordonnance de Séquestre a été rendue contre la susdite compagnie-débitrice le 19 mars 1991 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 16 avril 1991 à 15h30 au bureau du Séquestre Officiel, Complexe Guy Favreau 200 ouest, boul. René-Lévesque, tour ouest, Niveau 00, suite 7 à Montréal, Québec.

Montréal, ce 26 mars 1991.
DRUKER & ASSOCIÉS INC., SYNDIC

DRUKER & ASSOCIÉS INC.
SYNDIC DE FALLITE
4333 O. STE-CATHERINE, SUITE 420
MONTRÉAL, QUÉ. H3Z 1P9
TÉL.: 935-8501

appel de candidatures

Gouvernement du Québec

Ministère du Tourisme

Sélection d'entreprises offrant des produits ou services touristiques québécois

Le ministère du Tourisme invite les entreprises touristiques de toutes les régions du Québec à poser leur candidature en vue d'opérer un point de services pour mieux desservir la clientèle de sa MAISON DU TOURISME, sise au 12, rue Sainte-Anne, à Québec.

L'aire commerciale disponible à la MAISON DU TOURISME est destinée à des fonctions de services de réservation ou de vente, par exemple: l'hébergement, les attraits et activités touristiques, les transports et les visites guidées.

L'APPEL DE CANDIDATURES a donc pour but de permettre au Ministère d'établir une liste d'entreprises éligibles et de prioriser ainsi leur admission au fur et à mesure de la disponibilité d'un point de services à l'intérieur de l'aire commerciale.

On peut se procurer gratuitement le Cahier intitulé «Prospectus de l'aire commerciale» et le formulaire de candidature du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h 30, en téléphonant au (418) 643-2280, ou en s'adressant à l'endroit suivant:

Direction de l'accueil et des renseignements touristiques
A/S Lucie Loignon
Ministère du Tourisme
12, rue Sainte-Anne
Québec, G1R 3X2

Le formulaire de candidature et les documents demandés devront être reçus au plus tard le 17 avril 1991, à 16 h 30, à l'adresse ci-haut indiquée.

CONDITIONS
Seules sont admises à poser leur candidature les entreprises offrant des produits ou services touristiques québécois pour répondre aux besoins de la clientèle de la MAISON DU TOURISME.
Le Ministère ne s'engage à retenir aucune des candidatures soumises.

MICHEL ROY
Sous-ministre

Québec

École nationale d'aérotechnique
COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT

**ÉCOLE NATIONALE D'AÉROTECHNIQUE
COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT
5555, place de la Savane
St-Hubert, Qc
J3Y 5K2
Tél.: 678-3560, poste 250**

APPEL D'OFFRES

TITRE: — 19 micro-ordinateurs 80386/25
— 1 micro-ordinateur 80486/33
NUMÉRO: 91-033P
DATE ET HEURE D'OUVERTURE:
17 avril 1991 à 14 h (heure locale)

La corporation du collège Édouard-Montpetit demande des soumissions pour son École nationale d'aérotechnique située au 5555, place de la Savane, St-Hubert.

Seules, les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant une place d'affaires au Québec sont admises à soumissionner.

Les soumissions pour le présent appel d'offres devront être faites sur les formulaires officiels fournis par le Collège. Ces documents seront disponibles au bureau des Approvisionnements de l'École nationale d'aérotechnique à partir du 2 avril 1991 au local C-115A, durant les heures régulières de travail, soit de 8h30 à 16h30 (heure locale).

Les soumissions devront être déposées, au plus tard, à la date et à l'heure indiquées au début de cet avis, au bureau de M. Serge Larose, acheteur, au local C-115-A de l'École nationale d'aérotechnique.

Pour être valides, les soumissions devront être accompagnées soit d'un **chèque visé**, soit d'un **bon de garantie de soumission**, ou d'une **lettre de garantie irrévocable de première demande** faits au nom du collège Édouard-Montpetit; ces garanties devront représenter dix pour cent (10%) du montant total de la soumission.

Le collège Édouard-Montpetit ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et ouvertes et se réserve également le privilège d'accepter toute soumission en tout ou en partie.

Serge Larose
Acheteur ENA

PARC OLYMPIQUE MONTRÉAL

**APPEL D'OFFRES
CONTRAT NO C-934-09
TRAVAUX RELATIFS À LA DÉMOLITION D'UNE PARTIE DE LA DALLE PROMENADE AU SUD DU BIODÔME AU PARC OLYMPIQUE**

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires au Québec et qui auront requisitionné les documents de soumission à leur nom.

Un paiement non remboursable de 60$, toutes taxes incluses, sous forme de **chèque visé** ou de **mandat** payable à la Régie des installations olympiques, est requis pour l'obtention des documents.

Les soumissions, pour être recevables, devront être accompagnées d'une GARANTIE sous forme soit d'un cautionnement correspondant à un montant minimum de 10% du montant de la soumission, soit d'un chèque visé correspondant à un montant minimum de 5% de la soumission.

Les documents sont disponibles à l'adresse suivante:

**Régie des installations olympiques
Service des achats
4141, av. Pierre-de-Coubertin
(coin rue de LaSalle)
Montréal (Québec)
H1V 3N7
Téléphone: 252-4675
(9 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h)**

La RÉCEPTION des soumissions se fera à la même adresse et les enveloppes dûment scellées seront déposées aux soins du secrétaire.

Une visite des lieux est prévue pour le lundi 8 avril 1991 à 10 h. Pour de plus amples informations techniques et/ou rendez-vous, veuillez communiquer avec Monsieur Bernard Grenier au numéro 252-4141 poste 5102.

La CLÔTURE de la réception des soumissions est fixée au lundi 22 avril 1991 à 14 h.

La Régie des installations olympiques ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Le Secrétaire
Me Mireille Zigby

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE
NO: 700-02-000453-911**

**COUR DU QUÉBEC
(Chambre Civile)**

VILLE DE BOISBRIAND, corporation politique légalement constituée ayant son siège social au 940, boul. Grande Allée, Boisbriand, district de Terrebonne;

Demanderesse,

—VS—
DAME IRENE WONG, d'adresse inconnue;

Défenderesse.

—ET—
REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE TERREBONNE,

Mis-en-cause

ORDONNANCE

Il est ordonné à la défenderesse, Dame Irene Wong, de comparaître au Greffe de cette Cour, au Palais de Justice de Saint-Jérôme, situé au 400 rue Laviolette, en salle s.s. 05, dans les 30 jours de la publication du présent avis.

Une copie du bref d'assignation et de la déclaration ont été laissées au Greffe, à l'intention de la défenderesse.

STE-THÉRÈSE, le 26 mars 1991.

**BRAZEAU, GRÉGOIRE & GAUVREAU
72 Ouest, rue Blainville
Sainte-Thérèse, (Québec)
Procureurs de la demanderesse
Ville de Boisbriand
ROLLANDE ETHIER
*Protonotaire adjoint***

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
**Dans l'affaire de la faillite de:
LABORATOIRE D'OPTIQUE PLATEAU LTÉE, une corporation légalement constituée, ayant son siège social et principale place d'affaires au 1118 est, rue Mont-Royal, 2e étage, Montréal, Québec**

AVIS est par les présentes donné que la susdite compagnie-débitrice a fait cession de ses biens le 22 mars 1991 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 16 avril 1991 à 13h45 au bureau du Séquestre Officiel, Complexe Guy-Favreau 200 ouest, boul. René-Lévesque, tour ouest, Niveau 00, suite 7 à Montréal, Québec.

Montréal, ce 26 mars 1991.
DRUKER & ASSOCIÉS INC., SYNDIC

DRUKER & ASSOCIÉS INC.
SYNDIC DE FALLITE
4333 O. STE-CATHERINE, SUITE 420
MONTRÉAL, QUÉ. H3Z 1P9
TÉL.: 935-8501

La perpétuité pour «l'ange de la mort» de Vienne

Associated Press
VIENNE

■ À l'issue d'un procès de trois semaines qui a passionné et horrifié l'Autriche, les aides-soignantes Waltraud Wagner, surnommée «l'ange de la mort de Lainz», et Irene Leidolf, accusées de 42 meurtres et de trois tentatives de meurtre sur des malades âgés, ont été condamnées hier à la réclusion criminelle à perpétuité.

La Cour d'assises de Vienne a par ailleurs infligé à deux autres aides soignantes de l'hôpital viennois de Lainz des peines de 15 et 20 ans de prison. À l'annonce de la sentence, la défense a fait appel.

Waltraud Wagner, 32 ans, a été reconnue coupable de 15 meurtres et de 17 tentatives de meurtre, commis entre 1983 et 1989 par injections d'un puissant hypnotique — le rohypnol — et par bains de bouche forcés provoquant la mort par asphyxie, surtout lorsqu'ils étaient imposés à des malades souffrant d'oedème.

À elle seule, elle devait répondre de 32 meurtres. Elle s'est évanouie lors de la lecture du verdict. Elle a été évacuée dans le calme par la police ainsi que ses trois co-accusées.

Pour sa part, Irene Leidolf, 29 ans, a été reconnue coupable de cinq meurtres et de deux tentatives de meurtre.

Maria Gruber, 29 ans, a été reconnue coupable de deux tentatives de meurtre et s'est vu infliger par un jury composé de trois hommes et cinq femmes, 15 ans de prison. Stefanija Mayer, 51 ans, a été reconnue coupable de sept tentatives de meurtre et d'un homicide: elle a été condamnée à 20 ans de réclusion.

La maladie une honte

Mardi, l'avocat général Ernst Kloyber, dans son réquisitoire, avait déclaré aux jurés qu'ils devaient clairement affirmer le caractère inacceptable de l'euthanasie. «La société glorifie tout ce qui est jeune, dynamique, innovateur et en bonne santé. La maladie est déjà considérée comme une honte et la mort est complètement réprimée».

L'avocat de Waltraud Wagner, Me Wilhem Philipp, a pour sa part affirmé que sa cliente était profondément émue par la détresse de ses patients: «Waltraud Wagner voulait aider, aider, aider et rien d'autre qu'aider», s'est-il écrié lors de sa plaidoirie.

Outre un vaste débat sur l'euthanasie, le procès a également mis en lumière les déficiences du système hospitalier autrichien. Le sous-effectif notamment laisse aux aides-soignantes le soin d'administrer des médicaments que seuls médecins et infirmières diplômées sont légalement autorisés à délivrer.

Waltraud Wagner a ainsi reconnu qu'elle avait un libre accès à la pharmacie de l'hôpital de Lainz. Six années durant, en l'absence des médecins et à l'insu des infirmières surchargées de travail, elle a pu y puiser les médicaments mortels.

L'ex-aide soignante Waltraud Wagner, 32 ans, a été trouvée coupable du meurtre avec préméditation de plusieurs patients âgés d'un hôpital de Vienne, en Autriche, et a été condamnée hier à l'emprisonnement à vie. PHOTO AP

Chaîne pyramidale démantelée

Presse Canadienne
QUÉBEC

■ L'escouade des crimes économiques de la Sûreté du Québec a arrêté, mercredi soir, à Thetford Mines, les trois présumées têtes dirigeantes d'une chaine pyramidale qui recrutait ses membres sur la rive sud de Québec.

François Côté, 42 ans, son épouse, Pierrette Laframboise, 48 ans, tous deux de Lac Brampton, en Estrie, et un présumé complice, Jean-Philippe Alanso, 32 ans, de Verdun, auraient tenu deux réunions en fin de semaine dernière dans un motel de Lévis, afin d'expliquer les principes régissant leur pyramide, dont la mise de départ avait été fixée à 5000$.

Plus de 600 personnes, dont plusieurs mineurs et prestataires de bien-être social, auraient participé à ces rencontres.

Soixante-quatre personnes avaient déjà mis le pied dans cet engrenage dont la loi immuable est d'enrichir celui qui réussit à devenir président de chaque pyramide. Il existe surtout des perdants parce que le système est géométrique. Chaque personne qui se laisse convaincre doit en recruter deux autres et ainsi de suite. Devant le nombre grandissant de gens sollicités, arrive un moment où il n'est plus possible de trouver d'autres joueurs. La chaine cesse alors de fonctionner et les derniers membres perdent leur mise. Phénomène qui survient généralement entre le huitième et le douzième recrutement, alors que plus de 2000 joueurs peuvent être impliqués.

Côté, son épouse et Alanso ont été arrêtés dans un restaurant de Thetford Mines. Une somme de 60 000$ en coupures de 100$ a été saisie sur place.

«Les membres avaient été invités à continuer dans la même veine et de partir, cette fois, une pyramide de 10 000$», a indiqué un porte-parole de la SQ, Réal Ouellet.

Les trois accusés ont comparu hier au Palais de justice de Québec pour répondre de leurs actes. Ils sont passibles d'une peine d'emprisonnement maximale de deux ans.

Un logement sur cinq est de qualité médiocre

Presse Canadienne
OTTAWA

■ Les logements à coûts abordables font cruellement défaut dans les grandes villes canadiennes, où une famille sur cinq habitant à loyer doit se contenter d'un logis de qualité médiocre ou inférieure aux normes.

C'est ce que démontre une récente étude de la Fédération des municipalités canadiennes, qui presse les gouvernements fédéral et provinciaux et les administrations municipales d'accroître leurs efforts pour enrayer la crise qui s'annonce.

«Si le gouvernement fédéral peut trouver près d'un milliard $ pour financer la guerre du Golfe, il peut certainement trouver plusieurs dizaines de millions de dollars pour résoudre ce problème grandissant», commentait hier le conseiller montréalais Abe Limonchik.

Le sous-comité de la Fédération qui a publié ce rapport, jeudi, réclame une réponse immédiate des trois paliers de gouvernement. Le document sera soumis aux maires de 22 grandes villes du pays au cours d'une réunion prévue pour le mois d'avril, auxquels les ministres de l'Habitation fédéral et provinciaux ont été conviés.

Au cours d'un entretien informel avec les journalistes, le président de la fédération, M. Ray O'Neill, a critiqué certaines décisions fédérales comme le retrait d'Ottawa de certains programmes de promotion du logement à prix modérés, ou le gel de ses contributions à d'autres programmes analogues depuis 1989.

«C'est vraiment intenable, a déploré le conseiller municipal de Saint-Jean, Terre-Neuve. Si les Canadiens à faibles revenus ne peuvent pas se loger à un coût raisonnable, cela va faire grimper les autres coûts sociaux. Si nous ne sommes pas prêts à injecter les sommes nécessaires dès maintenant, nous allons certainement devoir payer la facture à plus long terme», a-t-il prédit.

Priorité

Pour M. Abe Limonchik, si la réduction du déficit est un objectif tout à fait louable, la pénurie d'habitations à coûts abordables est telle qu'Ottawa doit en faire une priorité. «C'est une question de vie ou de mort pour des centaines de milliers de familles» a affirmé M. Limonchik.

Le rapport appelle Ottawa à restaurer son programme de rénovation de logements, à augmenter le financement des programmes d'aide aux coopératives d'habitation à but non lucratif et des programmes de logement pour autochtones en milieu urbain.

Il invite ensuite les provinces à intensifir leurs efforts pour assurer à leurs citoyens des logements à coûts abordables. Et il réserve également quelques recommandations à l'intention des municipalités, dont certaines, par leurs règlements, freineraient la croissance du stock de logements accessibles aux familles et individus à faibles revenus.

Certaines villes interdisent l'installation d'appartements dans les maisons unifamiliales, ce qui, aux yeux de la fédération, serait une méthode peu coûteuse d'augmenter le nombre d'unités de logement locatif sur le marché.

Enfin, la fédération estime que lorsque vient le temps d'examiner les projets de rénovation des quartiers âgés des centre-villes, les municipalités doivent maintenir l'équilibre entre les nouveaux développements domiciliaires et les besoins en logements à coûts modérés.

Un prévenu acquitté a aussi droit à une vie privée

MARIE TISON
de la Presse Canadienne
OTTAWA

■ La Cour suprême du Canada a refusé à un journaliste l'accès à des cassettes audio et vidéo incriminantes afin de protéger la vie privée d'une personne acquittée d'une accusation de meurtre.

Il s'agit de cassettes qui avaient été déclarées irrecevables en preuve.

Dans un jugement divisé de six juges contre trois, le plus haut tribunal du pays a statué que la protection de la vie privée d'une personne acquittée d'un crime l'emportait sur le droit du public d'avoir accès à des pièces judiciaires déclarées irrecevables en preuve.

Le tribunal de première instance qui avait jugé Brent Stephen Nugent, en mai 1987 en Nouvelle-Écosse, avait admis en preuve deux sortes de bandes électroniques préparées par la GRC: des cassettes audio contenant une confession de Nugent, et une vidéocassette montrant une prétendue reconstitution du meurtre.

Le tribunal, se fondant sur ces bandes, a déclaré Nugent coupable.

La section d'appel de la Cour suprême de Nouvelle-Écosse a acquitté Nugent un an plus tard. La majorité des juges ont statué que la preuve composée des cassettes audio et vidéo n'avait pas été obtenue librement et volontairement de Nugent, qu'elle avait été obtenue en violation de son droit à l'assistance d'un avocat et que son utilisation avait eu pour effet de déconsidérer l'administration de la justice.

Quelques jours plus tard, un réalisateur de télévision, M. Claude Vickery, a demandé une copie des bandes audio et vidéo.

En première instance, sa requête a été acceptée. La section d'appel de la Cour suprême de Nouvelle-Écosse a infirmé cette décision.

Le juge William Stevenson, qui a rédigé le jugement majoritaire de la Cour suprême du Canada, a donné raison hier à la section d'appel.

Il a rappelé que la création des bandes avait été jugée contraire aux droits constitutionnels de Nugent, ce qui obligeait le tribunal à prendre des mesures pour protéger ses droits légitimes.

«Les tribunaux doivent se garder de participer inconsciemment à son harcèlement en facilitant la diffusion de pièces déclarées avoir été obtenues en violation de ses droits fondamentaux», a-t-il écrit.

Le juge Stevenson a ajouté que les bandes avaient été produites au procès et que le public avait pu en prendre connaissance, de sorte que l'exigence de transparence des procédures judiciaires avait été respectée.

Il a indiqué que ceux qui faisaient l'objet de procédures judiciaires devaient se soumettre à l'examen par le public, mais que la situation était différente après le procès.

Les notaires sont responsables de leurs erreurs

Presse Canadienne
QUÉEBEC

■ Les notaires demeurent responsables des conséquences d'une faute qu'ils peuvent commettre même s'ils agissent en conformité avec la pratique notariale courante. Dans un jugement d'une importance considérable pour les notaires du Québec, la Cour suprême s'est récemment prononcée en ce sens.

L'affaire remonte à 1987 et implique un notaire de Loretteville ayant obtenu un mandat d'un couple représenté en Cour suprême par Me Serge Barma, de Québec. Ce couple avait vu son offre d'achat d'un immeuble situé à Lac-Saint-Charles acceptée par le vendeur, et le notaire devait préparer l'acte de vente après avoir examiné le titre.

À l'examen de celui-ci, le notaire a découvert qu'un jugement sur la propriété de l'immeuble avait été rendu quelques années plus tôt mais, selon lui, ce jugement n'avait pas corrigé le vice dont le titre était précédemment entaché. Il conseilla donc à ses clients de ne pas acquérir l'immeuble.

L'avocat du vendeur a répliqué que le jugement avait rendu le titre parfait et qu'il avait acquis l'autorité de la «chose jugée». Le juge Ivan Mignault, de la Cour supérieure, lui a donné raison, concluant que le notaire avait commis une erreur de droit, donc une faute.

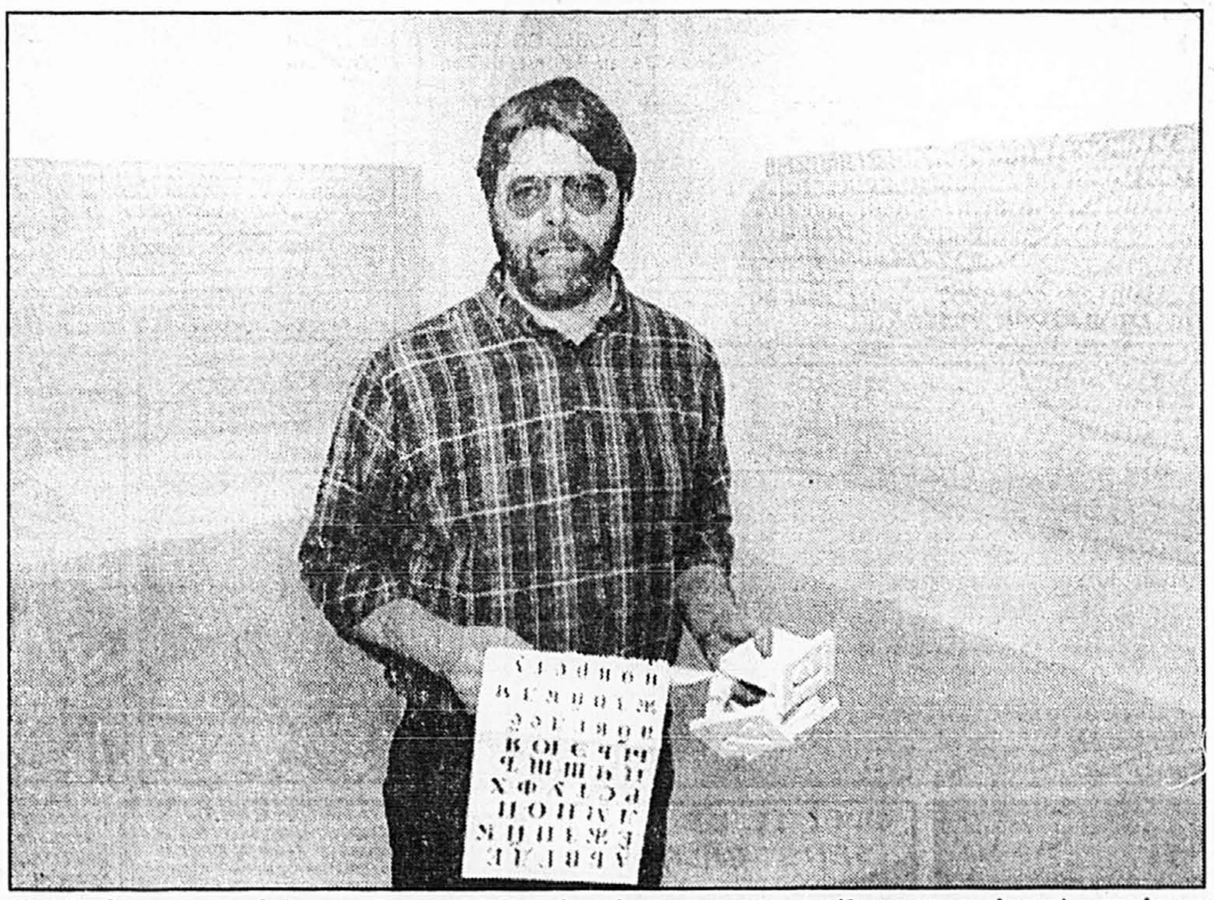

Jim Sanborn, un sculpteur qui se spécialise dans les messages cryptiques pose devant une de ses créations à Washington. La nouvelle sculpture de 250 000 $ conçue par Sanborn, qui décore la cour intérieure du quartier-général de la CIA, contient un message codé. PHOTO AP

Mais qui donc réussira à déchiffrer la sculpture codée de la CIA?

ROBERT ANDREWS
d'Associated Press
WASHINGTON

■ La nouvelle sculpture qui trône au milieu de la cour intérieure du quartier général de la CIA, à Langley (Virginie), contient un secret: un message codé si difficile à décrypter que les plus fins limiers des services secrets s'avouent vaincus.

Le sculpteur Jim Sanborn, auteur de cette mystification, refuse obstinément d'en dévoiler le contenu. Il déclare que le texte est connu seulement de lui-même et du directeur de la Central Intelligence Agency, William Webster, et ni l'un ni l'autre ne veut parler.

Quelque 2000 lettres composent le casse-tête chinois de Jim Sanborn, gravé sur les flancs de cuivre de la sculpture «Kryptos» plantée devant la cafétéria du personnel du service de renseignement, permettant à ce dernier de se distraire pendant les repas.

«Tout le monde veut savoir ce que cela raconte», explique M. Sanborn. «Il y a des groupes de gens en costume sombre qui le regardent, qui se mettent à genoux pour tenter de débrouiller le mystère. Certains prennent des photos. Un type a même recopié tout le message avec un crayon et du papier.»

Exposition

Jim Sanborn, un homme barbu de 45 ans arborant des lunettes d'aviateur, parle pourtant librement de ses autres oeuvres, qui ont été exposées notamment à la galerie d'art Corcoran de Washington. C'est lorsqu'il parle de Kryptos, qui signifie «caché» en grec, que M. Sanborn devient moins disert. Tout au plus accepte-t-il d'expliquer que le message est à plusieurs niveaux et qu'il s'agit d'«un projet conjoint», peut-être élaboré en collaboration avec un auteur célèbre de romans d'espionnage.

Le message contient une table de Vigenère, un code spécial concocté au XVI[e] siècle par le Français Blaise de Vigenère, qu'un expert peut déchiffrer en quelque heures, selon le sculpteur. Mais le texte comporte des codes multiples, mis au point par un expert de la CIA à la retraite. «Il a élaboré quelque chose qui les fait vraiment sécher.»

Lorsque le monument — d'une valeur de 250 000 dollars — a été inauguré en novembre dernier, le sculpteur a donné deux enveloppes au directeur de la CIA, l'une contenant la traduction du texte, l'autre ses mots de passe. En échange de quoi, M. Sanborn s'est vu gratifier de six tonnes de papier mâché, les restes de documents secrets détruits. Il compte en faire d'autres sculptures codées en anglais, en arabe et en russe.

Le plus vieux citoyen de l'Estrie s'est éteint

Presse Canadienne
SHERBROOKE

■ Cyrénus Lessard ne verra pas le dernier été qu'il entrevoyait avec espoir: âgé de 105 ans, le plus vieux citoyen de l'Estrie s'est éteint paisiblement hier matin, dans la chambre de la résidence où il demeurait.

«C'est ici qu'il voulait mourir. Il ne voulait rien savoir de l'hôpital», a confié Maryse Montjoie, l'infirmière auxiliaire qui prodiguait des soins à M. Lessard depuis quatre ans.

Ce retraité d'Hydro-Sherbrooke, devenu une vedette en Estrie lors de son centenaire, laisse six enfants dans le deuil. Son ainée, Alma, est âgée de 76 ans et son plus jeune, Clément, de 70.

Cyrénus Lessard a été en bonne santé jusqu'à ses derniers jours. La semaine dernière encore, il faisait, deux fois par jour, une demi-heure d'exercice sur son vélo stationnaire.

«Il avait toujours dit qu'il voulait vivre jusqu'à 105 ans et qu'après ça, il n'était plus intéressé», a confié Maryse Montjoie.

Son fils Lionel, 71 ans, abonde dans le même sens: «Il avait dit vouloir vivre jusqu'à 105 ans, âge qu'il avait atteint en octobre dernier. Mais là, il voulait aller encore un peu plus loin. Il voulait au moins voir l'été.»

Cyrénus Lessard n'avait pas cessé de profiter de la vie après avoir fêté ses 105 ans. Loin de là.

Il recevait tellement de visite que le personnel de la résidence a dû les limiter pour ne pas qu'il s'épuise. Famille et amis se pressaient autour de lui.

Il vivait principalement dans sa chambre aux murs décorés de souvenirs signés du pape Jean-Paul II, de Brian Mulroney, de Robert Bourassa, qui accompagnaient de vieilles photos de famille.

LA PETITE PRESSE

SUPER-PIERRE

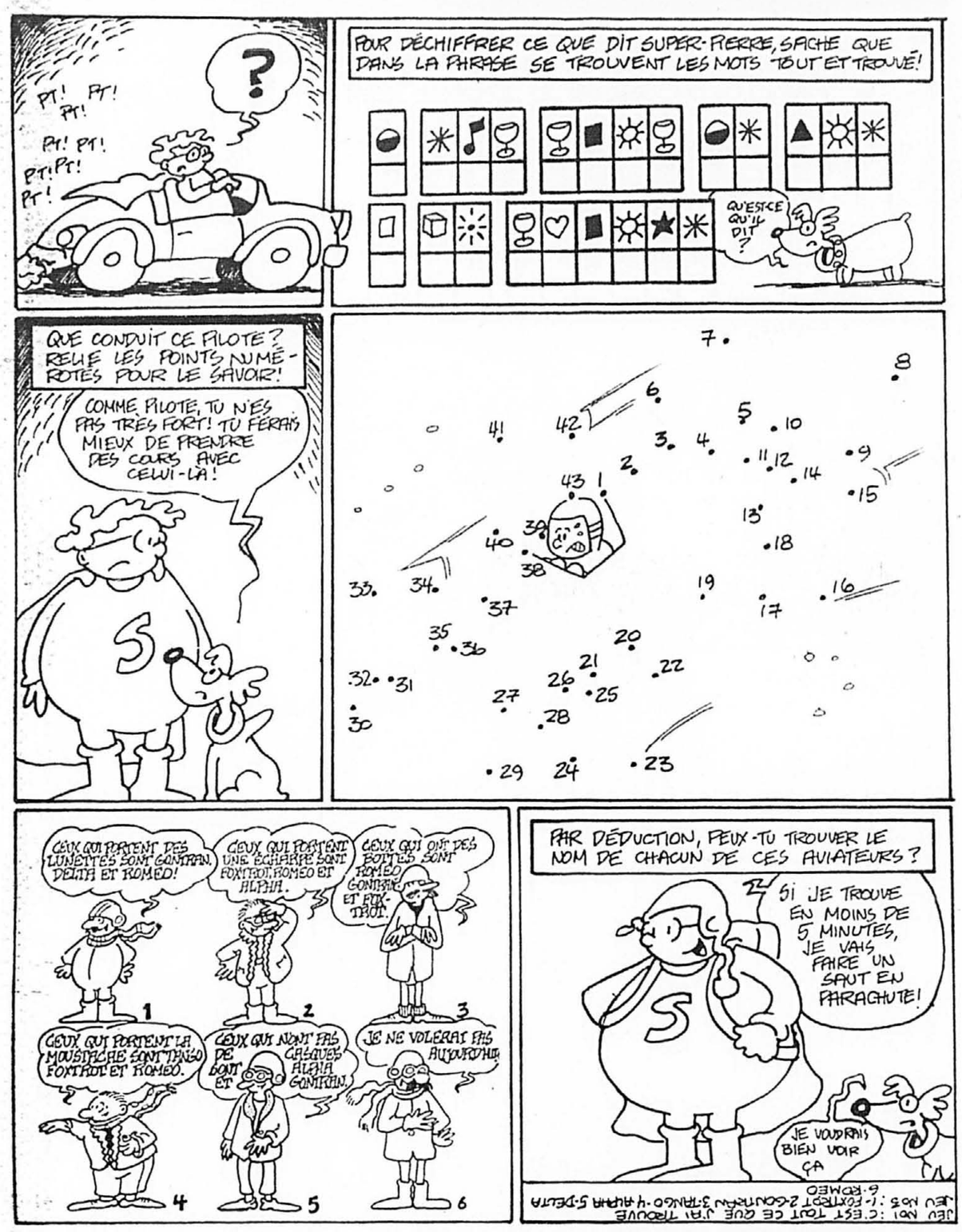

LÉONARD — LE POIDS DU GÉNIE

par Turk et De Groot
© Dargaud Éditeur 1986

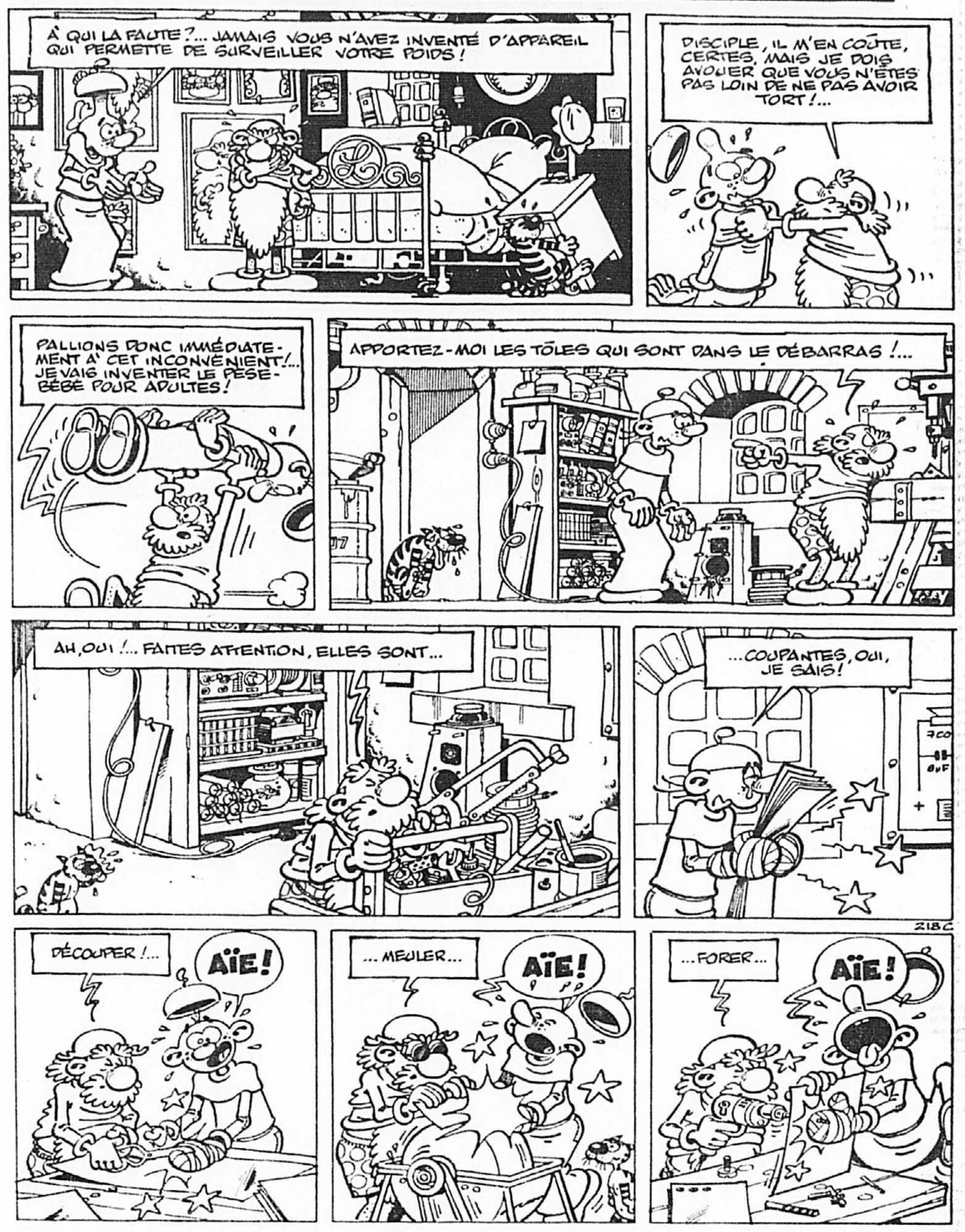

CONTES ET DESSINS

d'Anne Villeneuve

LES AVENTURES DE BLAKE ET MORTIMER

LE SECRET DE L'ESPADON

par Edgar P. Jacobs
© 1986 by Editions Blake & Mortimer

MARMADUKE

«VOUS NOUS DEVEZ DEUX CASSE-CROÛTE!»

«ÇA VA SI J'ESSAIE ÇA SUR LES PETITS?»

«Je fais une courtepointe avec la collection de fonds de culottes de Marmaduke!»